



Lesage fait savoir à Ottawa:

Québec ne participera pas au système fédéral de prêts aux étudiants

OTTAWA — M. Jean Lesage a fait savoir au ministre fédéral des Finances que sa province ne participera pas au programme des prêts aux étudiants mais qu'elle préférera plutôt bénéficier de la formule d'option lui permettant de recevoir un paiement de compensation.

M. Walter Gordon a signalé hier que le Québec n'étant pas intéressé à participer à ce programme, il était inutile de retarder son adoption.

M. Gilles Grégoire, créditiste-Lapointe avait demandé au ministre s'il avait reçu des lettres de protestation des présidents des associations des étudiants des universités de Montréal, Québec et Sherbrooke, demandant de retarder de deux semaines l'étude du bill C-110, afin de convoquer une conférence tripartite, à laquelle assisteraient des représentants du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial et des étudiants.

M. Gordon a confirmé avoir reçu ces lettres de même qu'une de M. Lesage, disant que le Québec ne participera pas au programme.

"Au cours d'entretiens, a rapporté le ministre, nous avons abordé ce problème et une disposition de la loi permet à une province de ne pas adhérer au programme et de recevoir en retour un paiement de compensation. Le Québec profitera donc de cette disposition. Mais, il est urgent d'adopter le programme pour les neuf autres provinces et j'estime que les étudiants du Québec ne voudront pas apporter un délai indu à l'adoption de cette mesure qui aidera les étudiants des autres provinces."

Plus tard, M. Grégoire a demandé à M. Gordon s'il était prêt à rencontrer les représentants des étudiants mardi, soit aujourd'hui, à midi.

"Je préférerais que ces représentants communiquent directement avec moi, les choses iront peut-être mieux", a répondu le ministre.

M. Paul Martineau, (P.C.-Pontiac-Témiscamingue), a demandé de son côté au ministre de la justice s'il envisageait de modifier la clause 15, qui à l'encontre du code civil du Québec, alors qu'elle permet à un mi-

neur d'agir comme s'il était majeur.

Le leader de la chambre, M. Guy Favreau a répondu qu'il n'était pas opportun de répondre à cette question à l'appel de l'ordre du jour alors que le bill allait être l'objet d'un débat en Chambre quelques minutes plus tard.

"Avant de voter, a repris M. Martineau, nous devons savoir si cet article 15 va disparaître, puisqu'il va à l'encontre du code civil du Québec."

Le député a été rappelé au règlement par le président, M. Allan MacNaughton.



"Je ne peux quand même pas envoyer la PP dans les autres provinces...!"

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC — "Je ne peux tout de même pas envoyer la Sûreté provinciale en valant les autres provinces pour leur conduite dans les affaires fédérales provinciales. Si je réclame au nom du Québec, le respect de l'autonomie du Québec, je n'ai pas le droit d'aller dire aux autres provinces quoi faire. Il faut au moins que je commence par respecter leur autonomie". C'est ainsi que le premier ministre a expliqué, hier, que si le Québec ne souscrivait pas à la politique fédérale d'allocation et de prêts aux étudiants, il ne pouvait tout de même pas empêcher les autres provinces, qui le désirent, d'en profiter.

M. Lesage, alors que la Chambre examinait les crédits de \$100,000 du ministre des affaires fédérales-provinciales, a rendu public un télégramme qu'il faisait parvenir, vendredi dernier, au ministre fédéral des finances, pour l'informer que le Québec ne s'opposait pas à la loi fédérale de prêts aux étudiants mais qu'il opérerait pour la formule de compensation; le versement par le gouvernement central d'une équivalence financière.

Dans ce cas des prêts, cette équivalence devrait s'élever entre \$400,000 et \$700,000.

"Comme le montant en cause, explique M. Lesage au ministre fédéral, ne représente qu'une somme très inférieure au rendement d'un point de l'impôt sur les revenus des particuliers, nous acceptons, pour le moment, le versement d'une équivalence financière, quitte à ce que l'application de l'équivalence dans le cas des programmes fédéraux aux étudiants du Québec jugera à propos de ne pas participer, soit à l'impôt sur les revenus des particuliers, soit à la contribution fiscale, soit trois points de l'impôt sur le revenu des particuliers p-ur une somme annuelle de \$15 millions.

C'est ainsi que pour l'an prochain l'impôt de base sera de 24 p.c. pour le Québec et de 21 p.c. pour toutes les autres provinces. Le premier ministre a admis que dans ces deux cas, il ne s'agissait pas de la perfection, car le Québec n'avait pas encore la complète liberté de disposer comme il l'entend des sommes récupérées du fédéral.

Il a rappelé sa prise de position lors de la conférence fédérale-provinciale de Québec en mars dernier.

"Je faisais alors, dit-il, des propositions sur le mécanisme d'option qui nous permettrait de sortir des programmes conjoints. Je proposais qu'à partir de janvier 1967, soit vers l'époque où les arrangements fiscaux de 1967-1972 entreraient en vigueur, on évaluerait l'expérience des deux années précédentes et, à la lumière de celle-ci, on pourrait déterminer certaines modalités en vertu desquelles le Québec serait libre d'agir à sa guise, à l'intérieur des domaines qui ne seraient plus soumis à la réglementation fédérale. Ni de part ni d'autre, il n'y aurait désormais d'ajustement par le truchement de versements ajoutés aux paiements de péréquation ou retranchés de ceux-ci."

Il a précisé qu'au cours de récentes réunions à Ottawa, les hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux ont précisément discuté de cette période d'ajustement concernant divers programmes conjoints.

"Je dis, a-t-il déclaré, qu'il faut qu'on en vienne au point où chacun reste chez lui et se mêle de ses affaires en vertu de la constitution; mais il faut établir cela sur la base de l'expérience, parce que le Québec et d'autres provinces, qui choisissent de participer, ne peuvent pas être étudiés à fond."

Quant aux allocations aux étudiants de 16 et 17 ans, M. Lesage explique que le fédéral avait consenti à accepter la suggestion que lui-même avait faite, l'équivalence fiscale, soit trois points de l'impôt sur le revenu des particuliers p-ur une somme annuelle de \$15 millions.

C'est ainsi que pour l'an prochain l'impôt de base sera de 24 p.c. pour le Québec et de 21 p.c. pour toutes les autres provinces. Le premier ministre a admis que dans ces deux cas, il ne s'agissait pas de la perfection, car le Québec n'avait pas encore la complète liberté de disposer comme il l'entend des sommes récupérées du fédéral.

Il a rappelé sa prise de position lors de la conférence fédérale-provinciale de Québec en mars dernier.

"Je faisais alors, dit-il, des propositions sur le mécanisme d'option qui nous permettrait de sortir des programmes conjoints. Je proposais qu'à partir de janvier 1967, soit vers l'époque où les arrangements fiscaux de 1967-1972 entreraient en vigueur, on évaluerait l'expérience des deux années précédentes et, à la lumière de celle-ci, on pourrait déterminer certaines modalités en vertu desquelles le Québec serait libre d'agir à sa guise, à l'intérieur des domaines qui ne seraient plus soumis à la réglementation fédérale. Ni de part ni d'autre, il n'y aurait désormais d'ajustement par le truchement de versements ajoutés aux paiements de péréquation ou retranchés de ceux-ci."

Il a précisé qu'au cours de récentes réunions à Ottawa, les hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux ont précisément discuté de cette période d'ajustement concernant divers programmes conjoints.

"Je dis, a-t-il déclaré, qu'il faut qu'on en vienne au point où chacun reste chez lui et se mêle de ses affaires en vertu de la constitution; mais il faut établir cela sur la base de l'expérience, parce que le Québec et d'autres provinces, qui choisissent de participer, ne peuvent pas être étudiés à fond."

Quant aux allocations aux étudiants de 16 et 17 ans, M. Lesage explique que le fédéral avait consenti à accepter la suggestion que lui-même avait faite, l'équivalence fiscale, soit trois points de l'impôt sur le revenu des particuliers p-ur une somme annuelle de \$15 millions.

C'est ainsi que pour l'an prochain l'impôt de base sera de 24 p.c. pour le Québec et de 21 p.c. pour toutes les autres provinces. Le premier ministre a admis que dans ces deux cas, il ne s'agissait pas de la perfection, car le Québec n'avait pas encore la complète liberté de disposer comme il l'entend des sommes récupérées du fédéral.

Il a rappelé sa prise de position lors de la conférence fédérale-provinciale de Québec en mars dernier.

Les provinces font l'unanimité autour d'Ottawa

Nécessité de l'assurance-santé mais dans un avenir plus ou moins immédiat

OTTAWA — La conférence fédérale-provinciale des ministres de la santé a révélé hier un degré étonnant d'unanimité en faveur de l'établissement d'un régime complet d'assurance-santé tel que préconisé par la commission Hall dans le premier volume de son rapport. Presque toutes les provinces ont donné leur adhésion enthousiaste à la première recommandation de la Commission, mais toutes ne sont pas disposées à la mettre en application aussi rapidement. "Nous ne pourrions pas aller plus vite que nous le permettront nos revenus," ont-elles dit. Le ministre fédéral, Mme Judy LaMarsh, a été la première à faire cette réserve. "Il faut tout de même reconnaître que les recommandations du rapport vont engendrer des dépenses importantes tant au niveau fédéral qu'au niveau provincial, a-t-elle dit à l'ouverture de la conférence. De telles dépenses ne sauraient être envisagées autrement qu'à la lumière de nos sources de revenus." Quelques provinces ont insisté, en outre, sur la primauté du pouvoir provincial dans le domaine de la santé et elles ont prévenu le gouvernement fédéral qu'il devrait leur abandonner une très grande mesure d'autonomie advenant la mise en oeuvre d'un régime d'assurance-santé. La province de Québec s'est certes montrée la plus intransigente, mais la Colombie britannique a aussi indiqué qu'elle était avare de ses pouvoirs.

Mlle LaMarsh

Le ministre de la santé nationale et du bien-être social a fait savoir que son ministère a institué un comité spécial qui sera chargé de définir d'une manière acceptable quelle catégorie de malades mentaux recevraient des soins en vertu du programme national d'assurance-santé.

Mlle LaMarsh a précisé qu'il en coûterait \$53,000,000 de plus cette année pour donner des soins aux malades atteints de maladies mentales et de tuberculose alors que l'on s'attend que le programme coûtera plus de \$420,000,000 durant l'année financière 1964-1965.

Le comité, dont la création a été approuvée en mars dernier, lors de la conférence fédérale-provinciale, doit se réunir sous peu.

Mlle LaMarsh est cependant d'avis que les malades mentaux et atteints de tuberculose devraient bénéficier de ce programme. "C'est simplement une question d'argent."

"Il nous faut procéder lentement et étape par étape". Le ministre a fait cette déclaration peu après l'ouverture d'une conférence fédérale-provinciale des ministres de la Santé réunis à Ottawa pour discuter du rapport de la commission royale d'enquête Hall sur les services de santé, du régime d'assurance-hospitalisation et des subventions nationales à la santé.

La conférence durera deux jours.

Le Québec, représenté par le Dr. Alphonse Couturier, ministre de la Santé n'est pas prêt à adopter un programme d'assurance-santé immédiatement, tant que les questions relatives au coût, aux besoins, aux revenus fiscaux et à l'autonomie provinciale n'auront pas été étudiées à fond.

Etape préliminaire

Mlle LaMarsh, dans son discours de bienvenue, a touché ce point.

"Nous admettons pleinement les responsabilités des provinces en matière de santé, a-t-elle dit, mais nous croyons que la nature des consultations et des discussions à renforcer et à compléter le développement des services de santé d'un bout à l'autre du pays."

"Je crois que ceci est conforme au désir exprimé de consultations et de coopération plus étroites dans ces questions importantes."

La commission Hall, dans son rapport, avait demandé la tenue d'une conférence fédérale-provinciale dans les six mois suivant la présentation du rapport, pour étudier les moyens de prendre pour mettre en vigueur le programme d'assurance-santé qu'elle préconise.

La conférence actuelle est une étape préliminaire.

La Colombie-Britannique a également insisté sur l'aspect d'autonomie provinciale alors que l'Alberta exige que le patient paie une partie des frais encourus.

Le Manitoba a demandé la tenue d'une conférence chargée d'étudier les services de santé, le régime de retraite, et les problèmes relatifs à l'enseignement, compte tenu des revenus disponibles.

Quant à la Nouvelle-Ecosse et à Terre-Neuve, leurs représentants ont fait savoir que leur décision sera basée sur la participation fédérale.

L'Ontario estime enfin qu'il faudra beaucoup de travaux préparatoires avant de pouvoir mettre en vigueur les recommandations de la commission qui seront étudiées à une conférence fédérale-provinciale.

L'EXPLOITATION DES CHUTES HAMILTON

Smallwood croit encore aux câbles sous-marins

ST-JEAN, Terre-Neuve. — Le premier ministre Joe Smallwood, a déclaré hier qu'il aurait aujourd'hui une "importante réunion" à Boston où il serait question de l'exportation du courant des chutes Hamilton par voie maritime et terrestre à travers l'est du Canada vers l'Etat de New-York.

M. Smallwood manifestait ainsi sa confiance dans un projet mis en avant par d'anciens spécialistes qui pensent pouvoir transporter ce courant par câbles sous-marins à travers le détroit de Bellefleur et celui de Cabot pour le livrer ensuite par voie terrestre aux Etats-Unis.

Le premier ministre terre-neuvien est passé par Montréal hier soir et en est reparti en compagnie d'un ingénieur britannique appartenant à une firme spécialisée dans ce genre de transport de courant.

Ce matin, à 10 heures, devant le comité des privilèges et élections: René Hamel

QUEBEC (DNC) — C'est ce matin, à dix heures et trente, que le comité des privilèges et élections de l'Assemblée législative entendront son enquête sur l'accusation portée par Me Yves Gabias contre le procureur général.

Il s'agit d'un événement historique, car c'est la première fois depuis 1893 que le comité des privilèges et élections a la tâche de juger des accusations portées par un député contre l'un de ses collègues.

Les journaux de l'Assemblée législative de 1893 rapportent en effet un incident semblable, alors que M. Adélard Turgeon, député de Bellefleur, avait accusé M. Victor Allard, député de Berthier, d'avoir reçu la somme de \$1,200 pour permettre à un registrateur de conserver son poste. Dans son rapport, le comité conclut que l'accusation était non fondée, mais ne parle pas de ce qui est ad-

venu de l'accusateur, M. Turgeon. Ce dernier n'a pas dû être maltraité, puisqu'il a poursuivi une très longue carrière politique, qu'il a couronné comme président du conseil législatif, organisme qu'il avait d'ailleurs vertement dénoncé alors qu'il siégeait à la Chambre basse.

Il y a cinquante ans, en janvier 1914, il y eut l'affaire Mousseau; mais dans ce cas, ce fut un journal, et non un député, qui avait accusé le représentant libéral de Soulanges d'avoir touché un pot-de-vin d'une agence de détectives intéressée à faire adopter un projet de loi privé. La même accusation fut portée contre deux conseillers législatifs, MM. Louis-Philippe Bérard et Achille Bergevin.

Tous trois ont d'ailleurs démissionné pour se soustraire à un comité spécial d'enquête institué par l'Assemblée législative et le Conseil législatif pour juger de leur cas.

L'enquête avait prouvé que le député Mousseau avait effectivement touché un pot-de-vin.

Quant aux deux conseillers législatifs, la majorité de leurs collègues avaient jugé que leur démission forcée constituait une punition suffisante et qu'il n'y avait pas lieu de pousser l'enquête jusqu'au bout.

Dans le cas actuel, c'est un député, Me Yves Gabias qui, le 30 juin dernier, du parquet de l'Assemblée législative, portait une accusation directe contre le procureur général.

Le représentant U.N. de Trois-Rivières avait soutenu que Me René Hamel avait reçu, en juillet ou en août 1960, une somme de \$1,500 de l'Amédée Bellemare en échange de l'obtention d'un contrat de voirie d'une valeur de \$4,200.

Me Hamel avait énergiquement nié cette accusation, admettant toutefois que le dénommé Bellemare lui avait offert un tel pot-de-vin.

Lors du débat en Chambre sur la motion Gabias, le premier ministre avait proposé que le tout soit référé au comité des privilèges et élections qui siégera les 21, 23, 18 et 30 juillet.

Si Me Gabias réussit à prouver son accusation contre le procureur général, la Chambre pourra juger ce dernier indigne de siéger. Par contre, s'il ne la prouve pas, il court lui-même le risque d'être exclu temporairement de l'Assemblée législative.

Les peintres de Dominion Bridge ont violé la loi du dimanche!

QUEBEC. — "Si la Dominion Bridge est décidée à violer la loi du dimanche, elle pourrait bien avoir plus de difficulté à obtenir des contrats du gouvernement à l'avenir", a déclaré lundi le ministre des travaux publics, M. Hervé Guvin.

Le haut-fonctionnaire a formulé ce commentaire après avoir été questionné, à sa grande surprise, au sujet d'une situation révélée à l'Assemblée législative avec fortes protestations par le député Maurice Bellemare, (UN-Champlain), quelques instants plus tôt.

M. Bellemare a fait part à la Chambre de son indignation d'avoir vu dimanche six peintres de l'oeuvre sur le pont de Saint-Anne-de-la-Pérade, à une soixantaine de milles au sud-ouest de Québec, près de Trois-Rivières.

En confirmation, la situation dénoncée par M. Bellemare, le sous-ministre Guvin a par la suite révélé que la compagnie avait passé outre à des instructions précises qui lui avaient été données le surintendant du ministère à Ste-Anne-de-la-Pérade, après qu'il eut eu vent de ses intentions.

M. Guvin s'est dit "estomaqué" de la désobéissance affichée en cette circonstance par la compagnie. Il a ajouté qu'un rapport détaillé serait préparé à l'intention du ministre, M. René St-Pierre, au sujet de la Chambre au moment de l'incident.

Fisher: les députés québécois font le jeu politique du Québec en rejetant les prêts étudiants

OTTAWA. — De nouveaux députés de l'opposition conservatrice et créditiste ont annoncé hier leur intention de voter contre le projet de loi du gouvernement visant à faciliter l'accès aux prêts pour les étudiants fréquentant l'université.

Le député néo-démocrate de Port-Arthur, M. Douglas Fisher, les a accusés de jouer le jeu politique du Québec et d'user de tactiques mesquines pour bloquer une loi que toutes les autres provinces attendent et en faveur de laquelle se montrent la majorité des députés.

M. Paul Martineau (P.C.-Pontiac-Témiscamingue) a répondu à M. Fisher qu'il ne lui appartenait pas d'influencer la décision de la Chambre et lui a demandé de retirer ses propos pour les moins acerbes envers les conservateurs du Québec.

M. Fisher a refusé et a réitéré ses accusations, ajoutant que M. Martineau, s'il était contre le bill, n'avait qu'à voter contre alors que ceux qui le veulent réellement voteraient en faveur de son adoption.

M. Martineau a déclaré dans son exposé, alors que le débat se poursuivait sur le bill C-110, prévoyant la création de prêts de \$1,000 aux étudiants, jusqu'à un maximum de \$5,000 durant cinq ans, et un maximum global de \$40,000,000 pour la première année, que le bill venait en conflit direct avec le code civil du Québec, parce qu'il permettait aux mineurs d'agir comme des majeurs.

Sans amendements de nature à corriger cette lacune, le député s'est dit d'avis qu'il était injuste pour le Parlement de l'approuver.

M. Martineau a également accusé le gouvernement de faire preuve d'arrogance et de saper les bases mêmes de la constitution.

M. Fisher n'y est pas allé de main morte. Il a accusé les conservateurs du Québec de vouloir mettre le couteau dans le bill même si la majorité des Canadiens demandent son adoption.

M. Théogène Ricard (P.C.-Hyacinthe-Bagot) s'était plus tôt prononcé contre l'adoption.

Voir page 14 : Fisher



La police a patrouillé toute la journée à Harlem où la tension reste très grande

NEW YORK. — D'imposantes patrouilles de policiers casqués ont circulé hier dans les rues de Harlem hier cependant que les autorités municipales et les chefs intégrationnistes se consultaient pour prendre des mesures afin de prévenir une répétition des sanglants désordres de la fin de semaine dernière.

On ne signale plus de désordres; mais la situation demeure tendue dans le quartier le plus peuplé de la métropole américaine.

Il paraît évident que le directeur national du Congrès pour l'égalité raciale, appelé CORE, M. James Farmer est loin d'être content du comportement des autorités new-yorkaises.

Il a indiqué qu'il avait l'intention de communiquer avec le gouverneur Nelson A. Rockefeller pour lui faire quelques recommandations. Il n'a pas voulu faire de révélations à ce sujet et s'est borné à dire qu'il faudra recourir à la milice de l'Etat si les citoyens n'ont pas la protection qui leur est due.

M. Farmer a précisé que des membres de son personnel étaient entrés en contact avec le bureau du président Johnson à Washington. Il a toutefois affirmé qu'il n'est pas encore question de faire intervenir les policiers fédéraux dans le quartier troublé de Manhattan. Le président Johnson a déjà signalé que les gendarmes fédéraux étaient à la disposition des autorités locales.

BILAN

On a dressé entre-temps, le bilan des émeutes de la fin de semaine:

— Un Noir a été tué d'un coup de feu.

— Cinq autres Noirs ont été blessés par des coups de feu; aucun d'eux ne se trouve dans un état grave.

— Au-delà d'une centaine de blessés parmi lesquels se trouvent au moins 25 policiers qui ont été touchés par des éclats de verre ou d'autres objets hétéroclites.

— Plus d'une centaine d'autres personnes ont été arrêtées; une dizaine d'entre elles sont accusées de pillage.

La police new-yorkaise a indiqué que 45 magasins ont été endommagés; quatre d'entre eux ont été pillés. Le butin s'élevait à \$2,000 volés dans la caisse d'un supermarché, 200 cartouches de cigarettes, 100 caisses de bière, et une quantité non précisée d'armes, d'appareils de photo, de vêtements, de bijoux et de montres.

D'autre part, M. Jesse Gray, qui mena récemment une campagne contre les hauts loyers de Harlem, a lancé un appel à "100 révolutionnaires noirs bien entraînés et prêts à mourir" pour contrer les "brutalités policières" à Harlem. "Il n'y a qu'une solution, affirma-t-il dans une église presbytérienne du quartier noir, pour redresser cette situation: c'est la guérilla".

Voir à la page 14: La police a...

EATON — UN PACTE ENTRE LE RUSTIQUE AUTOMNE ET LA MODE ARISTOCRATIQUE

Mystérieux mélange d'étoffes rugueuses sur fond de soie, de cuir façonné, de pierres, de dentelles de couleurs fortes et de lignes sinueuses, la mode automnale renouvelle encore la grâce de la femme...



Les bas ajourés

Signés "Duchess", ceux-ci en tulle de nylon sans coutures sont disponibles en 2 variantes d'une exquise féminité pour la jambe: grand losange en beige neutre et chocolat et petit losange brun chocolat et gris anthracite. Pointure 8 1/2 à 10 jambe courte, 8 1/2 à 11 jambe moyenne et 9 1/2 à 11 jambe longue.

Rayon 301, au rez-de-chaussée, chez EATON

1.50
La paire

Le soulier "Tour d'Horloge"

Ceux illustrés ci-haut sont signés JOYCE. 4 agréables modèles pouvant se porter de 9 à 9h. Des lignes souples, coupées dans des cuirs de veau grenés, des cuirs vernis: le trotteur à semelles côtelées et l'escarpin classique disponibles dans le noir, cannelle et beige loutre en pointures 6 à 10AA et 5 à 10B. Le soulier de marche en cuir verni noir est aussi disponible en cuir de veau noir, brun cannelle, beige loutre, rouge et bleu; pointures 7 à 10AAA, 6 1/2 à 11AA et 5 à 11B. Le trotteur à brides est disponible en ton de noir et brun cannelle; pointures à 11AA et 5 à 10B.

Rayon 308, au deuxième étage, chez EATON

14.95
La paire

FACILITES DE STATIONNEMENT SUPPLEMENTAIRES

En raison des constructions du métro et autres, la réorganisation du stationnement s'est révélée nécessaire. Nous nous excusons de cet inconvénient, mais vous pouvez quand même profiter des tarifs de stationnement EATON à:

1. STATIONNEMENT SILVERDALE
Avenue McGill College, angle Burnside
2. PLACE VILLE MARIE
Entrée: McGill College à Mathcart
3. STATIONNEMENT GLORE
1218, entre Phillips à Cathcart

Vous bénéficiez des taux de stationnement d'EATON quand vous faites valider le talon du billet de stationnement à ces endroits chez EATON:

Rez-de-chaussée — Bureau de renseignements, près des escaliers mobiles; Comptoir des timbres; rayon de la papeterie;
Quai des billets d'autobus, côté rue Ste-Catherine.
4e étage — Bureau de poste
5e étage — Bureau du Service



Le sac-enveloppe

Compact, en cuir de veau noir doublé d'un fin plastique simili-cuir deviendra grand favori à cause de son côté désinvolte et pratique. Env. 10" x 7" x 3"...

Fermeture en métal de ton or.

21.95
Chacun

Rayon 317, au rez-de-chaussée, chez EATON

Le gant tandem

D'une élégance incomparable, ce modèle Gleneaton combine un dos de cuir souple à une paume en nylon extensible. Sa longueur classique 8 boutons permet de l'enfiler avec les ensembles les plus chics. Tons de noir et brun disponibles en une pointure unique de 6 à 7 1/2

Rayon 302, au rez-de-chaussée, chez EATON

6.95
La paire

Les bijoux à perles

Rehaussés de petites pierres orneront les élégantes des oreilles aux poignets. Ci-illustrés: modèles de feuilles délicatement travaillées en ton or.

Collier **7.50**

Bracelet **6.00**

Boucles d'oreilles **7.00**

Broches **6.00**

L'ensemble est signé TRIFARI de New York.

Rayon 215 au rez-de-chaussée, chez EATON

Montréal: la hausse de la valeur locative cause une augmentation de 9.3 p. c. de la taxe d'eau et de 7.7 p. c. de la taxe d'affaires

Nouvelles de la Législature

par Marcel THIVIERGE

M. Lafrance démissionnera, si...

"Il est évident que je ne ferais pas partie d'un gouvernement qui serait favorable au bar ouvert, le dimanche", a déclaré, hier le ministre de la famille et du bien-être quand l'opposition l'a prié de préciser les termes qu'il avait employés lors d'un discours, à Longueuil, dimanche soir. M. Emilien Lafrance a expliqué qu'il avait dit que le gouvernement avait reçu des pressions des hôteliers et des chambres de commerces demandant la suppression du repas obligatoire qui doit accompagner, le dimanche, toute consommation de boissons alcooliques dans les établissements publics. "Il n'en est pas question à l'heure actuelle", a-t-il ajouté.

Carte d'identité pour les jeunes...

Par la même occasion, M. Lafrance a annoncé que, lorsqu'il aura toutes les informations désirées, il soumettra à ses collègues du cabinet un projet de carte d'identité pour les jeunes. "Il ne s'agit pas, dit-il, d'une carte obligatoire, mais facultative. Il en a déjà été question au cabinet". Cette carte pourra faciliter l'application de la loi des alcools qui interdit aux jeunes de moins de 20 ans l'accès aux tavernes, bars, etc.

Les brasseries et les étudiants...

Le ministre de la famille et du bien-être a dénoncé comme scandaleuse la sollicitation faite par un représentant de brasserie à Trois-Rivières auprès des jeunes étudiants. Dans une lettre, il les invite dans les locaux de son agence de distribution afin de célébrer leurs succès scolaires ou "noyer leurs échecs". Le procureur général fait actuellement enquête dans ce cas. "Le problème est à l'étude", a dit, hier, à l'assemblée législative, M. René Hamel.

Les fonctionnaires et l'opposition...

Même si le sort des fonctionnaires ne relève pas du bill 54 et que le urcas fera l'objet de pourparlers entre leurs représentants et ceux du gouvernement, l'opposition n'en a pas moins l'intention de discuter de la possibilité de leur accorder le droit de grève. M. Paul Dozois abordera cette question alors qu'on étudiera l'article 93 du bill 54.

Les absents du lundi...

Les députés n'aiment guère quitter leurs familles pour venir siéger le lundi d'autant plus que plusieurs d'entre eux doivent se mettre en route vers Québec dès le dimanche. C'est pourquoi les absences sont nombreuses. Hier, par exemple, à l'ouverture de la séance on remarquait huit députés de l'opposition et trente ministériels sur un total de quatre-vingt-onze.

Le comité des comptes publics...

Le comité des comptes publics fera-t-il rapport à l'assemblée législative pour lui apprendre qu'il s'est ajourné à dimanche, le 30 août prochain. A cette question du chef de l'opposition, le premier ministre a répondu que le comité avait siégé, l'an dernier, et qu'il n'avait pas fait de rapport. Le président de la Chambre, M. Richard Hyde, a expliqué qu'il appartenait au comité et non à l'Assemblée législative de décider s'il y avait lieu de rédiger un rapport.

550 acres au lieu de 300...

Le ministre de l'Agriculture, M. Alcide Courcy, a déposé, hier, un projet de loi dont l'un des buts est de porter de 300 à 550 acres le maximum de la superficie des lots concédés par le gouvernement aux colons. De plus, l'aspirant colon, désirant obtenir un lot, devra prêter serment devant un fonctionnaire spécialement autorisé à cette fin. Avant de pouvoir obtenir une superficie de terrain supplémentaire, le colon devra avoir cultivé la moitié de son lot. Le nouveau texte précise: "La moitié de la partie cultivable".

Terres et forêts: deux projets de loi...

L'assemblée législative a adopté, hier, en première lecture deux projets de loi du ministère des Terres et Forêts. Le premier concerne la concession de permis de coupe renouvelable au prix minimum de mille dollars le mille carré à la fédération des chantiers coopératifs du Saguenay, au syndicat du chantier coopératif de Notre-Dame-de-la-Doré, à Chibougamau Lumber à Gagnon et frères, de Roberval, et Paradis et fils, d'Abitibi. Le second stipule, entre autres que lors des échanges des concessions forestières, on ne tiendra plus compte de la superficie, mais bien de la valeur des bois, établie après inventaire.

Un plan d'urbanisme prévoyant une population deux fois plus grande sur l'île de Montréal

Le plan d'urbanisme qui sera révélé au public vers la fin de 1966 indiquera schématiquement le développement anticipé de la région métropolitaine d'ici 1981, alors que la population sera vraisemblablement le double de ce qu'elle est aujourd'hui.

C'est ce que nous révèle "Métropole", dont le deuxième numéro vient d'être publié par le service d'urbanisme de Montréal.

Le plan directeur en préparation couvrira la région dans un rayon de quelque 35 milles de Montréal, qui en constitue le noyau, avec une superficie de 2,179,000 acres et une population, au recensement de 1961, de quelque 2,406,000 âmes.

"Les études effectuées par le service d'urbanisme nous ont révélé que prévoir un développement sain et ordonné de la ville, des municipalités de l'île et de la région environnante, n'est possible qu'à l'échelle de la région. Personne n'a l'autorité d'en préparer le plan directeur. L'initiative revient cependant à la ville de Montréal qui a assumé cette responsabilité morale tant en raison de sa situation géographique dominante que du fait que son développement ne saurait être dissocié de celui de l'ensemble de la région."

"Métropole" veut être un outil de dialogue. La revue révèle que le nombre des logements augmente plus rapidement que celui des familles, à Montréal. La moyenne est passée de 4.0 à 3.7 entre 1951 et 1961. On note aussi des différences frappantes entre la ville de Montréal et le reste de la zone métropolitaine.

Selon un article signé par Herman Welp, de plus en plus, les familles de petite taille, les jeunes gens et les personnes seules ont tendance à favoriser la ville comme lieu de résidence. On constate une migration des individus âgés de 15 à 30 ans vers la ville de Montréal et une migration nette vers le reste de la zone des individus appartenant aux autres groupes d'âge.

Selon les auteurs de "Métropole", "nous pouvons nous attendre dans l'avenir à une différenciation de plus en plus grande des caractéristiques de la population de la ville et du reste de la zone métropolitaine. La ville de Montréal et ses banlieues immédiates verront augmenter la proportion des personnes seules alors que plus de familles gagneront des banlieues plus éloignées avec leurs jeunes enfants. Le plan devra tenir compte de ces données sur la distinction future des familles et des ménages."

"Métropole" a pour but de renseigner le public sur les progrès réalisés dans la conception du plan directeur, afin que Montréal devienne une métropole à la mesure des aspirations et des besoins de ses habitants."

La circulation sera détournée par les rues Burnside et Union et, également par l'avenue du Président Kennedy qui sera ouverte par la même occasion entre les rues St-Urbain et Victoria.

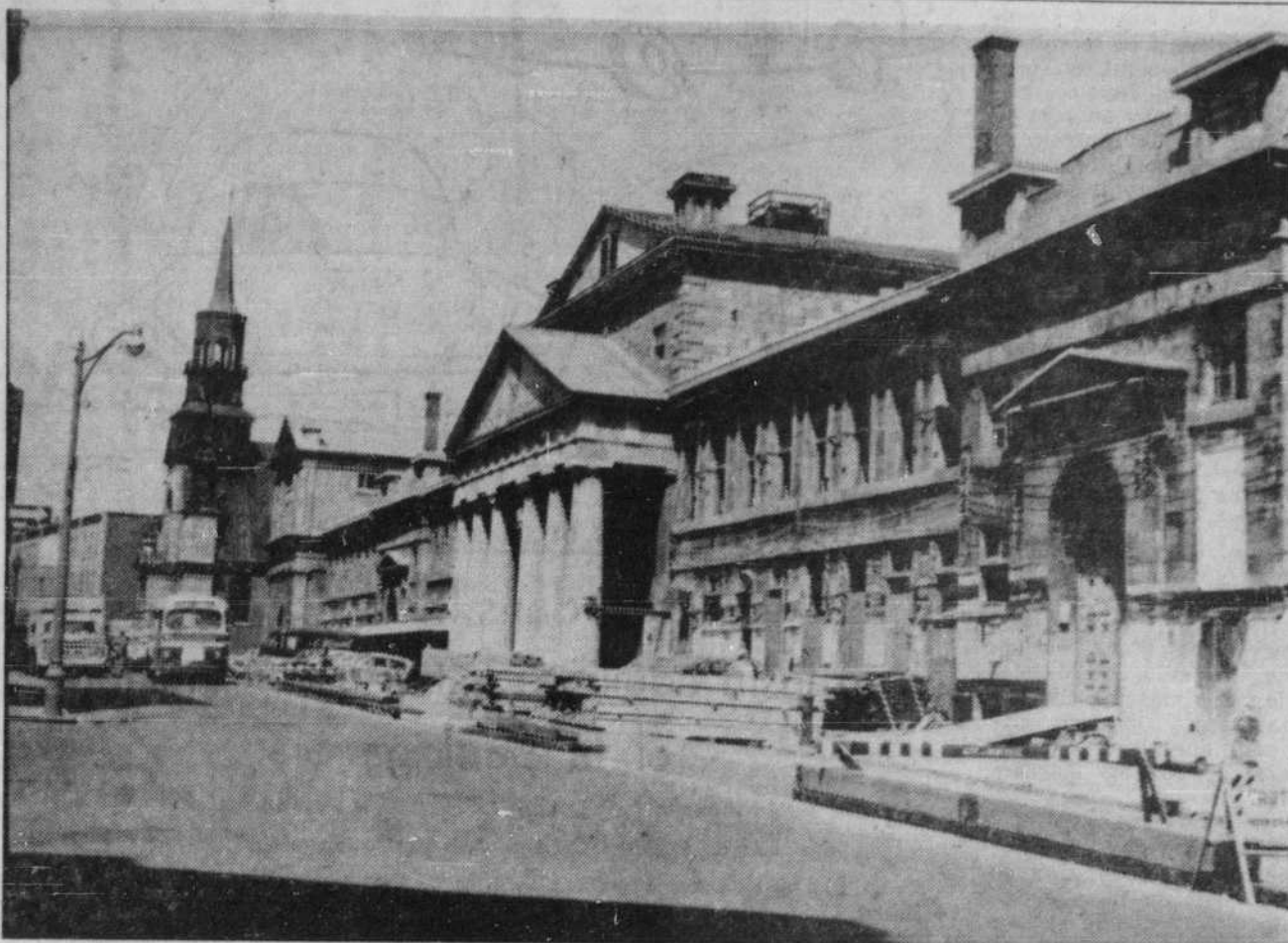
Le service de la Circulation de la ville de Montréal avertit la population que la rue Jarry, entre les rues LaJeuette et St-Denis, sera fermée à la circulation à compter de lundi matin, le 20 juillet, à 10 h. 00 pour une période de quelque six mois.

Cette interruption de la circulation s'impose afin de permettre la construction de la station de métro Jarry.

Les automobilistes sont priés d'emprunter les rues voisines et, à cette fin, des restrictions seront apportées au stationnement le long des rues Guizot, Gouin, Henri-Julien et St-Gérard.

La construction de la station de métro McGill qui est déjà en cours entrainera la fermeture de la rue University entre la rue Burnside et l'avenue du Président Kennedy, pour une période de trois (3) mois environ, à partir de MARDI MATIN, le 21 JUILLET 1964 à 9 h. 30 A.M.

La circulation sera détournée par les rues Burnside et Union et, également par l'avenue du Président Kennedy qui sera ouverte par la même occasion entre les rues St-Urbain et Victoria.



Pendant des générations, un vénérable vieillard avait accueilli, dès l'aube, les équipages somnolents des marchands qui, des sillons des champs apportaient au cœur de Montréal, le souffle vert et l'odeur de leurs récoltes. Ce vieillard, depuis plusieurs semaines déjà ne reçoit plus. Mais, c'est par coquetterie. Il est en train de se "refaire une beauté". Il redeviendra bientôt l'inspiration du "vieux Montréal", mais il s'est assagi; il ne veut plus alimenter les conversations des marchands de volailles; il reçoit maintenant des messieurs à cravates et son parfum s'adoucit un peu avec l'aide des demoiselles. Il deviendra l'hôte de l'administration municipale qui lui fait sa toilette pour y loger quelques-uns de ses services. Le lecteur aura reconnu le marché Bonsecours. (Photo Le Devoir, par Denis St-Jean)

Faits divers

Bilan du week-end

Au moins 78 personnes sont mortes dans des accidents au Canada au cours de la fin de semaine. Un relevé de la Presse canadienne pour la période allant de six heures du soir vendredi à minuit dimanche indique un total de 37 morts dans des accidents de la route, 32 noyades, une mort dans un incendie et huit morts causés par divers autres accidents. L'Ontario a enregistré 24 accidents, et le Québec 23; 15 noyades et 8 accidents de la route.

Morts accidentelles

Léonide Gagné, 15 ans, s'est noyé vendredi près de sa demeure à Grande-Vallee en Gaspésie.

Anita Leblanc, 18 ans, de Magog, s'est noyée vendredi dans le petit lac Memphrémagog, lorsque son embarcation a chaviré.

Roger Beauchemin, 18 ans, s'est noyé samedi alors qu'il se baignait dans un lac près de Drummondville.

Lise Champagne, 16 ans, s'est noyée samedi dans un lac près de sa demeure à Castagnier, à 260 milles au nord-ouest d'Ottawa.

Mme Paul Boucher, 40 ans, de Montréal, s'est tuée vendredi soir lorsque son automobile a plongé dans un ravin près de St-Jovite.

Roger Lemieux, 33 ans, de Lanoraie, est mort lorsque l'automobile qu'il conduisait a frappé un arbre près de Lavaltrie.

Michel Malet, 50 ans, et son fils de quatre ans, Wilfred, se sont noyés vendredi soir dans la rivière du Nord, à Lachute.

Lillian Baker, âgée de 35 ans, de Pincourt dans le comté de Vaudreuil, est morte instantanément lorsque sa voiture est entrée en collision avec un train hier après-midi à Terrasse Vaudreuil. Ses deux enfants s'en sont tirés indemnes, mais sa compagne de voyage, Mme Anna Schwartz, âgée de 65 ans, de Winnipeg, est dans un état critique à l'hôpital.

Accident au travail

KENOGAMI. Arthur Polier, 27 ans, a été blessé mortellement dimanche lorsqu'il a été happé par les lames d'un évalateur qu'il était en train de nettoyer à l'usine Price Brothers de Kenogami.

Autopsie

LAFLECHE. La Sûreté provinciale a communiqué que M. Joseph Charest, ancien inspecteur de bâtiments de Lafleche, est mort de causes naturelles. On avait cru tout d'abord qu'il avait été empoisonné par l'oxyde de carbone. L'homme de 34 ans aurait succombé à une "congestion généralisée". Le corps de M. Charest fut découvert vendredi dans son auto stationnée dans cette municipalité de la rive sud du St-Laurent. De l'autre côté de la rivière où était l'auto, un incendie a détruit le chalet d'un conseiller municipal de Lafleche, M. Arthur McNicoll. Le chalet a brûlé huit heures avant qu'on ne découvre M. Charest mort. Ce dernier avait été congédié six semaines plus tôt par le conseil municipal sous prétexte que son salaire n'avait pas été prévu dans le budget annuel et que la municipalité manquait de fonds. Deux semaines après son congédiement, M. Charest avait intenté une poursuite contre des conseillers municipaux en les accusant de ne pas avoir payé leurs taxes d'amélioration locale à temps.

Enfant mort à Manic

QUEBEC — Le département du procureur général a annoncé hier que le corps de l'enfant de cinq semaines dont on a retrouvé le corps sur le chantier de construction Manic 2, sera transporté à Québec pour procéder à une autopsie. La tête de l'enfant était prise dans un sac de plastique. Ce chantier de construction est situé à 300 milles au nord-est de Québec.

Enquête du coroner

QUEBEC — Le coroner de Québec M. Guy Desjardins a institué une enquête hier sur la mort de Jean-Guy Tanguay, âgé de 22 ans, mort vendredi soir, près de l'édifice du Revenu provincial de ce qui est, selon le rapport de l'autopsie, une hémorragie provoquée par une fracture du crâne. La police fait enquête sur les dires de témoins qui ont déclaré que Tanguay a été pris à partie par un homme de forte taille qui a ensuite pris la fuite.

Vol de bijoux

QUEBEC — Un vol de diamants bruts, de bagues et de bijoux ornés de diamants, évalués à quelque \$125,000, a été perpétré, en fin de semaine, dans une bijouterie de Québec. Il s'agirait du vol le plus considérable du genre jamais commis dans la vieille capitale.

Le président de l'Association des chefs de police, M. J.A. Laforêt, de Matane, a annoncé à la réunion privée la création d'un secrétariat permanent à Québec et le lancement prochain d'une revue policière intitulée: "Les forces de l'ordre".

Feux de forêt

QUEBEC — Un feu de brousse, près de Napierville, et deux incendies de forêt, l'un dans la région de Baie-Comeau, l'autre, de Maniwaki, ont été maîtrisés en fin de semaine. Un porte-parole du ministère des Transports et Communications, M. Louis Bédard, la police croit qu'il s'agit de l'oeuvre d'experts.

Un trop long voyage

PARIS — Ils venaient de Calcutta, ils avaient faim, ils avaient soif, le long voyage à haute altitude et les escaliers prolongés sous une chaleur de plomb ont eu raison de la résistance de 2,000 petits oiseaux des Indes destinés à un importateur parisien.

Le 18 juillet, 30 cages d'où s'échappaient des pépiements de détresse arrivaient à l'aéroport d'Orly venant de Londres. Dans ces cages d'un poids total de 900 livres on pouvait voir des oiseaux multicolores qui avaient le bec ouvert et l'œil fatigué. Déjà 400 de leurs compagnons étaient morts à leur arrivée à l'aéroport britannique et à Orly ils allaient devoir attendre 48 heures dans un magasin de fret que s'achève le repos du week-end observé par le personnel chargé de les conduire à leur destination.

En dépit du dévouement du personnel de fret de l'aéroport, il fut matériellement impossible de prodiguer aux petits volatiles les soins requis par leur état. Aussi beaucoup succombèrent-ils. Et, partis 14,000 de Calcutta, ils n'étaient plus que 12,000 hier matin lorsqu'ils furent acheminés chez l'importateur parisien.

Me Gabias décrit au cours de l'émission télévisée, les procédures parlementaires qu'il a lui-même entreprises pour faire comparaître le contrôleur des assurances, M. Charles Faure, fonctionnaire qui relève directement du ministre des finances, M. Lesage, et d'autres témoins.

Il relate ensuite comment, le premier ministre et la majorité qui constituent ses députés, ont bloqué ses efforts, parce que, dit-il, "M. Lesage avait quelque chose à cacher dans l'administration de son ministère des finances, et qu'il avait intérêt à ce que la vérité ne soit pas connue sur certaines dépenses approuvées par le contrôleur des assurances à la demande de son chef de cabinet".

Le député de Trois-Rivières rappelle comment le premier ministre a ajourné au dimanche le 30 août prochain, donc après la fin de la présente session, le comité des comptes publics, dit que les libéraux empêchent ainsi l'opposition et le peuple d'exercer leur droit de regard dans l'administration libérale et de faire l'examen des dépenses de leur régime.

"J'affirme devant la population de la province, déclare en terminant Me Gabias, que les droits du peuple et de ses représentants dans l'opposition sont en danger si les règlements de la Législature concernant la tenue des réunions du comité des comptes publics peuvent être piétinés, comme M. Lesage l'a fait."

Laporte annonce la mise en tutelle prochaine de la ville de Lafleche



SAINT-LAMBERT — Le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, a annoncé hier la mise en tutelle prochaine de la ville de Lafleche et de la Commission scolaire catholique de Jacques-Cartier, en banlieue de Montréal, sur la rive sud. Il a annoncé cette double nouvelle au cours d'une conférence de presse convoquée à Saint-Lambert.

M. Laporte a annoncé également que la commission inter-municipale de la Rive sud était toujours en fonction et qu'elle étudiait de très près le projet du traitement des eaux usées en coopération avec la Corporation de l'Exposition universelle en 1967.

Une enquête sur l'administration, notamment celle de la police et des pompiers, est en cours.

Les chefs de police et de pompiers ont leur secrétariat permanent à Québec

QUEBEC — La direction de l'Association des chefs de police et pompiers de la province a tenu une réunion extraordinaire, en fin de semaine, afin de raffermir l'entente déjà conclue avec l'Union des municipalités au sujet de la loi de police que l'Association présentera bientôt.

La rencontre de la fin de semaine épaule en quelque sorte celle de vendredi, à Valleyfield. Le président de l'Association des chefs de police, M. J.A. Laforêt, de Matane, a annoncé à la réunion privée la création d'un secrétariat permanent à Québec et le lancement prochain d'une revue policière intitulée: "Les forces de l'ordre".

Les directeurs de la revue seront connus plus tard.

Les délégués des deux organismes, se réuniront de nouveau le 3 septembre prochain, à St-Hyacinthe.

Les délégués des deux organismes, se réuniront de nouveau le 3 septembre prochain, à St-Hyacinthe.

Les délégués des deux organismes, se réuniront de nouveau le 3 septembre prochain, à St-Hyacinthe.

Les délégués des deux organismes, se réuniront de nouveau le 3 septembre prochain, à St-Hyacinthe.

Les délégués des deux organismes, se réuniront de nouveau le 3 septembre prochain, à St-Hyacinthe.

Les délégués des deux organismes, se réuniront de nouveau le 3 septembre prochain, à St-Hyacinthe.

Les délégués des deux organismes, se réuniront de nouveau le 3 septembre prochain, à St-Hyacinthe.

Les délégués des deux organismes, se réuniront de nouveau le 3 septembre prochain, à St-Hyacinthe.

Les délégués des deux organismes, se réuniront de nouveau le 3 septembre prochain, à St-Hyacinthe.

Les délégués des deux organismes, se réuniront de nouveau le 3 septembre prochain, à St-Hyacinthe.

Les délégués des deux organismes, se réuniront de nouveau le 3 septembre prochain, à St-Hyacinthe.

Les délégués des deux organismes, se réuniront de nouveau le 3 septembre prochain, à St-Hyacinthe.

Les délégués des deux organismes, se réuniront de nouveau le 3 septembre prochain, à St-Hyacinthe.

Les délégués des deux organismes, se réuniront de nouveau le 3 septembre prochain, à St-Hyacinthe.

Les délégués des deux organismes, se réuniront de nouveau le 3 septembre prochain, à St-Hyacinthe.

Les délégués des deux organismes, se réuniront de nouveau le 3 septembre prochain, à St-Hyacinthe.

Les délégués des deux organismes, se réuniront de nouveau le 3 septembre prochain, à St-Hyacinthe.

Les délégués des deux organismes, se réuniront de nouveau le 3 septembre prochain, à St-Hyacinthe.

Les délégués des deux organismes, se réuniront de nouveau le 3 septembre prochain, à St-Hyacinthe.

Les délégués des deux organismes, se réuniront de nouveau le 3 septembre prochain, à St-Hyacinthe.

Les cabaretiers ne contribueront pas au fonds de pension de leurs 200 musiciens

La Cour supérieure a ordonné à la Guilde des musiciens de Montréal de mettre fin à ses tentatives en vue d'amener les propriétaires de 14 clubs de nuit de Montréal à contribuer au fonds de pension des 200 musiciens à leur emploi. On a appris, hier, que l'ordre a été émis dans une injonction interlocutoire obtenue par les propriétaires. Ces derniers soutiennent que les méthodes utilisées par la Guilde de nuit de Montréal à l'égard d'une "épée de Damoclès". Selon les propriétaires, la Guilde réclamait une contribution égale à cinq pour cent des salaires versés aux musiciens.

M. le juge Philippe Lamarre a déclaré qu'un fonds de pension est raisonnable de nos jours. Il a ajouté cependant que la Guilde voulait imposer des conditions onéreuses et injustes. Selon le juge, les propriétaires sont incapables de défrayer seuls toute la contribution au fonds de pension auquel, dit-il, les employeurs des musiciens et la Guilde devaient tous participer.

Le juge a accusé la Guilde d'avoir recouru à des méthodes abusives et arbitraires en disant aux employeurs qu'ils devaient signer des contrats prévoyant la clause de pension, sans quoi ils risquaient de ne plus avoir les services des musiciens.

titutions autorisées à offrir le nouveau programme.

On sait déjà que cette classe de 12e année du cours secondaire des humanités doit s'ouvrir dans l'école de St-Esprit. En attendant que cette école possède tous les instruments pédagogiques nécessaires à la réalisation du programme, l'Externat classique St-Jean-Eudes a consenti à ouvrir sa bibliothèque et son laboratoire de physique aux étudiants de cette 12e année.

On sait déjà que cette classe de 12e année du cours secondaire des humanités doit s'ouvrir dans l'école de St-Esprit. En attendant que cette école possède tous les instruments pédagogiques nécessaires à la réalisation du programme, l'Externat classique St-Jean-Eudes a consenti à ouvrir sa bibliothèque et son laboratoire de physique aux étudiants de cette 12e année.

On sait déjà que cette classe de 12e année du cours secondaire des humanités doit s'ouvrir dans l'école de St-Esprit. En attendant que cette école possède tous les instruments pédagogiques nécessaires à la réalisation du programme, l'Externat classique St-Jean-Eudes a consenti à ouvrir sa bibliothèque et son laboratoire de physique aux étudiants de cette 12e année.

On sait déjà que cette classe de 12e année du cours secondaire des humanités doit s'ouvrir dans l'école de St-Esprit. En attendant que cette école possède tous les instruments pédagogiques nécessaires à la réalisation du programme, l'Externat classique St-Jean-Eudes a consenti à ouvrir sa bibliothèque et son laboratoire de physique aux étudiants de cette 12e année.

On sait déjà que cette classe de 12e année du cours secondaire des humanités doit s'ouvrir dans l'école de St-Esprit. En attendant que cette école possède tous les instruments pédagogiques nécessaires à la réalisation du programme, l'Externat classique St-Jean-Eudes a consenti à ouvrir sa bibliothèque et son laboratoire de physique aux étudiants de cette 12e année.

On sait déjà que cette classe de 12e année du cours secondaire des humanités doit s'ouvrir dans l'école de St-Esprit. En attendant que cette école possède tous les instruments pédagogiques nécessaires à la réalisation du programme, l'Externat classique St-Jean-Eudes a consenti à ouvrir sa bibliothèque et son laboratoire de physique aux étudiants de cette 12e année.

On sait déjà que cette classe de 12e année du cours secondaire des humanités doit s'ouvrir dans l'école de St-Esprit. En attendant que cette école possède tous les instruments pédagogiques nécessaires à la réalisation du programme, l'Externat classique St-Jean-Eudes a consenti à ouvrir sa bibliothèque et son laboratoire de physique aux étudiants de cette 12e année.

On sait déjà que cette classe de 12e année du cours secondaire des humanités doit s'ouvrir dans l'école de St-Esprit. En attendant que cette école possède tous les instruments pédagogiques nécessaires à la réalisation du programme, l'Externat classique St-Jean-Eudes a consenti à ouvrir sa bibliothèque et son laboratoire de physique aux étudiants de cette 12e année.

On sait déjà que cette classe de 12e année du cours secondaire des humanités doit s'ouvrir dans l'école de St-Esprit. En attendant que cette école possède tous les instruments pédagogiques nécessaires à la réalisation du programme, l'Externat classique St-Jean-Eudes a consenti à ouvrir sa bibliothèque et son laboratoire de physique aux étudiants de cette 12e année.

On sait déjà que cette classe de 12e année du cours secondaire des humanités doit s'ouvrir dans l'école de St-Esprit. En attendant que cette école possède tous les instruments pédagogiques nécessaires à la réalisation du programme, l'Externat classique St-Jean-Eudes a consenti à ouvrir sa bibliothèque et son laboratoire de physique aux étudiants de cette 12e année.

On sait déjà que cette classe de 12e année du cours secondaire des humanités doit s'ouvrir dans l'école de St-Esprit. En attendant que cette école possède tous les instruments pédagogiques nécessaires à la réalisation du programme, l'Externat classique St-Jean-Eudes a consenti à ouvrir sa bibliothèque et son laboratoire de physique aux étudiants de cette 12e année.

On sait déjà que cette classe de 12e année du cours secondaire des humanités doit s'ouvrir dans l'école de St-Esprit. En attendant que cette école possède tous les instruments pédagogiques nécessaires à la réalisation du programme, l'Externat classique St-Jean-Eudes a consenti à ouvrir sa bibliothèque et son laboratoire de physique aux étudiants de cette 12e année.

On sait déjà que cette classe de 12e année du cours secondaire des humanités doit s'ouvrir dans l'école de St-Esprit. En attendant que cette école possède tous les instruments pédagogiques nécessaires à la réalisation du programme, l'Externat classique St-Jean-Eudes a consenti à ouvrir sa bibliothèque et son laboratoire de physique aux étudiants de cette 12e année.

On sait déjà que cette classe de 12e année du cours secondaire des humanités doit s'ouvrir dans l'école de St-Esprit. En attendant que cette école possède tous les instruments pédagogiques nécessaires à la réalisation du programme, l'Externat classique St-Jean-Eudes a consenti à ouvrir sa bibliothèque et son laboratoire de physique aux étudiants de cette 12e année.

On sait déjà que cette classe de 12e année du cours secondaire des humanités doit s'ouvrir dans l'école de St-Esprit. En attendant que cette école possède tous les instruments pédagogiques nécessaires à la réalisation du programme, l'Externat classique St-Jean-Eudes a consenti à ouvrir sa bibliothèque et son laboratoire de physique aux étudiants de cette 12e année.

On sait déjà que cette classe de 12e année du cours secondaire des humanités doit s'ouvrir dans l'école de St-Esprit. En attendant que cette école possède tous les instruments pédagogiques nécessaires à la réalisation du programme, l'Externat classique St-Jean-Eudes a consenti à ouvrir sa bibliothèque et son laboratoire de physique aux étudiants de cette 12e année.

On sait déjà que cette classe de 12e année du cours secondaire des humanités doit s'ouvrir dans l'école de St-Esprit. En attendant que cette école possède tous les instruments pédagogiques nécessaires à la réalisation du programme, l'Externat classique St-Jean-Eudes a consenti à ouvrir sa bibliothèque et son laboratoire de physique aux étudiants de cette 12e année.

On sait déjà que cette classe de 12e année du cours secondaire des humanités doit s'ouvrir dans l'école de St-Esprit. En attendant que cette école possède tous les instruments pédagogiques nécessaires à la réalisation du programme, l'Externat classique St-Jean-Eudes a consenti à ouvrir sa bibliothèque et son laboratoire de physique aux étudiants de cette 12e année.

On sait déjà que cette classe de 12e année du cours secondaire des humanités doit s'ouvrir dans l'école de St-Esprit. En attendant que cette école possède tous les instruments pédagogiques nécessaires à la réalisation du programme, l'Externat classique St-Jean-Eudes a consenti à ouvrir sa bibliothèque et son laboratoire de physique aux étudiants de cette 12e année.

On sait déjà que cette classe de 12e année du cours secondaire des humanités doit s'ouvrir dans l'école de St-Esprit. En attendant que cette école possède tous les instruments pédagogiques nécessaires à la réalisation du programme, l'Externat classique St-Jean-Eudes a consenti à ouvrir sa bibliothèque et son laboratoire de physique aux étudiants de cette 12e année.

On sait déjà que cette classe de 12e année du cours secondaire des humanités doit s'ouvrir dans l'école de St-Esprit. En attendant que cette école possède tous les instruments pédagogiques nécessaires à la réalisation du programme, l'Externat classique St-Jean-Eudes a consenti à ouvrir sa bibliothèque et son laboratoire de physique aux étudiants de cette 12e année.

On sait déjà que cette classe de 12e année du cours secondaire des humanités doit s'ouvrir dans l'école de St-Esprit. En attendant que cette école possède tous les instruments pédagogiques nécessaires à la réalisation du programme, l'Externat classique St-Jean-Eudes a consenti à ouvrir sa bibliothèque et son laboratoire de physique aux étudiants de cette 12e année.

On sait déjà que cette classe de 12e année du cours secondaire des humanités doit s'ouvrir dans l'école de St-Esprit. En attendant que cette école possède tous les instruments pédagogiques nécessaires à la réalisation du programme, l'Externat classique St-Jean-Eudes a consenti à ouvrir sa bibliothèque et son laboratoire de physique aux étudiants de cette 12e année.

On sait déjà que cette classe de 12e année du cours secondaire des humanités doit s'ouvrir dans l'école de St-Esprit. En attendant que cette école possède tous les instruments pédagogiques nécessaires à la réalisation du programme, l'Externat classique St-Jean-Eudes a consenti à ouvrir sa bibliothèque et son laboratoire de physique aux étudiants de cette 12e année.

On sait déjà que cette classe de 12e année du cours secondaire des humanités doit s'ouvrir dans l'école de St-Esprit. En attendant que cette école possède tous les instruments pédagogiques nécessaires à la réalisation du programme, l'Externat classique St-Jean-Eudes a consenti à ouvrir sa bibliothèque et son laboratoire de physique aux étudiants de cette 12e année.

On sait déjà que cette classe de 12e année du cours secondaire des humanités doit s'ouvrir dans l'école de St-Esprit. En attendant que cette école possède tous les instruments pédagogiques nécessaires à la réalisation du programme, l'Externat classique St-Jean-Eudes a consenti à ouvrir sa bibliothèque et son laboratoire de physique aux étudiants de cette 12e année.

On sait déjà que cette classe de 12e année du cours secondaire des humanités doit s'ouvrir dans l'école de St-Esprit. En attendant que cette école possède tous les instruments pédagogiques nécessaires à la réalisation du programme, l'Externat classique St-Jean-Eudes a consenti à ouvrir sa bibliothèque et son laboratoire de physique aux étudiants de cette 12e année.

GERANT DES VENTES

Demandé par une compagnie manufacturière progressive située à Montréal.

Le candidat sera responsable de l'organisation et de la progression des ventes, et sera en charge d'un groupe de vendeurs de produits pour l'industrie de la construction dans Montréal et les environs.

Les qualités requises comprennent un diplôme universitaire ainsi que d'excellentes références à la direction des ventes. Le candidat devra être en mesure d'occuper des fonctions au niveau de la direction. Une expérience dans l'industrie de la construction est préférable.

Age: dans la trentaine. Langues: Française et anglaise. Excellent salaire et boni, automobile fournie et dépenses défrayées.

Toutes demandes sont gardées confidentielles. Une réponse est assurée.

Adressez-vous à Monsieur Gordon Bryson

HAROLD FISK & COMPANY

Edifice du Carré Dominion, Montréal.

A-477

Conseillers... à toute direction recherchant des exécutifs.

Conseillers... à toute direction recherchant des exécutifs.

Conseillers... à toute direction recherchant des exécutifs.

Conseillers... à toute direction recherchant des exécutifs.

EDITORIAL

VOYAGE À KITIMAT

A l'occasion du dixième anniversaire de l'aluminerie de Kitimat, l'Aluminum Company of Canada a invité la semaine dernière une quarantaine de journalistes canadiens et américains à visiter cette entreprise ainsi que la centrale de Kemano qui l'alimente en électricité. Cette visite coïncidait avec la tenue à Kitimat d'une réunion du conseil d'administration d'Aluminum Ltd, compagnie de gestion dont l'Alcan est la principale filiale.

La situation de cette usine à quelque 400 milles au nord de Vancouver, sur la côte du Pacifique, s'explique par plusieurs facteurs dont le plus important est l'énergie hydraulique. La chaîne côtière forme un bassin dont les eaux s'écoulaient vers l'est par la gorge profonde de la rivière Nechako. En construisant sur cette rivière le barrage Kemano, à 150 milles à l'est du bassin hydrographique, le cours d'eau fut renversé vers l'ouest et créa un réservoir à 2,600 pieds au-dessus du niveau de la rivière Kemano, à l'ouest de la montagne. L'eau est amenée par un tunnel creusé dans le roc, vers la centrale électrique qui est installée dans le pied de la montagne.

L'an prochain, quand le huitième générateur aura été installé, la centrale atteindra sa capacité de 1,200,000 CV, et le réservoir pourrait permettre de doubler la centrale par l'installation de huit autres générateurs si on en a besoin plus tard. L'électricité est acheminée vers Kitimat par une ligne de transmission de 51 milles à travers les montagnes, et qui atteint son point culminant au col de Kildale, à 5,300 pieds d'altitude.

Kitimat se trouve sur un fjord, à 60 milles de la côte du Pacifique, ce qui a permis d'y aménager un port en eau profonde, deuxième avantage après la proximité de la source d'électricité. La capacité de l'aluminerie a augmenté graduellement depuis dix ans, et atteindra au début de 1965 environ 232,000 tonnes par an. Avant l'arrivée de l'Alcan, Kitimat était un petit village indien; on y a aménagé une ville qui compte maintenant 9,000 habitants, et dont les plans originaux prévoient une expansion jusqu'à 50,000 âmes.

Le cadre de cet ensemble industriel, inséré dans les montagnes, est vraiment grandiose. Le voyage en bateau, entre Kitimat et Kemano, par les fjords Douglas et Gardner, sur une distance d'environ 80 milles, se déroule entre des montagnes sauvages d'une hauteur moyenne de 3,000 pieds, dont les sommets sont encore couverts de neige à la mi-juillet.

Ces impressions sont encore accentuées par l'isolement relatif du territoire, et le fait que ce développement est l'œuvre d'une seule entreprise. Tous ces travaux, du barrage de Kenney au port de Kitimat, en passant par la centrale de Kemano et l'usine d'électrolyse représentent un investissement total de \$440 millions.

Ce n'est pas le principal établissement de l'Alcan au Canada; ceux du Saguenay, sont encore plus considérables. Signalons en passant, une similitude qui ne manque pas d'actualité, au moment où l'on discute l'aménagement des chutes Hamilton. La Colombie britannique, comme le Québec, a nationalisé récemment son industrie hydro-électrique. Mais la centrale de Kemano n'a pas été incluse dans cette opération, pas plus que les usines hydro-électriques de l'Alcan, au Québec.

Ces deux exceptions s'expliquent et se justifient par le fait que dans l'industrie d'aluminium, l'électricité est non seulement essentielle, mais qu'elle tient en quelque sorte le rôle d'une matière première. Comme cette industrie consomme l'électricité de façon massive, elle doit se procurer cette énergie à un coût relativement faible pour que ses prix de revient ne lui ferment pas les marchés étrangers.

Ajoutons une autre constatation de ce voyage rapide: c'est que dans le moment tout Canadien français du Québec qui voyage dans le reste du pays joue un peu le rôle d'un ambassadeur ou d'un propagandiste, car on attend de lui des explications sur les exigences du Québec. A chacune des étapes, en avion ou en bateau, à chacune des réceptions, nos confrères de l'Ouest et même des Etats-Unis engageaient la conversation sur l'avenir de la Confédération, sur le séparatisme québécois, sur les moyens de concilier les revendications du Québec avec les besoins d'unité, de coordination, de planification du pays.

Les attitudes varient, mais on constate généralement un mélange de sympathie et d'impatience à l'égard du Canada français; de l'inquiétude et de l'étonnement devant le phénomène séparatiste, un désir de comprendre et en même temps une résistance au véritable fédéralisme, à l'autonomie provinciale et aux exigences du bilinguisme. La recherche d'une solution équitable requiert un grand effort d'information qui n'est qu'amorcé.

Paul SAURIOL

Le manuel d'histoire unique

L'autre jour, au congrès de la Canadian Teachers' Federation, on a parlé d'enseignement de l'histoire du Canada. On n'est pas de peine à tomber d'accord sur les lacunes qui entourent l'enseignement de cette matière. De part et d'autre, on présente aux jeunes des versions de l'histoire qui ne sont pas radicalement fausses, mais qui souffrent d'un mal plus grave encore: celui d'être des versions incomplètes ou colorées des faits.

La solution serait-elle le recours au manuel unique, un manuel qui serait le même pour tous les jeunes Canadiens d'un océan à l'autre? J'en doute fortement.

Qu'on aime cela ou non, l'histoire de notre pays comporte deux principaux courants vitaux, l'un français, l'autre anglais. Certains événements ont sans doute été vécus en commun par les deux groupes, mais, même dans ces cas, les motifs, les réactions de chaque groupe furent très différents. Hors ces cas exceptionnels, la vie de chaque famille culturelle s'est développée de manière autonome, et partant fort différente.

Si l'histoire est vraiment la reconstitution de la vie, il est impossible de songer à un manuel unique d'histoire du Canada pour tout le pays. Il faut une histoire étudiée et interprétée du point de vue français et une histoire vue et comprise du point de vue anglais. La même exigence vaut dans le domaine religieux. Etudiez une histoire de la Réforme écrite par le protestant le mieux intentionné, et prenez ensuite un ouvrage sur le même sujet, conçu par un historien catholique; vous y trouverez inévitablement des différences de perspectives et d'accent qui montrent que l'histoire impartiale et complète ne peut jamais être le fruit d'un seul et unique apport.

Tout en rejetant l'idée d'un manuel unique ou d'une histoire "officielle" je verrais beaucoup de profit à des rencontres régulières de confrontation, de critique réciproque, voire d'entraide entre historiens et auteurs appartenant à chacun des deux groupes. Ceux qui écrivent l'histoire ont une responsabilité très grave à l'endroit de la vérité. Ils devraient s'imposer le devoir de consulter humblement leurs collègues appartenant à une famille culturelle différente avant de proposer à la jeunesse des versions de l'his-

BLOCS NOTES

plonger dans la nuit afin d'acquiescer ensuite à une clarté plus grande.

Seuls, M. Willie Chevalier du Droit et quelques esprits étroits semblent trouver que cette expérience est inutile et extravagante. Pour M. Chevalier, la commission n'est pas seulement un luxe. Elle est une aventure nuisible à l'unité du Canada.

S'il s'agissait de ne mettre en doute que certaines méthodes particulières de la commission, on pourrait engager une discussion avec M. Chevalier. Je lui concéderais volontiers, par exemple, qu'un commissaire comme M. Jean-Louis Gagnon a été vraiment trop loquace la semaine dernière et que tous les membres de la commission devraient s'abstenir rigoureusement d'émettre en public des avis personnels sur les problèmes qu'ils ont reçu mission d'étudier.

Mais ce que M. Chevalier conteste à la commission est beaucoup plus fondamental. Il lui nie le droit d'élaborer une problématique sérieuse et scientifique. Pour lui, tout est clair, tout est connu d'avance. Les deux groupes ne s'entendent pas: fournissons-leur quelques "must" volontaristes, et le tour sera joué. Tout le reste est "gaspillage".

Aucun esprit sérieux ne se laissera distraire ou inquiéter par des propos aussi "primaires". S'il est un ordre de réalité qui doit, de nos jours, être soumis à l'examen patient et renouvelé des hommes de bonne volonté et des chercheurs engagés dans les disciplines sociales, c'est bien celui des rapports entre cultures différentes. Les peuples vivent, à ce sujet, de visions simplistes comme celles dont se satisfait apparemment M. Chevalier. Mais, partout dans le monde, on constate que les hommes désirent accéder à une connaissance plus approfondie des dynamismes culturels. Les études scientifiques ne régleront pas tout. Il faudra, en définitive, sur le terrain de l'action, prendre des options simples qui sembleront nous ramener au point de dé-



LES CONCLUSIONS DE LA SEMAINE SOCIALE DE LYON

Il faut élaborer, dans le monde du travail, un juste équilibre entre la contestation et la participation

N.D.L.R. — Nous empruntons à la Croix du 16 juillet le texte intégral des conclusions de la 51e session des Semaines sociales de France, qui s'est tenue à Lyon du 9 au 14 juillet. Les sous-titres sont de la Croix.

La 51e session des Semaines sociales de France s'est tenue à Lyon du 9 au 14 juillet 1964. Elle avait choisi cette ville pour commémorer le 60e anniversaire de la fondation des Semaines, à Lyon, par Adéodat Boissard et Marius Gonin. Elle exprime sa reconnaissance à tous ceux qui, pendant soixante années, ont contribué au rayonnement des Semaines sociales.

Le sujet traité: "Le travail et les travailleurs dans la société contemporaine", thème d'une actualité permanente, mais sans cesse renouvelée, a permis de mesurer le chemin parcouru depuis 1904, mais plus encore celui qui reste à parcourir.

La contrepartie du progrès

La Semaine sociale prend acte des changements intervenus depuis soixante ans dans les conditions et les relations de travail au sein des sociétés industrielles.

Certaines conséquences de ces changements sont heureuses: l'accroissement de la production et de la productivité, l'élévation générale du niveau de vie, l'élimination progressive de la fatigue musculaire, d'autres sont malheureuses: par exemple les problèmes psycho-physiologiques posés par le machinisme, la fatigue nerveuse et les maladies professionnelles, mais surtout une dégradation du travail, devenu souvent une besogne parcellaire et répétitive, sans intérêt intrinsèque, qui, non seulement ne cultive plus le travailleur, mais engendre en lui un sentiment de frustration. Tout se passe comme si les facteurs psychologiques et culturels de la production étaient en quelque sorte délaissés au profit de facteurs économiques. Les progrès accomplis ont pour contrepartie un coût humain onéreux.

Les relations de travail ont fréquemment subi une détérioration analogue: elles se sont dépersonnalisées, dans un monde régi par la primauté du gain ou du rendement, technique, abstrait, anonyme, au sein duquel l'exercice de l'initiative et de la responsabilité devient difficile, même pour les cadres et les dirigeants.

Nouvelles catégories sociales

Le monde issu du travail a lui aussi évolué. Les statuts et les rangs sociaux tendent à se modeler sur les nouvelles hiérarchies techniques. Les classes moyennes salariées, cadres, techniciens, employés de bureau, fonctionnaires, augmentent en nombre. Les femmes tiennent une place croissante dans le secteur tertiaire. Le monde ouvrier devient plus complexe: une partie en est déprolétariée ou en voie de déprolétariation; une autre partie demeure prolétarienne, voire sous-prolétarienne et souffre d'une paupérisation relative. De nouveaux prolétaires apparaissent: les vieillards, les handicapés physiques et mentaux, les derniers couchés d'émigrants. De plus, on ne saurait oublier les sous-prolétaires et prolétaires des pays en voie de développement, dont la Semaine sociale a souligné les besoins. Le monde rural, mécanisé et technicisé, change de nature, et une nouvelle paysannerie fait son apparition.

L'équilibre d'une "civilisation du travail"

Devant ces faits, la Semaine sociale tient à rappeler les points suivants:

Mais les aperçus nouveaux accumulés en cours de route seront des gages additionnels de sagesse et de réalisme pour le moment où il faudra passer aux décisions.

C'est dans cet esprit que la majorité des Canadiens font confiance à la commission Laurendeau-Dunton. Aux clartés faciles d'un Willie Chevalier, ils préfèrent le cheminement plus long, mais plus vrai, d'une enquête qui se met à l'écoute du réel au lieu de chercher à l'encadrer dans des synthèses prêtes d'avance. A leurs yeux, ce travail vaut bien le prix d'un avion de deuxième qualité.

C. R.

"Que" ou "à ce que"? telle est la question!

par R. LE BIDOIS

Un lecteur de Genève me fait part de la perplexité où l'a plongé la lecture d'un ouvrage publié en Belgique sous le titre: "Initiation pratique au métier d'écrire". L'auteur — me demande ce correspondant — a-t-il eu raison de condamner catégoriquement et sans distinction des tours comme "veiller à ce que..." ou "s'opposer à ce que..." et de déclarer que les locutions à ce que et de ce que sont de véritables "cancers du style"?

Je répondrai en faisant observer que cette condamnation étonne quelque peu, d'abord parce qu'elle vient d'un économiste (l'auteur est en effet "docteur spécial en économie politique et sociale"), et aussi parce que nos amis belges ne nous ont pas habitués à tant de sévérité en matière de langage. Mais nous allons voir qu'il ne manque pas non plus, en France, de grammairiens amateurs qui sont gâtés par le purisme.

Ainsi, dans ses *Manquements à la langue française*, Théodore Joran, fort estimable "professeur de l'Université", reproche d'un même trait de plume des constructions qui n'ont en commun que de contenir la locution "à ce que":

"à ce que, s'attendre à ce que, attendre à ce que, de façon à ce que, tout cela, nous assure-t-on, est du franc galimatias". Mais les arguments sur lesquels notre professeur fonde son anathème tombent à faux. Par exemple, déclare-t-il, il n'y a aucune raison pour que s'attende se construise autrement que le simple attendre: la "même syntaxe" s'applique à ces deux verbes et l'on doit dire: Je m'attends qu'en m'augmentant, comme on dit: J'attends qu'on m'augmente. Mais comment peut-on parler de "même syntaxe" à propos de verbes dont l'un se construit avec un complément direct (attendre quelqu'un ou quelque chose) et l'autre avec un complément indirect (s'attendre à quelque chose)? Et comment en conclure que s'attende à ce que... constitue un solécisme? De même, a-t-on le droit de condamner le tour s'opposer à ce que... sur le simple prétexte que Molère a écrit: Je m'étonne que...

Un autre puriste, et non moins néfaste, est cet Antoine Albalat qui s'est longtemps posé en professeur de style et qui a même entrepris de nous enseigner "l'art d'écrire en vingt leçons". S'attaquant aux ravages du style contemporain, ce professeur-romancier dénonce, comme son collègue Joran, le tour à ce que. Par malheur, notre grammairien improvisé ne fait, lui non plus, aucune distinction entre les tournures barbares (du type: demander à ce que...) ou simplement fâcheuses (de manière à ce que...) et des tours d'une évidente correction, tels que: veiller à ce que... être habitué à ce que... rien d'étonnant à ce que... etc. En frappant ainsi d'un même anathème des tours fautifs et des tours corrects, le tour de l'Albalat ne fait que nous ramener à la question: comment il ne faut pas écrire la grammaire!

Essayons donc de mettre un peu d'ordre dans ce fatras. Laissons de côté, pour simplifier, les locutions de façon à ce que, de manière à ce que — qui mériteraient un examen spécial — occupons-nous aujourd'hui de l'emploi de à ce que après un verbe.

Il est incontestable que, si cette locution est lourde et souvent inutile, elle a du moins l'avantage d'être analytique. Il ne manque cependant pas de cas où l'emploi de à ce que est non seulement légitime, mais encore à peu près inévitable. Il en est ainsi par exemple dans cette phrase de Marcel de Courmoult: "La législation athénienne visait manifestement à ce que la fille, faute d'être héritière, épousât du moins l'héritier. Il en va de même pour les phrases suivantes: 'Il vous l'oppose à ce que j'entrassé à pareille heure dans la chambre de son maître' (Barbey d'Aurevilly); 'Elle tenait à ce que ce jour de fête restât, même en cette année de désastres, un souvenir heureux' (A. Maurois); 'Le Cercle de famille, p. 309: 'Je veille... à ce que

nul fâcheux ne vienne ouvrir la porte' (Hugo, *Contemplations*); 'Il veillerait maintenant à ce qu'on ne lui montât plus la tête' (Mauriac, *Les Anges noirs*, ch. 17). Après ce dernier verbe, l'emploi de que, seul, n'est pas, comme le pense Adolphe Thomas, "un tour familier ou populaire", mais un faux archaïsme et une affectation d'élégance: "L'organisme chargé de veiller que les lois soient conformes à la Constitution" (du dans un quotidien du 13 août 1960); "C'est le climat moral qui importe le plus. Vous devez veiller qu'il soit tempéré, qu'on fait d'affection elle n'aît ni trop ni trop peu" (Lacretelle, *Amour nuptial*, p. 181). Notons à ce sujet que l'impeccable (?) Littré ne connaît ni veiller que ni veiller à ce que, et ces deux constructions sont également absentes du Littré abrégé (Beaujeu-Vonzac).

Le même lexicographe déclarait incorrect le tour "fâcher que..." dont on trouve cependant des exemples au XVIIIe siècle (Encyclopédie, Marivaux) et au siècle suivant (Hugo, Stendhal, Gautier, Flaubert...), pour ne rien dire des auteurs contemporains. Il est vrai qu'après "un nouvel examen", Littré, dans son *Supplément* (1877), revient sur sa condamnation et cite notamment un exemple de Dumas fils ("Tâchez qu'il y ait le moins possible"). Quant à fâcher à ce que, c'est un tour populaire qu'il faut laisser aux femmes de chambre: "Tâchant à ce que le contenu de la chambre fût inviolable à la foule..." (Mirbeau, *Journal d'une femme de chambre*, cité par Sandfeld).

Certains auteurs n'hésitent pas à construire avec à ce que des verbes qui appellent un complément direct, tels que chercher, aimer, défendre, etc. "J'aime à ce qu'elle m'embrasse, parce qu'elle sent bon" (J. Valles, *L'enfant*, p. 8); "Il cherchait du moins à ce qu'elle se plût avec lui" (Proust, *Swann*, II, p. 45). Mais il faut faire un sort spécial à ce qu'on nomme, au XVIIIe siècle, le tour de l'Albalat. Ce tour, qui est devenu très courant, est en fait une faute. Il ne faut pas écrire la grammaire!

Une dernière observation. Plusieurs lecteurs ont protesté contre l'emploi de que après la forme à ce que qu'on trouve dans cette phrase de Courmoult: "La législation athénienne visait manifestement à ce que la fille, faute d'être héritière, épousât du moins l'héritier. Il en va de même pour les phrases suivantes: 'Il vous l'oppose à ce que j'entrassé à pareille heure dans la chambre de son maître' (Barbey d'Aurevilly); 'Elle tenait à ce que ce jour de fête restât, même en cette année de désastres, un souvenir heureux' (A. Maurois); 'Le Cercle de famille, p. 309: 'Je veille... à ce que

(LE MONDE)

lettres au DEVOIR

La fête du 26 juin

Je suis allé dans l'"île" le 26 juin dernier pour m'y amuser. Jamais auparavant, je n'avais ressenti l'enthousiasme d'une telle foule. Des rires, des rires, des blagues fusant de toutes parts partagés avec de parfaits inconnus. Une ronde commençait ici ou là.

Puis vint la pluie. Le jour où la pluie viendra, nous serons et moi les plus trempés du monde... Que dis-je la pluie, le torrent, le déluge.

Je félicite les journalistes en quête de manchettes sensationnelles, du titre tape-à-l'œil qui ont donné le compte rendu de la soirée: des nécrophores à la poursuite de leur cadavre, de leurs mutilés, de leurs déli-

rants. Même sans la pluie, n'aurait-il pas eu plusieurs blessés, plusieurs mutilés? Il n'y a pas eu de panique, ni de début de panique. Une panique est une peur incontrôlée produite par une cause imperturbable. Nous étions dix personnes amies ce soir-là, nous avons passé le premier orage à la passerelle de l'île, donc au point stratégique et nous n'avons pas vu cette peur collective.

Ce que j'ai vu ce soir-là sur l'île? Des gens de tout âge se tenir par la main, rire et chanter sous la pluie; de doux amoureux s'enlacer sous l'ondée; des personnes âgées se regarder par-dessus les épaules et se sourire; des personnes plus âgées et en difficulté sur les pentes boueuses; de simples folles faites pour deux, abriter dix personnes de l'humour, des personnes sous le crépitemment de laaverse. J'ai vu un peuple sain.

Un mot de Louis Hémon me vient alors à la mémoire. "Ces gens-là (nous les Canadiens français) sont d'une race française, d'innocence, d'ALLEGRESSE, QUE RIEN NE PEUT EMPÊCHER DE RIRE."

Gabriel Villeneuve, Ville d'Anjou.

LE DEVOIR

FONDEUR: HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1919

Claude RYAN André LAURENDEAU

Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL

Rédacteur en chef: Arthur LEFEBVRE

Trouvée: Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice. Son capital est de \$100,000.

ABONNEMENTS: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Saguenay: \$25.00 par an; Canada: \$15.00; Étranger: \$25.00. Edition du samedi: 35c. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: Victor 4-3381

Gérin-Lajoie: "il n'y a aucun compromis Lesage - Gérin-Lajoie!"

MARTIN: rien n'indique le retrait prochain des forces des N.-U. de Chypre

OTTAWA — Le ministre des Affaires extérieures a déclaré hier aux Communes que rien ne laissait prévoir le retrait des forces des Nations unies de l'île de Chypre. M. Paul Martin a précisé toutefois que le Conseil de sécurité de l'ONU devrait étudier la situation actuelle et décider de la participation future de la force si elle est dans l'impossibilité de remplir son mandat.

M. John Diefenbaker avait demandé à M. Martin si la Suède et le Danemark avaient averti les intérêts qu'ils se retireraient de Chypre, devant la situation actuelle et si le Canada avait l'intention d'en faire autant.

"La proposition de retrait, a répondu le ministre, donne lieu à des conjectures qui ne sont pas justifiées et l'ONU prendra certainement toutes les mesures nécessaires à l'accomplissement de sa mission à Chypre."

M. Martin a précisé que le premier ministre de la Grèce, M. Papandreu a donné l'assurance à U Thant que l'accumulation des armes à Chypre doit prendre fin et que les pays en cause doivent s'en remettre à la force de maintien de la paix des Nations unies et aux médiateurs nommés à cette fin.

La Turquie n'a cependant pas donné les mêmes garanties.

M. Martin a signalé que le moment des armes et du matériel à Chypre inquiétait le Canada et qu'il espérait que des pressions seront exercées afin de mettre fin à ce mouvement.

"La tâche de l'ONU est rendue plus difficile par des mesures clandestines sur l'île même, a dit M. Martin, et j'espère que des accords seront conclus pour empêcher les pays intéressés d'empêcher une situation déjà très délicate."

"On étudie la situation aux endroits appropriés", a confirmé le ministre.

Le chef de l'opposition a également demandé au ministre quelle serait la nature des

sanctions prises contre ces pays, le cas échéant.

"J'espère plutôt qu'une entente sera conclue entre les intéressés pour stabiliser la situation et procéder au gel des armements."

Le Red Ensign est populaire depuis 1945

OTTAWA — On a appris hier aux Communes que le secrétaire d'Etat avait reçu depuis juillet 1945, 149,465 signatures au bas de lettres ou de pétitions réclamant le maintien du Red Ensign comme emblème du Canada. C'est le secrétaire parlementaire du ministre d'Etat qui a fait cette révélation aux Communes. En 1945, un comité parlementaire avait étudié la question du drapeau canadien et avait fini par recommander l'adoption d'un Red Ensign qui aurait été frappé d'une feuille d'érable verte sur le champ rouge.

Toujours au sujet du drapeau, le député Pigeon (cons.-Joliette-Assomption-Montcalm) a demandé au premier ministre s'il avait été question du choix d'un drapeau canadien au cours de la dernière conférence des premiers ministres à Londres. M. Pearson a répondu qu'il n'en avait pas été question.

HULL. — Les employés de la firme Eddy sont à présent régis par une nouvelle convention collective qui prévoit notamment une augmentation de salaire de deux cents l'heure, ce qui porte à \$2.00 le salaire horaire minima dans cette industrie.

LONDON. — Un porte-parole de l'armée canadienne a fait savoir que des cours de français avaient été organisés pour les militaires de la région occidentale de l'Ontario.

OTTAWA. — Le ministre de l'Agriculture, M. Harry Hays, a démenti aux Communes que les agriculteurs du Québec aient besoin "d'une lettre d'introduction" du ministre des forêts, M. Maurice Sauvé, avant de pouvoir obtenir un prêt pour le remboursement d'un emprunt à la Société du crédit agricole. M. Hays a informé M. Théogène Ricard, progressiste-conservateur de Saint-Hyacinthe-Bagot, que tout agriculteur éprouvant de sérieuses difficultés financières ou des problèmes avec ses récoltes peut faire une demande afin d'obtenir un délai dans les remboursements de son emprunt gouvernemental.

OTTAWA. — Sir Kenneth Bailey, nouveau haut-commissaire d'Australie au Canada est arrivé dans la capitale fédérale ces jours derniers. Le diplomate succède à M. D. O. Hay. Le nouvel ambassadeur de Canberra était ministre depuis 1946. D'autre part, il est bien connu dans les milieux universitaires de Melbourne.

WINNIPEG. — La Pologne aurait fait l'acquisition de bié canadien pour une valeur de \$3,500,000, apprend-on d'une source digne de confiance. Ce serait donc la deuxième transaction du genre effectuée dans ce pays depuis une semaine. Elle porterait sur l'achat de 1,835,000 boisseaux qui seraient livrés à partir des ports de la côte occidentale à la fin de l'été ou au début de l'automne.

DARTMOUTH, N.E. — Au premier abord, l'hélicoptère ressemblait à tous les autres qui font partie de l'escadrille HU-21, à la base aéro-navale de Shearwater. En y regardant de plus près, on voit un angle sur le flanc de l'appareil, un insigne de l'ONU sur le nez de l'hélicoptère et une série de feuilles d'érable derrière cet insigne. Sur chaque feuille d'érable se trouvent des étoiles.

L'ange indique qu'il s'agit d'un appareil de recherches et de secours. L'insigne de l'ONU indique que l'appareil a servi aux forces canadiennes en Egypte et à Chypre. Et les étoiles permettent de dénombrer le nombre de personnes sauvées des eaux par cet hélicoptère.

Ce Sikorsky HO-4S-3 a sauvé 51 vies en neuf ans. L'escadrille HU-21 forme des pilotes d'hélicoptères, se charge de missions de secours et protège le porte-avion Bonaventure.

C'est grâce à cet hélicoptère que les 21 membres de l'équipage du Kismet, cargo libérien, ont été sauvés, en novembre 1953. Ce navire s'était échoué sur la côte nord de l'île du Cap Breton. Les vents étaient puissants et le bateau se trouvait sous une falaise de 1,000 pieds. L'hélicoptère se

SESSION Fédérale

Le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, a pressé le gouvernement d'envoyer un enquêteur fédéral en Colombie-Britannique pour tenter de résoudre une dispute sur les salaires qui retarde le départ de convois vers des postes éloignés de la côte. Un arrêt de travail immobilise deux navires de ravitaillement. Le ministre du travail doit étudier la question.

Mme Eloise Jones, veuve de l'ancien député de Saskatoon qui a succédé à son mari lors d'une récente élection partielle, a été applaudie bruyamment par ses collègues lorsqu'elle s'est levée pour la première fois en Chambre hier. Sa question avait trait à un projet domiciliaire en construction à Saskatoon.

Le député créditiste Marcel Lessard s'est plaint hier en Chambre de ce que des expériences d'ensemencement de nuages ont causé de lourds dommages aux récoltes dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean. Il a demandé au ministre des transports si le gouvernement fédéral prenait part aux expériences. M. Pickersgill répondra plus tard.

Le gouvernement ne projette pas de déplacer à un lundi la fête du Canada célébrée actuellement le 1er juillet. Le secrétaire parlementaire du premier ministre a répondu ainsi à Mme Jones, qui lui demandait si ce changement était prévu, dans le but de donner une longue fin de semaine de congé lors de la fête du Canada.

Le monument du général Wolfe réintégrera les Plaines d'Abraham, à Québec, en mai prochain, a répondu le ministre Laing dans une réponse écrite au député MacRae.

Il n'existe pas de lois fédérales ni d'arrêts en conseil, publiés ou non, au sujet de l'interception (wiretapping) de lignes téléphoniques ou télégraphiques, a répondu le secrétaire parlementaire du premier ministre à M. Stanley Knowles.

Le pari mutuel à toutes les pistes de courses canadiennes s'est élevé à \$203,056,267, a révélé hier le ministre Hays de l'Agriculture. Les taxes provinciales se sont élevées à \$13,783,104 et les taxes fédérales à \$1,015,223.

Un conservateur et un néo-démocrate se sont unis aux Communes hier pour presser le gouvernement de faire enquête sur une information voulant qu'un ancien membre du syndicat international des gens de mer du Canada soit incapable de se procurer de l'emploi sur les navires. MM.

BERLIN-EST. — Le général Helmut Poppe commandant allemand de Berlin-Est a protesté contre "les infractions permanentes de membres des troupes américaines contre l'ordre et la sécurité publiques" à Berlin-Est. On croit cependant savoir que si la lettre contenant cette déclaration parvenait au quartier général berlinois des forces des E.-U., elle ne manquerait pas d'être retournée à son expéditeur sans même être ouverte.

BERLIN. — Le général Helmut Poppe commandant allemand de Berlin-Est a protesté contre "les infractions permanentes de membres des troupes américaines contre l'ordre et la sécurité publiques" à Berlin-Est. On croit cependant savoir que si la lettre contenant cette déclaration parvenait au quartier général berlinois des forces des E.-U., elle ne manquerait pas d'être retournée à son expéditeur sans même être ouverte.

OTTAWA. — Le ministre de l'Agriculture, M. Harry Hays, a démenti aux Communes que les agriculteurs du Québec aient besoin "d'une lettre d'introduction" du ministre des forêts, M. Maurice Sauvé, avant de pouvoir obtenir un prêt pour le remboursement d'un emprunt à la Société du crédit agricole. M. Hays a informé M. Théogène Ricard, progressiste-conservateur de Saint-Hyacinthe-Bagot, que tout agriculteur éprouvant de sérieuses difficultés financières ou des problèmes avec ses récoltes peut faire une demande afin d'obtenir un délai dans les remboursements de son emprunt gouvernemental.

OTTAWA. — Sir Kenneth Bailey, nouveau haut-commissaire d'Australie au Canada est arrivé dans la capitale fédérale ces jours derniers. Le diplomate succède à M. D. O. Hay. Le nouvel ambassadeur de Canberra était ministre depuis 1946. D'autre part, il est bien connu dans les milieux universitaires de Melbourne.

WINNIPEG. — La Pologne aurait fait l'acquisition de bié canadien pour une valeur de \$3,500,000, apprend-on d'une source digne de confiance. Ce serait donc la deuxième transaction du genre effectuée dans ce pays depuis une semaine. Elle porterait sur l'achat de 1,835,000 boisseaux qui seraient livrés à partir des ports de la côte occidentale à la fin de l'été ou au début de l'automne.

DARTMOUTH, N.E. — Au premier abord, l'hélicoptère ressemblait à tous les autres qui font partie de l'escadrille HU-21, à la base aéro-navale de Shearwater. En y regardant de plus près, on voit un angle sur le flanc de l'appareil, un insigne de l'ONU sur le nez de l'hélicoptère et une série de feuilles d'érable derrière cet insigne. Sur chaque feuille d'érable se trouvent des étoiles.

L'ange indique qu'il s'agit d'un appareil de recherches et de secours. L'insigne de l'ONU indique que l'appareil a servi aux forces canadiennes en Egypte et à Chypre. Et les étoiles permettent de dénombrer le nombre de personnes sauvées des eaux par cet hélicoptère.

Ce Sikorsky HO-4S-3 a sauvé 51 vies en neuf ans. L'escadrille HU-21 forme des pilotes d'hélicoptères, se charge de missions de secours et protège le porte-avion Bonaventure.

QUEBEC — (DNC) — "Il n'y a aucun compromis Lesage-Gérin-Lajoie qui soit intervenu à l'occasion du bill 139... S'il y a eu compromis, c'est entre les parties en cause", a déclaré hier, à l'Assemblée législative, le ministre de l'éducation dans une mise au point concernant un article paru dans "Le Devoir" d'hier.

"Je pense, a expliqué, M. Paul Gérin-Lajoie, que toutes les discussions au sujet de ce bill ont eu lieu au grand jour en comité. A un moment donné, le premier ministre a invité à son bureau les représentants des parties en cause: Commission scolaire protestante du Grand Montréal, Commission des écoles catholiques de Montréal, représentants des autres commissions scolaires catholiques de l'île de Montréal. Chaque groupe était représenté par plusieurs personnes, deux ou trois dans certains cas. Il y avait deux ministres présents, à part le premier ministre lui-même et ce sont les parties qui ont dirigé les conversations. Le ministre de l'éducation y a participé activement et le résultat est celui qui a été communiqué au comité des bills privés par la suite.

"S'il y a eu compromis, c'est entre les parties en cause. Le gouvernement n'avait qu'un seul objectif: que le bill 139 soit adopté, d'une part, en respectant la nécessité d'une péréquation sur l'île de Montréal entre commissions scolaires, et d'autre part, en accordant autant que possible satisfaction aux parties en cause. Le gouvernement, a-t-il décidé, depuis plusieurs semaines, pour ne pas dire davantage, de procéder à la péréquation du premier ministre, est décidé, depuis déjà plusieurs semaines, à l'établissement d'un régime de péréquation à la lumière des recommandations de la commission Belanger en particulier. Ce n'est pas une chose nouvelle qui a été annoncée, jeudi dernier, mais c'est tout simplement la confirmation d'une

Gordon trouve favorable la conjoncture actuelle

OTTAWA — Le ministre fédéral des finances, M. Walter Gordon, estime que la conjoncture économique est actuellement excellente. C'est ce qu'il a déclaré sans ambages aux députés de l'opposition qui tentaient de lui faire admettre le contraire.

Le député L. Elston Cardiff, (Cons. — Huron), a notamment demandé au ministre jusqu'à quel point devrait se détériorer la situation de l'emploi pour

qu'il décide de rescinder sa loi de 11 pour cent sur les matériaux de construction. M. Gordon lui a répondu que l'emploi dans le bâtiment avait augmenté de 29 pour cent, fin mai. Le ministre n'a pas soulevé une telle augmentation se soit manifestée. M. Gordon a ajouté que les prévisions relatives aux investissements vont être bientôt publiées et que chacun y verra la preuve que le fisc n'entrave nullement la marche de l'économie.

decision déjà prise antérieurement par le gouvernement, conformément à une politique d'ensemble et je dois dire, encore une fois, que jeudi dernier, le bill 139 n'a donné lieu à aucun compromis entre les membres du gouvernement. Bien au contraire, le gouvernement a tout simplement eu l'occasion, à ce moment-là, de faire valoir des principes qu'il partage, qu'ils aient été établis depuis quelque temps et qu'il s'efforce de transporter progressivement dans la législation, ce qui sera fait de façon définitive à la session de l'an prochain."

PRÊTS PREMIÈRE HYPOTHÈQUE

au taux le plus bas!



Pour acheter, construire, refinancer votre propriété • Montréal et banlieue • Aucune commission • Service Rapide • Consultez le gérant, que vous soyez client ou non.

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

63 bureaux ouverts tous les soirs de 7 à 8 h.

Confection Gratuite

ARNEL

IMPRIMÉ

FIBRE DE VERRE

IMPRIMÉ

Choix de plusieurs motifs, dans une gamme de couleurs choisies.

2.99 VERGE

- Hauteur minimum 72"
- Service de mesure

Couvre-lit ARNELLA

Blanc seulement. Simple ou double. Tout

piqué. Genre jeté

REG. 42.95 pour 23.95 ch.

N. G. Valiquette Ltée

915 Ste-Catherine est

Tél.: 842-8811

POSE ET FEUTRE INCLUS



BROADLOOM "VISCOUNT"

12 pieds de largeur. Choix de turquoise, or, nutria ou sable.

- Service de mesure.
- Pose faite par nos experts.

Broadloom Tweed, envers caoutchouté, 12 pieds de largeur, 2 couleurs: Brun/Beige ou Sable/Beige.

REG. 5.95 pour

2.75 v.c.

N.G. VALIQUETTE Ltd 915 Ste-Catherine Est 842-8811

HEURES D'AFFAIRES

Ouvert tous les jours, de 9.30 a.m. jusqu'à 5.30 p.m. Ouvert les jeudis et vendredis soirs jusqu'à 9 hres. Stationnement municipal à l'arrière du magasin

théâtre • musique • cinéma • variétés

THÉÂTRE

THÉÂTRE DE LA PLACE — "La Quadrille" — Tous les soirs à 8 h. 30 - Dim., 7 h. 30 - Relâche le lundi.

THÉÂTRE DE L'ESTEREL — "La comédie de Philémon" — Tous les soirs à 9 h. 00. Relâche le lundi et mardi.

THÉÂTRE DE MARJOLAINE (Eastman) — "Doux temps des amours" — Tous les soirs à 9 h. sauf le lundi.

THÉÂTRE DE REPENTIGNY (ENM) — "Paris-salade" — tous les soirs, à 9 h., sauf les vendredis et lundis.

THÉÂTRE DES PRAIRIES (Joliet) — "La bonne planque" — Tous les soirs à 8 h. 30 - Relâche le vendredi.

CINÉMA

MAR... MER... 7h. - 8h.30

STANLEY KRAMER présente en Technicolor et Nulle part ailleurs à Montréal en

"IT'S A MAD, MAD, MAD WORLD"

Vous rirez à vous tordre les côtes! 6 sièges réservés en vente au théâtre, par courrier, téléphone ou chez Faucher Électrique, chez Morgan (magasins, Rockland, Dorval, Boulevard).

AIR CLIMATISÉ

CINÉMA IMPERIAL

FILM GAGNANT DE L'ACADÉMIE

CINÉMA CINÉMA CINÉMA CINÉMA CINÉMA CINÉMA

Il est invraisemblable que vous fassiez l'expérience de tout ce que vous verrez dans...

JOSEPH E. LEVINE présente

THE CARPETBAGGERS

TECHNICOLOR PANAVISION

avec George Peppard, Alan Ladd, Bob Cummings, Martha Hyer, Lew Ayres, Archie Moore, Carroll Baker

HORAIRE 10.15 - 12.30 - 3.15 - 4.15 - 8.55

AIR CLIMATISÉ

LOEW'S

Pierre Kalfon

DAUMIER BEDOS

FEUILLÈRE

Edwige

Le Parisien

COMPLÈTEMENT CLIMATISÉ

Maintenant à prix populaires

Air climatisé 3e semaine

LE PLUS GRAND FILM D'AVENTURES QUE L'ON AIT TOURNÉ

24 GRANDES VEDETTES

HOW THE WEST WAS WON

METROCOLOR

ALOQUETTE

ST. CATHARINE & BLEUET - UN 1700

SPECTACLES CONTINUËLS À PARTIR DE 10 H. A.M.

Avant-midi 75c, matinées \$1.10, soirées \$1.50

Dimanche et fête, \$1.50, toute la journée

MARGOT FONTEYN

Un spectacle grandiose!

UNE SOIRÉE AU BALLET ROYAL

MICHAEL SOMES

et les membres du Royal Ballet

EN COULEURS A L'AFFICHE

AIR CLIMATISÉ

Orpheum

Les enfants de 10 ans et plus sont admis au Dorval jusqu'à 3 heures et au Capitol jusqu'à 3.45

Admission .85

DES DEMAIN

Une jeune fille envisage la peur par son courage!

WALT DISNEY

A TIGER WALKS

TECHNICOLOR

DORVAL et **CAPITOL**

CINÉMA

Le trio le plus comique depuis des générations.

AIR CLIMATISÉ

SOPHIE LOREN **MARCELLO MASTROIANI**

HORAIRE 12.15 - 2.30 4.50 - 7.00 9.30

YESTERDAY, TODAY AND TOMORROW

HEURES 12.40 - 2.40 4.55 - 7.00 9.15

AIR CLIMATISÉ

ALBERTO SORDI

"To Bed... or not to Bed"

12e SEMAINE

Horaires des spectacles

CINÉMA

ALOQUETTE — "How the West was Won" — 10.00 - 12.35 - 3.20 - 6.05 - 8.50 - 11.20

AVENUE — "A Sittin' in Time" — 1.25 - 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.25

BIJOU — "Lemmy pour les dames" — 12.10 - 3.40 - 6.30 - 10.20

CANADIEN ET PLAZA — "Ca commence par le baiser" — 12.00 - 2.30 - 6.30 - 10.00

CAPITOL — "A Tiger Walks" — 10.10 - 12.00 - 2.15 - 4.25 - 7.10 - 9.55

CENTRE D'ART DE L'ELYSEE (Salle Resnais) — "Viridiana" — 7.30 - 9.30. Sam. 5.30 - 7.30 - 10.00. Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (Salle Eisenstein) — "Festival Garbo" — "Anna Karénine" — "La Reine Christine", môme horaire.

CHATEAU — "Sous le ciel bleu d'Hawaï" — 2.25 - 6.05 - 9.35 - 12.30 - 4.15 - 7.45

CINÉMA FESTIVAL — "La Balle des Anges" — Sur sem. 7.30 - 9.30 - 11.30. Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

CINÉMA THÉÂTRE IMPÉRIAL — "It's a mad, mad, mad, mad world" — 8 h. 30 tous les soirs — Matinées tous les jours à 3 heures sauf le dim. à 1 heure et 4 h. 45

COMÉDIE CANADIENNE — "Mort, ou est la victoire" — Tous les soirs — 6.30 - 9.00 - Sam. et dim. 5.00 - 6.30 - 9.00

DORVAL — (Red room) — "Captain Newman, M.D." — 9.20 - 11.50 - 1.30 - 4.00 - 6.30 - 9.00

MAN'S FAVORITE SPORT — "Man's Favorite Sport" — 7.10 - 9.40. Dim. et mer. mat. à 1.00 (Salle dorée) — "The Tiger Walks" — 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00

ST-DENIS & BIJOU

1594, St-Denis VI. 2-3171

5030, Papineau LA. 4-1983

EDDIE CONSTANTINE

LEMMY POUR LES DAMES

Aussi: **LEX BARKER • ESTELLA BLAIN**

LES PIRATES DE LA CÔTE

Cinemascope en couleurs

Canadian Concerts and Artists

sont heureux de pouvoir offrir

EN ABONNEMENT

à tous les amateurs de ballet, de danse et de musique

UNE SÉRIE DE SPECTACLES DE DANSE ET UNE SÉRIE DE CONCERTS ET RECITALS

qui seront présentés à la

PLACE DES ARTS

UNE SÉRIE DE DANSE

comportant

mardi soir, 8 septembre

ANTONIO ET SON BALLET ESPAGNOL

le plus sensationnel ensemble de danse d'Espagne, 75 danseurs, danseuses, chanteurs et musiciens.

mardi soir, 29 septembre

LE BALLET DE LENINGRAD

la compagnie de ballet classique la plus réputée de Russie. 120 artistes. Orchestre symphonique.

mardi soir, 10 novembre

ZIZI JEANMAIRE

et sa revue du théâtre Alhambra de Paris. Chorégraphie de Roland Petit. 50 artistes

vendredi soir, 27 novembre

LE BALLET NATIONAL DU CHILI

acclamé dans toute l'Amérique latine pour l'originalité de son répertoire et la virtuosité de ses danseurs.

mardi soir, 3 janvier

LE BALLET FOLKLORIQUE DU MEXIQUE

de retour à la demande populaire, et à la suite de son triomphal succès de l'an dernier.

vendredi soir, 19 mars

LES DANSEURS MOISEYEV

sans contredit l'ensemble folklorique le plus populaire de Russie. Nouveau programme.

mardi soir, 1er juin

LE BALLET ROYAL

(Sadler's Wells Ballet) avec Margot Fonteyn, Rudolf Nureyev, corps de ballet, orchestre symphonique.

UNE SÉRIE DE CONCERTS

comportant

mardi soir, 13 octobre

L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DU JAPON

Akeo Watanabe, au pupitre. Soliste: Toshiya Eto, violoniste

samedi soir, 31 octobre

EMIL GILELS

le génial pianiste soviétique

lundi soir, 9 novembre

DANIEL SHAFRAN

incomparable violoniste soviétique

jeudi soir, 19 novembre

L'ORCHESTRE DES JEUNES D'ISRAËL

ensemble orchestral hors pair de 85 jeunes musiciens

mercredi soir, 16 décembre

LEONID KOCHAN

violoniste soviétique à la technique éblouissante

mardi soir, 19 février

ZACOV ZAK

un des grands interprètes soviétiques de Chopin

jeudi soir, 18 mars

BYRON JANIS

l'un des pianistes américains les plus doués de l'heure

jeudi soir, 1er avril

ARTUR RUBINSTEIN

le pianiste favori des mélomanes du monde entier

PRIX D'ABONNEMENT AUX DEUX SÉRIES

une réduction de 15% sur les prix réguliers

SÉRIE DE DANSE :

Parterre: \$44. et \$35; Corbeille: \$44; Mezzanine: \$28.00 Balcon: \$21. et \$18.50

SÉRIE DE CONCERTS :

Parterre: \$39. et \$32; Corbeille: \$39. et \$32; Mezzanine: \$28.50; Balcon: \$21. et \$18.00

Veuillez faire parvenir votre commande d'abonnement par la poste avec un chèque ou mandat-poste payable à CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC. 1822 Sherbrooke ouest, Montréal. Incluez une enveloppe-retour affranchie.

FRANÇAIS — "Sous le ciel bleu d'Hawaï" — 2.30 - 6.00 - 9.30 - 12.45 - 4.15 - 7.40

"Café Europa en uniforme" — 12.45 - 4.15 - 7.40

JEAN-TALON — "Constante aux enfers" — 6.20 - 8.00 - 10.00 - sam. et dim. 1.00 - 4.30 - 8.00

KENT — "The Bridge on the River Kwai" — 1.40 - 5.00 - 8.30

LAVAL — "Le secret magnifique" — 1.30 - 7.30 - "Les oiseaux" — 1.00 - 5.10 - 8.22

LOEW'S — "The Carpetbaggers" — 10.15 - 12.55 - 3.35 - 6.15 - 8.55

MONKLAND — "Captain Newman M.D." — 1.00 - 5.10 - 9.25

MAN'S FAVORITE SPORT — 3.00 - 7.20

ORPHEUM — "Une soirée au Bal-let Royal" — 10.00 - 11.55 - 1.35 - 3.50 - 5.50 - 7.50 - 9.50

PALACE — "What a way to go" — 10.10 - 12.20 - 2.35 - 4.50 - 7.05 - 9.20 — "Aimez-vous les femmes" — 10.05 - 12.00 - 1.50 - 3.50 - 5.45

PARISIEN — "Drôle de paroissien" — 10.00 - 12.00 - 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00

PLACE VILLE MARIE — (Grande salle) — "Yesterday, today, tomorrow" — 12.15 - 2.30 - 4.50 - 7.00 - 9.30 — (petite salle) — 1.00 - 4.25 - 7.50

RIVOLI — "L'affaire d'une nuit" — 2.40 - 6.05 - 9.30 — "Seul contre Rome" — 1.00 - 4.25 - 7.50

SAINT DENIS — "Lemmy pour les dames" — 12.10 - 3.40 - 6.30 - 10.20

SEVILLE — "Reckel" — Lun. mar. mer. ven. 8.15 - Sam. et dim. 2.15 - 4.15 - 6.15 - 8.15

WESTMOUNT — "Tom Jones" — 1.05 - 4.45 - 6.30 - 9.05

MICHELLE MORGAN

PLUS ROULEVANT ET PLUS BELLE QUE JAMAIS

CONSTANCE AUX ENFERS

DANY SAVAL 3^e SEMAINE

Mademoiselle Jeampolo

ROMY SCHNEIDER EN COULEURS

JEAN-TALON

STATIONNEMENT GRATUIT

CENTRE D'ACHATS BOULEVARD

Le calvaire d'une femme!

Mort, où est ta victoire?

Pascale AUDRET Michel AUCLAIR

Alfred ADAM Laurent TERZIEFF

2 SEMAINES SEULEMENT

COMÉDIE CANADIENNE

UN. 1-3338-39-30

ALVISEE

80 MILTON/842-0053

SALLE EISENSTEIN

AIR CLIMATISÉ

FESTIVAL GARBO

CETTE SEMAINE

7.30 H. La Reine Christine (1934)

9.30 H. Anna Karénine (1935)

SALLE RESNAIS

5^e SEMAINE

LE CHEF D'OEUVRE INSOLENT DE BUNUEL

VRIDIANA

Concert sous les Étoiles

DOMINION

au Chalet de la Montagne

Directeur musical: ALEXANDER BROTT

MARDI SOIR, LE 21 JUILLET

"CONCERT BEETHOVEN"

Concerto pour piano No. 4 op. 58 en Sol Majeur Allegro... Andante con moto... Rondo Vivace

Soliste: **VLADO PERLEMUTTER**

Symphonie No. 7 op. 92 en La Majeur Poco sostenuto... Vivace... Allegretto Presto... Allegro con brio

*BILLETS RÉSERVÉS \$2.00 — En vente aux magasins DOMINION suivants: 960 chemin Herron, Dorval — 2820 boul. de Salaberry — 2300 chemin Lucerne, ville Mont-Royal — 4265 rue Jean-Talon est — 2925 rue Sherbrooke est, — Place Ville-Marie, Boul. Dorchester ouest. BUREAU: 6855 Chemin de la Côte-des-Neiges — ainsi que chez WILLIS & Co. Ltd., 1430 Ste-Catherine ouest et ED. ARCHAMBAULT INC., 500 Ste-Catherine est et 2140 de la Montagne.

Admission générale: \$1.25 — Place debout: 75c

*EN CAS DE PLUIE LES BILLETS RÉSERVÉS SERONT ACCEPTÉS À L'INTÉRIEUR DU CHALET.

Les arts dans le monde...

Orchestre de jeunes

Dans le cadre du 29e festival de Montréal, l'Orchestre national de la jeunesse donnera un concert, le 5 août prochain, à la Place des arts. Sous la direction de Victor Feldbrill, ce groupe de jeunes musiciens canadiens interprétera l'Ouverture "Egmont" op. 84 de Beethoven, "Horoscope" de Roger Matton, "Métamorphoses Symphoniques" de Hindemith et la Symphonie Fantastique, op. 14, de Hector Berlioz.

L'Orchestre national de la jeunesse n'existe que depuis quatre ans. Il s'est déjà acquis une réputation enviable dans le domaine de la musique au Canada.

Le but principal de l'Orchestre national de la jeunesse est d'apprendre aux jeunes musiciens à jouer dans un orchestre symphonique, dans des conditions professionnelles.

Tout instrumentiste suffisamment avancé dans ses études et âgé de 14 à 24 ans peut faire partie de l'Orchestre national de la jeunesse.

Concours J.M.C.

SHERBROOKE — Le 4e concours musical national des Jeunes musiciens du Canada a été inauguré à Orford, dimanche après-midi.

Quatorze pianistes canadiens sont inscrits aux épreuves. Le concours se déroulera, le 6 août, à la Place des Arts, dans le cadre du festival de Montréal.

Le jury du concours a entendu, hier, les concurrents suivants: Constance Channon Douglas et Gritia Saarinen, toutes deux de Calgary; Michel Dussault de Thetford Mines; Robert Silverman, André Savoie et Richard Grosko, de Montréal; Paul Helmer et Carol Ann Craigie Mochernuk, de Toronto; Cecilia Anderson, d'Ottawa et Denise Tunney, de Newmarket.

Les quatre derniers concurrents ont affronté le jury, hier soir. Ce sont Dale Bartlett, de Lethbridge; David Franco, de Calgary; Julie Holtzman et John McKay.

Festival de cinéma

KARLOVY-VARY, Tchécoslovaquie. — Le jury du Festival cinématographique de Karlovy-Vary a décerné le grand prix d'interprétation féminine à Jeanne Moreau pour son rôle dans le "Journal d'une femme de chambre", de Luis Buñuel.

Le globe de cristal, symbolisant le grand prix du festival, a été attribué au film tchécoslovaque "L'Accusé".

Le prix de la meilleure interprétation masculine a été remporté par l'acteur polonais Wlodek Gosciniak pour son rôle dans "L'Écho".

Le prix spécial du jury a été attribué au film américain "The Best Man" Le témoin.

Spéctacles d'été des Apprenis-Sorciers

La neuvième saison vient de prendre fin au théâtre Le Boulangerie. Dès cette semaine, il y a lecture en prévision du prochain spectacle de la dixième saison. Il s'agit de La Visite de la Vieille Dame de Friedrich Dürrenmatt.

Mais pourtant, l'été des Apprenis-sorciers ne se limitera pas à ce long travail de réparation et d'assimilation. En effet, à leur agenda prennent place trois représentations à la Ferme Sainte-Thérèse de Fabreville: le 25 juillet, 2h. 30 p.m.; Spectacle pour enfants no 1; le 8 août, 2h. 30 p.m.; Spectacle pour enfants no 2; le 13 août, 8h. 30 p.m.; Complainte et Frénésie (jazz et poésie). Le retour à "La Boulangerie" est prévu pour jeudi le 24 septembre.

Téléselection

● Long métrage, à 2 heures, L'ennemi invisible, avec Robert Lowery, John Duncan et Jane Adam.

● Long métrage, à 3h.30, Le Capitaine fantastique, avec Frank Latimore, Anna-Maria Sandri et Maxwell Reed.

● A la radio, à 8 heures, Musique ensoleillée, avec Louise Darios.

● A 9 heures, Lune de miel à Paris.

● A 9 h. 30, Bonsoir, amitiés, avec Henri Salvador, Mathé Altéry, Ricet-Barrier, les Trois Ménestrels et l'Orchestre de Luc Hoffmann.

● Ciné-Club, à 11 heures, présente A bout de souffle, film de Jean-Luc Goddard, avec Jean-Paul Belmondo et Jean Seberg.

Jeanne MOREAU

avec CLAUDE MANN PAUL QUERS

dans un film de JACQUES DEMY

LA BAIE DES ANGES

Un bon beau film FRANCE DIMANCHE

8e SEM.

On n'a jamais rendu plus intelligible au spectateur le mécanisme diabolique du jeu

LE FIGARO

Musique de

CINÉMA FESTIVAL

PROJECTIONS EN COULEURS

Sur semaine: 7.50, 9.30

Dimanche: 1.50, 3.50, 5.50, 7.50, 9.50

CE SOIR À 8H.15

Parc Richelieu

Le dimanche 2h.15 - Pas de courses le jeudi.

Venez donc vous amuser à la MEUTE DES PARIEUX! Magnifique "Club House" (perron compris). Réservations: 445-7444. Service d'autobus de la C.T.M. Renseignements: 677-6900.

L'univers féminin

Les femmes sont beaucoup trop timides!

OTTAWA — "La plupart des Canadiennes sont trop timides quand il s'agit de lutter pour obtenir l'emploi désiré", a déclaré la nouvelle présidente de la Fédération des Femmes d'affaires et professionnelles.

Mlle Nacla L. Dane, de Toronto, alors qu'elle se trouvait à Ottawa pour le congrès de la Fédération, a confié à une journaliste que "les femmes d'aujourd'hui n'ont pas confiance en leurs propres compétences, ce qui les empêche souvent d'arriver à de hauts postes".

"Quand une femme désire obtenir un emploi spécifique,

elle devrait en faire la demande, mais d'une façon un peu plus subtile, à cause de la tradition", de dire Mlle Dane.

Dans bien des domaines, une femme, pour faire reconnaître son talent, doit réaliser un travail supérieur à celui d'un homme.

"C'est injuste, mais avec un peu d'encouragement, les femmes arriveront à surmonter ce handicap", a commenté la nouvelle présidente de la Fédération. Née à Indian Head, Saskatchewan, "la plus jolie petite ville de l'Ouest", comme l'appelle Mlle Dane, cette dernière a fait de l'enseignement

durant les années 1930, avant de devenir secrétaire. Maintenant, elle est en charge du service des relations extérieures pour l'Association canadienne des directeurs de l'assurance-vie.

Mlle Dane, qui a une prédilection pour la lecture, s'intéresse également à collectionner différentes poteries canadiennes, et en possède actuellement 35 spécimens.

Elle aime aussi à faire la cuisine, mais de son aveu, elle fait l'erreur d'expérimenter un nouveau mets quand elle attend des invités, "et le résultat peut être catastrophique".

Les Anglais veulent une place sur le marché de la mode

LONDRES. — La Semaine de la mode, inaugurée aujourd'hui à Londres marque le début de la plus grande invasion britannique sur le marché de la haute couture américaine, à date.

Des acheteurs représentant deux grands magasins des Etats-Unis, Berdorf-Goodman, de New York, et Skowitz, de Houston, Texas, examineront d'un oeil attentif les collections de maîtres-couturiers tels que Hardy Amies et Norman Hartnell, en vue d'une sélection de vêtements qui se vendront bien aux Etats-Unis.

La collection de leur choix sera présentée à New York en septembre. En ajoutant au prestige de cette campagne pour lancer la mode britannique il y aura une présentation spéciale à l'ambassade britannique à Washington. Plusieurs couturiers londoniens apporteront leurs créations de ce côté-ci de l'Atlantique. Les couturiers Amies et John Cavanagh feront partie d'une délégation dirigée par Edward Rayne, président de la Société des couturiers de Londres.

Après les présentations new-yorkaises, les collections britanniques seront expédiées à Houston, où elles seront en vedette lors d'un bal organisé par la maison Sakowitz, et qui inaugurera le 3 octobre, ce lancement de la haute couture britannique.



La mode italienne

Le vêtement de base: la tunique

ROME. — Les présentations de mode automne-hiver, inaugurées à Rome, mettent en valeur le nouveau style "dé-nudé", sans pour autant causer le moindre émoi. On y voyait des souliers et des gants "à découvert" dans la section des accessoires, et un modèle de robe de nuit, presque dépourvue de corsage, dans la collection Boutique. Cette chemise de nuit s'arrêta beaucoup plus haut que la ligne susceptible de scandaliser, mais à provoqué certains commentaires.

La chemise de nuit sans corsage est une création Gamber. "La poitrine s'épanouit dans un flot de valenciennes", a dit la commentatrice. Le reste du vêtement est coupé dans un tissu rose, très diaphane, avec un autre nuage de dentelle entourant le large bord de la chemise.

Pour la prochaine saison, Albertina a conçu des tuniques et manteaux - tunique, avec échancrure sur le côté, se portant avec des jupes assorties ou contrastantes. Une tunique rouge, de nuance vernis-laque, est boutonnée jusqu'à la taille, pour s'ouvrir sur un fuseau noir. Les robes-tubes sous des manteaux à large échancrure, et faits de gros tricot, comportent des petites manches-capes, et une encolure bateau.

Les deux-pièces en tricot, créations d'Albertina, sont pourvus d'écharpes assorties qui s'enroulent autour du cou. Le costume et l'écharpe

sont également bordés d'un tissu de passementerie.

La modeliste a une prédilection cette saison pour les couleurs "Etrusco", nuance de terre cuite, et "asphalte", un gris foncé.

La collection Milo fait voir une série de vêtements de tricot, à dessins quadrillés, ou à rayures noires et blanches.

Un manteau pour l'après-ski, en tricot croché, était garni au col et parements, en ruches-pompon.

Pour les réceptions au chalet de ski, on suggérait une tunique sans manches et très ajustée, en dentelle au crochet, dont la couleur noire était rehaussée par une large ceinture en soie vert lime.

A LONDRES

1,000e représentation de "Boeing Boeing"

LONDRES. — La version anglaise de "Boeing Boeing", la comédie de Marc Camoletto, a passé le cap de la millième représentation à l'Apollo Theatre de Londres. "Boeing Boeing", qui tient l'affiche depuis plus de quatre ans à Paris arriva à Londres en février 1962. A une exception près c'est actuellement la comédie qui a tenu l'affiche depuis le plus longtemps dans la capitale britannique. Elle a été vue par plus de 700.000 personnes dont la reine et d'autres membres de la famille royale. L'adaptation est de Beverley Cross.

Uranium City, une ville sans célibataire

URANUM CITY, Sask. — Au début des années 1950, les femmes célibataires étaient plus difficiles à trouver que l'uranium, dans la région d'Uranium City, en Saskatchewan, avant-poste transformé en une ville minière florissante.

On comptait alors une femme en proportion d'une vingtaine d'hommes, rappelle Yvonne Littlechild. Elle se souvient encore de son arrivée en 1955, venant d'Edmonton, alors qu'elle aperçut une foule d'hommes autour du petit aéroport. Un an plus tard, elle épousait un mineur qui vivait dans le nord depuis 1953.

Jean Buck, originaire de Toronto, s'était également rendue à Uranium City pendant la vague de prospérité. Cette jolie rousse avait fait tourner bien des têtes dès son arrivée en 1954, et a continué depuis, car elle est toujours célibataire malgré de nombreuses demandes en mariage.

Mlle Buck est un cas exceptionnel dans cette région située à 550 milles au nord-est d'Edmonton, où les jeunes filles quittent habituellement le high school pour se marier immédiatement. Elle est secré-

taire trésorière d'une compagnie de transport aérien et cet emploi en tout point excellent la retient dans cette ville minière qui n'offre aucun autre attrait particulier pour Jean Buck.

Les vacances

Chaque année, la compagnie lui donne un mois de vacances, en plus de quelques petits voyages. L'an dernier, elle a passé trois mois en Europe. Le reste du temps, Mlle Buck se consacre à son travail, et multiplie ses activités comme gérante de bureau, opératrice

de messages radiophoniques, et surveillante des 10 avions et 20 employés de la compagnie McMurray dont les services se continuent sept jours par semaine.

Parfois, lorsque le travail diminue, ce qui est rare durant l'été, Jean s'adonne à la natation, à la lecture, ou à l'audition de bons disques. Pour un temps, elle faisait des placements en bourse, mais son intérêt a diminué quand les actions de l'uranium ont baissé en même temps que la demande mondiale, ce qui enleva la vedette à Uranium City.

Liberté, égalité et mariage

COPENHAGUE. — Le premier parti politique danois entièrement féminin a été lancé publiquement hier avec la devise "Liberté, Egalité et Mariage".

Dans l'exposé en 12 points du programme politique du parti, Mme Elin Appel, fondatrice du nouveau parti des femmes, proclame: Toute fil-

le nouvelle née doit être enregistrée à l'état civil sous le nom de jeune fille de la mère et les garçons sous le nom du père.

Il appartient à toute femme de décider si la conception doit être menée à son terme.

• Tout homme a le droit de ne pas accepter la responsabilité d'une grossesse qu'il n'avait pas voulue.

• Le gouvernement doit être dirigé par deux premiers ministres, un homme et une femme.

Ancien membre du Parlement, Mme Appel a demandé à toutes les femmes danoises "de briser le couvercle du cercueil placé sur nous par notre civilisation".

Le programme électoral de Mme Appel avait été repoussé à l'unanimité en mai dernier quand elle le présenta à la Société féminine danoise pour servir de base au lancement d'un parti féminin. A la suite de ce rejet, Mme Appel démissionna de la société et entreprit de former son propre parti.

HORAIRES DE LA TELEVISION

MARDI	12.45 Ici Scotland Yard	4.30 The Observer
CBFT — Canal 2	1.15 EN MATINÉE	1.15 Blue Thunder TV News
12.00 Musique	1.45 Mission à Tanger	7.30 Sports With Doug Smith
1.35 Téléjournal	avec Raymond Soue	7.30 Focus
2.00 LONG METRAGE	avec Gaby Sylvia et	8.00 Patty Duke
"L'Enfermi invisible"	Billa Parély.	8.30 Ben Casey
avec Robert Lowery,	3.15 Bon après-midi	9.30 The Planemakers
John Duncan et Jane	4.30 Les petits bonhommes	10.30 The Nature of Things
Adams.	5.00 Delt au danger	11.00 CBC National News
3.30 LONG METRAGE	5.30 Les quatre justiciers	11.14 Viewpoint
"La Capitaine fantastique"	6.00 Télé-Métro	11.21 Final Edition
avec Frank	6.30 Sports-images	11.29 Sports Final
Lafontaine, Anna-Maria	7.00 Dernière heure	11.34 Cinema Starlight
Sandri, et Max	7.15 Ciné-roman	"Joison Sings Again"
well Reed.	7.30 Le Siffleur	
8.00 Ulysse et Oscar	8.00 Comment, pourquoi	
5.30 Au clair soleil	8.30 Le Saint	
6.00 Gendarmes Royales	9.30 Métro-Mémoires	
6.30 Téléjournal	10.00 Plaza Variétés	
6.40 Edition	10.45 En première page	
6.50 Nouvelles du sport	11.00 La ronde des sports	
7.00 Aujourd'hui	11.15 CINEMA	
8.00 Au chien d'or	"Les Vingt-huit jours	
8.30 Jeunesse oblige	de Clairville" avec	
9.00 Lune de miel	Armand Bernard et	
9.30 Bonsoir, amitiés,	Berval, Mireille et	
Henri Salvador	Paulette Dubost.	
10.00 Sur la corde raide		
10.30 Téléjournal		
10.45 Supplément régional		
10.54 Nouvelles du sport		
11.00 CINE-CLUB		
"A bout de souffle"		
avec Jean-Paul Bel-		
mondo et Jean Se-		
berg.		
CFTM-TV, Canal 10		
11.00 Coquet musical		
12.30 Manchettes - horaire 6.00 Expo '67		

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

HORIZONTALEMENT
1—De tous les jours
2—Qui s'entendent bien —
3—Fut présent — Organe
4—Plutôt rare — Dans
5—Ancien homme d'Etat
américain — Tient une
botte
6—Personnel — Accepté
7—Coiffures — Désire ar-
dement
8—Coupe court — Carte —
Conjonction
9—Réflexe — Grecque
10—Est totalement opposé à
— Boisson nourricière
11—Vit naître la valse — Pré-
nom
12—Bien mise

VERTICALEMENT
1—En fonction du nombre
2—Article — Innocent un
accusé
3—Qui ne fait rien — Hom-
me d'arme d'autrefois
4—Pour changer la couleur
Unité
5—Né de — Scie
6—Mouche qui amène le
sommeil — Semblable
7—Conviendrait
8—Obtenu — Ouvrage
9—Divinités des eaux —
Abréviation d'un état des
E.-U.

10—Touché — Ce que l'on
possède
11—Affection des intestins —
De bon matin
12—Possessif — Familier —
Négation

Solution d'hier

Horizontalement:
1—PROGÉNITURE
2—EURIPIDE — AME
3—REGLEMENT
4—ALLEES — ALI
5—NEES — IMPUR
6—CRISE — LOUISE
7—MINET
8—TRANSDIE
9—EA — PARALYSE
10—ES — COURTIER
11—OURLER
12—DU — TE — EN — OS

Verticalement:
1—PERSECUTEES
2—RUE — RAS
3—ORGANIS — OU
4—GILES — CU
5—EP-LEE — SPORT
6—NMES — MIAULE
7—IDEE — LIERRE
8—TENSION — ATRE
9—MUE — LI
10—RA — PITTOYER
11—EM — LUS — SR
12—ETIRER — PS



9052

No 9052

Amincissant, de lignes moulantes, ce deux-pièces est agrémenté à l'encolure d'un noeud de même tissu ou d'un tissu contrastant.

Le patron imprimé no 9052 est offert pour les tailles 10, 12, 14, 16 et 18.

La grandeur 18 requiert 3 3/4 verges de tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de .50 au Service des Patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Nombre de personnes portant LEURS DENTIFIERS
Confortablement
PASTETHE, une poudre alcaline (non acide) qui maintient les dentiers en place plus solidement. Pour manger ou parler avec une parfaite assurance, saupoudrez votre dentier avec PASTETHE. Ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Assainit l'haleine. PASTETHE se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

H.R. 127 ANS GRANDE vente d'été de FOURRURES



BELLES FOURRURES..GRANDES EPARGNES DANS CHAQUE GROUPE DE PRIX

IL N'Y A QU'UN SEUL HOLT RENFREW! Et une seule vente d'été de fourrures telle que celle-ci. Depuis 127 ans, les fourrures ont été le plus grand amour et le premier souci de H.R. Elles sont imbattables dans toute gamme de prix.. représentant la meilleure valeur que peut procurer l'argent. Nous vous invitons à choisir la vôtre parmi nos modèles exclusifs par Christian Dior et Jeanne Lanvin de Paris, Ritter de New York, ou par nos propres dessinateurs, selon le prix et le plan qui vous conviennent.

Entreposage gratuit jusqu'à demande

Conditions de paiement faciles

HOLT RENFREW

Stationnement gratuit, 1 hr.

Sherbrooke et de la Montagne

Etude sur la croissance économique du Canada

OTTAWA — Le Conseil des Arts du Canada annonce l'octroi d'une subvention de \$6,000 au Conseil canadien de recherche en sciences sociales pour une étude sur la croissance économique du Canada depuis un siècle.

Cette étude, à laquelle participeront plusieurs des économistes les plus réputés du Canada, visera à résoudre quelques-unes des questions les plus fondamentales qui se posent au sujet de la croissance économique du pays depuis la Confédération, et auxquelles les économistes n'ont pas encore trouvé de réponses valables.

Elle tentera de déterminer, par exemple, quel a été le taux de la croissance économique du Canada à diverses époques depuis la Confédération, quand et pourquoi ce taux a fluctué, quelle a été l'évolution du revenu par personne par rapport aux autres pays, et quelles ont été les variations de l'apport de l'industrie canadienne à la croissance économique et à l'emploi. Cette étude permettra aussi de recueillir des données ayant une valeur pratique immédiate.

Conseil des Arts : des subventions de \$38,000

OTTAWA — Le Conseil des Arts du Canada annonce l'octroi de cinq subventions, dont le montant global pour atteindre \$38,000 dans les domaines de la recherche et de la publication d'œuvres savantes.

Une subvention de \$6,000 est accordée au Conseil canadien de recherches en sciences sociales pour une étude sur la croissance économique du Canada depuis un siècle.

Une subvention de \$10,000 est accordée à la Société royale du Canada pour ses travaux dans le domaine des humanités et des sciences sociales et pour la publication de *Studia Varia* et de monographies sur des sujets divers.

La McGill University Press et la Yale University Press obtiennent \$5,000 pour une série d'études qu'elles publieront en collaboration, sous la direction générale de M. Gerald M. Craig, de l'Université de Toronto, et de M. Robin W. Winks, de l'Université Yale. La série, qui comprendra de 10 à 15 volumes de 300 à 450 pages chacun, traitera principalement des facteurs qui ont exercé une influence déterminante sur la nature et la diversité des relations entre le Canada et les Etats-Unis. Ces études feront suite à une série publiée par la Yale University Press et la Toronto University Press, de 1936 à 1945, sous l'égide de la Carnegie Endowment for International Peace.

Une somme pouvant aller jusqu'à \$10,000 est octroyée à l'Université Memorial de Terre-Neuve, en faveur d'un travail de recherche sur les dialectes, la toponymie et le folklore de Terre-Neuve.

Une somme d'au plus \$7,000 est accordée à l'Université

la vie universitaire

Queen's pour permettre au professeur H. J. Lawford de poursuivre ses travaux en vue de la publication d'un répertoire annoté de tous les traités canadiens.

"Justice pour les minorités scolaires"

La Société St-Jean-Baptiste de Québec vient de lancer une brochure de 60 pages qui s'intitule : "Justice pour les minorités scolaires au Canada". Ce document réunit les conférences qui ont été prononcées lors du 5e colloque de la Société des conférences Bardy, un organisme de la SSJB de Québec. Il présente le problème scolaire des minorités sous

ses aspects légal, financier et académique. Quatre conférenciers exposent d'abord la situation des minorités francophones de Colombie-Britannique, du Manitoba, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick : ce sont MM. Gérard Moreau, de Victoria, Raymond Bernier, de St-Boniface, Ernest Desormeaux, d'Ottawa, et Alexandre Savio, de Campbellton. Ensuite, M. Lewis Seale, de Québec, présente la situation de la minorité anglophone du Québec. Enfin, la brochure présente un résumé de la conférence de M. Séraphin Marion qui synthétise les cinq années exposées, en tire des conclusions et formule des suggestions.

Laval: \$160,000 pour des recherches en physique

QUEBEC — Les professeurs du département de physique de l'université Laval ont reçu la somme de \$160,000 du Conseil national des recherches du Canada, du Conseil de recherche pour la défense et de la Commission de l'énergie atomique du Canada pour effectuer des recherches dans différents domaines de la physique, en particulier en optique et micro-ondes, en physique atomique et moléculaire, en physique nucléaire, et en physique théorique. Ces quatre domaines de recherche sont établis depuis quelques temps à l'université Laval et ils ont donné lieu à une centaine de publications scientifiques, dont une dizaine l'an dernier.

Les instituteurs canadiens désirent des liens plus étroits avec leurs homologues soviétiques

LAC BEAUPORT — La Corporation canadienne des instituteurs a adopté au cours de son récent congrès une résolution demandant que des contacts réguliers soient établis entre l'organisation internationale dont ils font partie et la principale organisation d'instituteurs communistes.

Selon une autre résolution adoptée à la séance de clôture de la convention annuelle des instituteurs canadiens, ceux-ci ont demandé des échanges d'enseignants entre le Canada et l'Union soviétique.

La corporation, qui représente 131,000 instituteurs canadiens, est affiliée à la Fédération mondiale des associations d'enseignants. Les syndicats d'instituteurs dans les pays communistes sont affiliés à la Fédération internationale des syndicats d'enseignants, dont le siège social se trouve à Paris. Quelques syndicats d'instituteurs de l'Occident appartiennent également à cette fédération.

"Il semblerait que la FISE se trouve dans une mauvaise situation financière," a déclaré aux instituteurs M. Raymond

Smyke, de Washington, D.C. M. Smyke travaille à établir des échanges internationaux au sein de la Première organisation, la Fédération mondiale des associations d'enseignants. Devant les délégués à la convention canadienne, il a exposé quels contacts sont déjà établis entre les deux organismes.

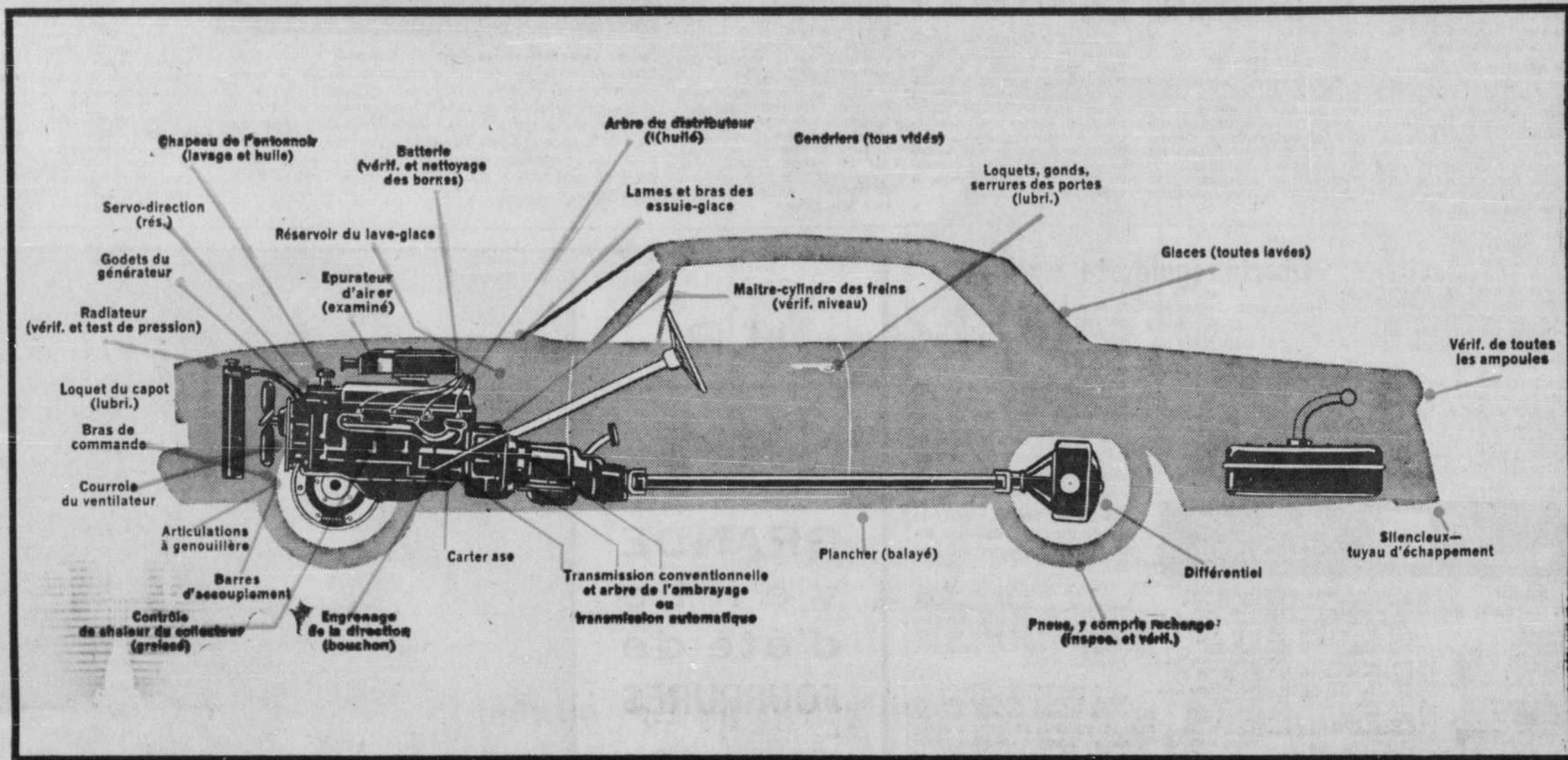
L'organisation communiste ne publie plus de périodique et lors d'un récent colloque avec la Fédération mondiale à Paris, elle n'a pu envoyer que deux représentants. Son directeur, un Russe, a été dernièrement rappelé en Russie.

Les instituteurs canadiens ont maintenu intactes leurs deux résolutions en faveur de contacts plus resserrés avec le monde communiste, même après avoir entendu ce rapport sur les progrès réalisés dans les relations entre les deux groupements.

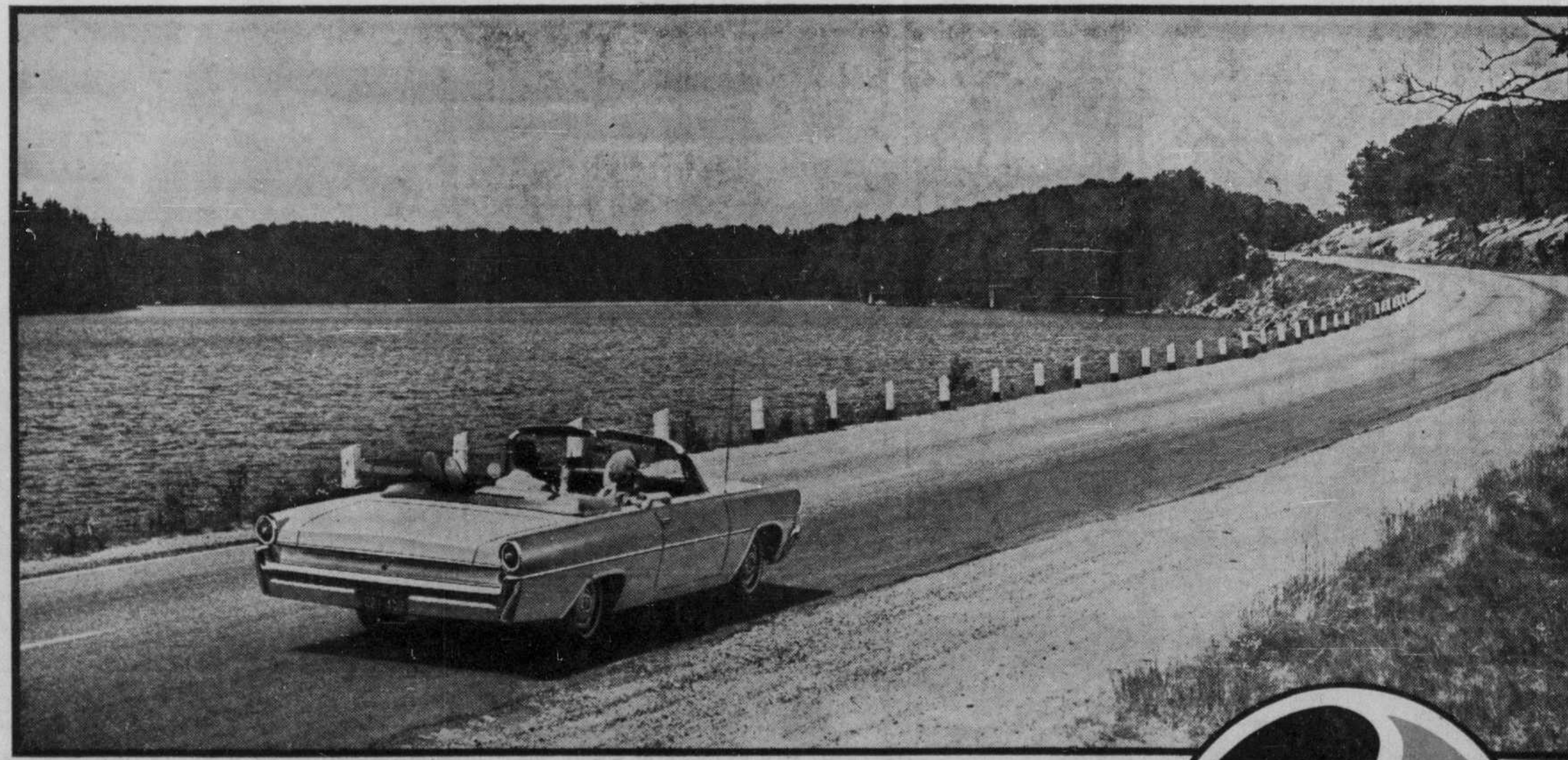
"Nous devons continuer à vouloir mieux connaître ces parties du monde," a déclaré Isobel Cull, déléguée de Vancouver.

Une autre résolution a demandé que les différentes associations d'instituteurs se rencontrent plus souvent, à des niveaux géographiques et culturels aussi étendus que possible.

SEUL M. "B-A" OFFRE LE SERVICE-SENTINELLE



un plan d'entretien en 29 points contribuant à faire filer votre voiture



Service-Sentinelle B-A

En commandant une lubrification régulière du châssis chez certains détaillants B-A, vous profitez gratuitement du Service-Sentinelle—ce programme d'entretien mensuel dont le but est de déceler les causes de pannes éventuelles de votre voiture. Une fois votre automobile lubrifiée selon les spécifications de son fabricant, votre détaillant B-A fait au moins 29 inspections d'entretien et vérifications de sécurité. Il vous remet ensuite une formule de vérification point-par-point ainsi qu'un rapport de service attestant que ces inspections et services ont été exécutés. Renseignez-vous auprès de votre détaillant B-A habituel sur le Service-Sentinelle pour l'entretien des automobiles... la méthode économique qui contribue à mieux faire filer votre voiture.

THE BRITISH AMERICAN OIL COMPANY LIMITED



E-25619

Décès de M. R. V. Benoit

Nous apprenons la mort de Rosaire V. Benoit, père de Réal Benoit, directeur des émissions sur film à la société Radio-Canada.

M. Benoit laisse dans le deuil son épouse Gabrielle Cinq-Mars, ses fils Cinq-Mars, Réal, Thomas, Jacques, François; ses filles Gabrielle et Geneviève (Mesdames Roger et Charles Laberge).

Les funérailles auront lieu mercredi 22 juillet à 10 h 30 au matin en l'église Saint-Matthieu de Beloeil.

ON DEMANDE VENDEURS

\$100. par semaine et plus
Appeler: L. Landry
RE. 9-8241

18-6-64

FAISEURS DE MOULES (plastique)

Pour faire des moules pour machines à injection jusqu'à 150 tonnes de pression. Salaire \$2.60 à \$2.80 de l'heure au début, 5% jours par semaine, une semaine de vacances après 1 an, 2 semaines après 2 ans, 7 jours de congés fériés payés, pas d'unin.

Adressez-vous au bureau du Service National de Placement

le plus rapproché dans le Grand Montréal

Avez-vous songé à votre avenir?

Si vous avez les qualifications requises, nous vous initierons à

LA PROFESSION D'AGENT DE RÉCLAMATIONS

(Autrefois aux ETACIN NNTA d'AJUSTEUR d'ASSURANCES)

En collaboration avec les compagnies d'assurance et bureaux d'ajusteurs indépendants de la province de Québec. Notre cours complet vous est enseigné par des professeurs compétents en la matière et tous nos élèves diplômés reçoivent assistance d'emploi.

Institut International d'agents de réclamations Enr.

pour informations, jour 681-9743 — 525-1137

Des recherches intensives en vue de guérir le diabète

TORONTO — Les recherches médicales qui sont actuellement faites en ce qui a trait aux causes et aux effets du diabète pourraient éventuellement conduire à des méthodes de prévention, voire même à une guérison de cette maladie considérée actuellement comme incurable. De nouvelles théories et les plus récentes recherches concernant le diabète font l'objet des discussions au 5e congrès de la Fédération internationale des diabétiques qui réunit à Toronto quelque 3,000 spécialistes provenant de 44 pays.

Le Dr D.W. Clarke, un des organisateurs locaux du congrès triennal, a déclaré que les études actuelles concernant les conditions précédant l'attaque du diabète pourraient éventuellement conduire à la mise au point de méthodes préventives.

Tout en faisant preuve de circonspection au sujet de la possibilité de découvrir un moyen de guérir la maladie autrefois fatale, le Dr Clarke a dit que la compréhension accrue des fonctions glandulaires et leur stimulation par des médicaments font naître l'espoir que la science parviendra peut-être à savoir comment régénérer les cellules du pancréas dont la destruction cause le diabète.

Insuline synthétique

Un chimiste allemand, spécialisé dans le textile, a déclaré hier aux spécialistes du diabète que la science est sur le point de créer synthétiquement un ingrédient de base de la vie humaine, la protéine. Le professeur Helmut Zahn a fait part d'essais fructueux dans la production d'insuline-protéine, un jus digestif produit naturellement dans la glande du pancréas vivant. Le mauvais fonctionnement du pancréas cause le diabète.

Missionnaire laïc

OTTAWA — M. André Parent, d'Orléans, vient de quitter le Canada pour se rendre en Terre Sainte où, à titre de missionnaire laïc, il enseignera le français, l'anglais et les mathématiques à l'université de Jérusalem, une institution administrée par les Pères Franciscains. Originaire d'Orléans et âgé de 25 ans, M. Parent a obtenu son baccalauréat en arts de l'université d'Ottawa lors de la dernière session de l'été; auparavant, il avait étudié au Petit Séminaire, à Orléans, et au Collège des Cinq Apôtres, à La Prairie.

Le savant a produit synthétiquement de l'insuline d'agneau et il croit que l'insuline humaine synthétique, sera au point d'ici un an. Il s'agit d'un triomphe de la science, qui accroîtra sensiblement la connaissance des mystérieux fluides humains.

Au cours de la prochaine étape de son travail, le savant recréera artificiellement l'insuline humaine, légèrement différente, et en isolera la substance active, pour en faire une insuline entièrement pure.

D'autres savants poursuivent leurs recherches destinées à découvrir précisément comment la glande du pancréas et d'un de ses produits, l'insuline, réagissent sur l'organisme humain et ses relations avec les autres glandes et organes.

Analyse de sang

Une nouvelle analyse simplifiée de sang mise au point aux États-Unis, qui élargit les horizons de la détection à l'échelle nationale, sera débattue pour la première fois au cours de ces assises qui ont débuté lundi à Toronto.

Certains spécialistes croient qu'il existe chez les personnes prédisposées à la maladie des signes évidents de l'approche imminente du diabète 10 ans et même plus avant que la maladie atteigne la forme adulte. La découverte de ces conditions prédiabétiques permettront d'appliquer des contre-mesures destinées à retarder, sinon à prévenir l'apparition du diabète.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Cachemire

Ottawa — Les autorités gouvernementales ont annoncé hier que le Canada avait doublé sa contribution à la mission de l'ONU chargée de surveiller la trêve au Cachemire, contrée disputée entre l'Inde et le Pakistan. Depuis près de 16 ans, un groupe de huit ou neuf officiers de l'armée canadienne aide les Nations unies à surveiller la trêve cependant qu'on a tenté à plusieurs reprises, et toujours en vain, d'apporter une solution à ce problème. D'après un rapport soumis au Parlement le 8 juillet, le Canada a dépensé jusqu'à ce jour \$951,000 pour sa contribution à la mission de l'ONU au Cachemire.

Municipalités

OTTAWA — La commission fédérale de prêts aux municipalités a approuvé les demandes d'emprunts de huit municipalités du Québec: St-Agapitville, \$5,200 pour l'extension de l'aqueduc; St-Gérard, \$13,900 pour le système de conduites; Ste-Angele de Merici, \$10,000 pour le réservoir; Marquette, \$124,100, système d'aqueduc et d'égouts; Percé, \$138,000, système d'aqueduc et d'égouts; Paspébiac, \$314,600, système d'aqueduc et d'égouts; Latraverse, \$23,500, système d'aqueduc; Grand-Mère, \$276,600, système d'aqueduc.

Communications

OTTAWA — L'ambassadeur du Canada à Washington, M. Charles Ritchie, dirige la délégation canadienne à la conférence sur un système international de communications par satellite qui a lieu cette semaine à Washington. On croit que la conférence mettra la dernière main à un projet de communications mondiales fondées sur l'usage des satellites. La délégation canadienne comprend également MM. D.F. Bowie, président et gérant général de la société canadienne de communications transmarines et Gilles Scotte, sous-ministre adjoint des transports.

Cultivateurs

OTTAWA — Le ministre fédéral de l'Agriculture a invité hier les cultivateurs canadiens à renverser la tendance à la hausse des accidents sur la ferme. Dans un communiqué marquant l'ouverture de la semaine de sécurité sur la ferme, le ministre a souligné que 24 cultivateurs perdront la vie au cours de cette semaine à moins que les tendances actuelles ne soient inversées. Les statistiques du conseil national de la sécurité indiquent en effet qu'un cultivateur est tué accidentellement à chaque sept heures, faisant de l'agriculture un des métiers les plus dangereux au pays.

Assurance-chômage

OTTAWA — Le nouvel édifice de la commission d'assurance-chômage à Toronto portera le nom de Sir William Mullock, premier titulaire du ministère canadien du travail.

Grève à l'INCO

THOMPSON, Manitoba — Les employés de la société internationale Nickel ont rejeté dimanche les recommandations d'une commission provinciale de conciliation au sujet du différend qui les oppose à leur employeur, et ont fait savoir qu'ils demanderaient au gouvernement manitobain de faire tenir un vote de grève parmi eux. Le différend porte sur le premier contrat négocié par le syndicat des métallurgistes unis d'Amérique (CTC) depuis qu'il a remplacé les travailleurs unis des mines et fondrières (Ind.) comme agent négociateur des employés de l'INCO.

Fin d'une grève

TRAIL, C.B. — La société Consolidated Mining and Smelting a conclu dimanche une entente avec ses 4,000 employés de Trail et de Kimberley, en Colombie britannique, qui avaient déclenché une grève en fin de semaine. La nouvelle convention collective prévoit une hausse de salaire de 10 cents l'heure rétroactive au 1er mars 1964, et une autre augmentation de 10 cents entrant en vigueur le 1er mars 1965.

Étudiants

TORONTO — Le président de l'association des étudiants de l'université de Toronto, M. John Roberts, affirme que la législation fédérale prévoyant des prêts aux étudiants n'aidera pas ceux qui ont le plus besoin de secours financier. Commentant la loi qui permet aux étudiants d'emprunter jusqu'à \$1,000 par année d'une banque à charte, le gouvernement fédéral servant d'endorseur et payant les intérêts, M. Roberts a souligné que cette loi favorisera les étudiants en sciences au détriment des étudiants des humanités qui touchent des salaires inférieurs à la sortie de l'université.

Smallwood

SAINT-JEAN, N.B. — Le retour à St-Jean, dimanche soir, de M. Joey Smallwood, qui s'est rendu à Londres par

affaires pour ensuite prendre des vacances au Moyen-Orient, rapprochera une rencontre éventuelle avec le premier ministre Jean Lesage. Les deux premiers ministres doivent recevoir, samedi, un doctorat honorifique de l'université Saint-Dunstan, de Charlottetown. Le chef du gouvernement québécois a récemment annoncé que le cabinet avait rejeté une proposition relative à l'achat d'électricité fournie par les chutes Hamilton qui doivent être développées par la British Newfoundland Corporation. M. Lesage avait toutefois précisé que son gouvernement prendrait en considération toute nouvelle offre. Par ailleurs, M. Smallwood devait se rendre aujourd'hui à Boston pour assister à une réunion "de la plus haute importance". Il a refusé de fournir de précisions.



M. Charles de Lotbinière-Herwood, vice-président adjoint de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, a été nommé président du Comité d'organisation du congrès annuel de la Chambre de Commerce de la province de Québec, qui aura lieu à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal de Montréal, du 10 au 12 septembre prochain. Plus de 500 congressistes sont attendus à cette assemblée qui groupera les représentants des Chambres de Commerce et des membres-associés venant de tous les coins du Québec. Au cours d'une table-ronde, des experts discuteront avec les congressistes sur le thème: "Le progrès par la recherche."

Pas d'abstinence pour les voyageurs de C.P. Airlines

VANCOUVER — Une dispense spéciale de l'abstinence a été accordée à tous les voyageurs, membres d'équipage et employés catholiques de Canadian Pacific Airlines pour les repas consommés au cours des vols de la compagnie, partout au monde.

CPA est le premier transporteur canadien et le second au monde à obtenir un tel privilège.

La demande a été soumise à la Sacré Congrégation du Concile, à Rome, par le T. R. Martin M. Johnson, D.D., archevêque de Vancouver, au nom de la compagnie.

Le problème que présentait la préparation de deux menus

complets les vendredis et autres jours d'abstinence, pour les vols entre cinq continents, a incité M. R. H. M. Sargent, chef du service des vols de CPA, à suggérer à la compagnie d'obtenir une telle exemption.

La dispense a été accordée par le pape de la Sacré Congrégation du concile, au Vatican, pour une période de cinq ans, à compter du 1er juillet.

Hausse prochaine des tarifs du courrier de 1ère classe

OTTAWA — Le ministre des Postes, M. Jack Nicholson a déclaré aux Communes que le temps est venu d'établir la poste sur une base d'affaires. Notant que le gouvernement avait augmenté les tarifs du courrier de troisième classe, il a ajouté qu'il se proposait de faire de même à l'égard du courrier de première classe en partant du fait que les contribuables ne devraient pas faire les frais de la poste commerciale.

Sans tenir compte de la hausse des tarifs de première classe, le ministère des Postes prévoit un déficit de \$34 millions environ pour la présente année financière.

Amorçant l'examen des crédits de son ministère pour l'année financière 1964-65, il a déclaré que la poste manutentionnera 800 millions d'imprimés de deuxième classe cette année, comprenant des journaux, périodiques et dépliants publicitaires.

Il s'est employé à souligner le bien-fondé d'une mesure, inscrite au feuillet de la poste le 30 avril visant à hausser les tarifs du courrier de 2e classe, exception faite des journaux quotidiens et hebdomadaires et à abolir le tarif spécial pour la livraison locale du courrier de 1ère classe.

Des éloges

Le déficit de la poste est attribuable dans une large mesure aux faibles tarifs fixés il y a plusieurs années pour la livraison du courrier de 2e classe. La hausse ne s'appliquera pas aux journaux hebdomadaires et quotidiens en raison de leur utilité à la société et de leur caractère culturel.

Si l'on fait exception des subsides qui sont versés indirectement aux journaux, les tarifs postaux sont basés sur le coût de revient exact d'un service éminemment précieux. Il ne faut pas considérer les tarifs postaux comme des impôts, a souligné le ministre. D'autre part, M. J. A. Mc Bain, conservateur d'Elgin, et

L'Association du téléphone du Canada a pris possession de son terrain à l'Expo

L'Association du téléphone du Canada, qui groupe les principales firmes du pays, a pris possession hier matin de son terrain à l'Exposition universelle de 1967. L'association est ainsi le premier exposant à mettre le pied sur cette terre des hommes. Le budget n'a pas été fixé précisément, mais on peut s'attendre néanmoins à des investissements de l'ordre d'au moins deux millions de dollars.

C'est M. Robert Shaw, commissaire général adjoint qui a accueilli l'association sur les terrains gagnés sur le Saint-Laurent, à l'ouest du parc de l'île Sainte-Hélène. L'Association du téléphone était représentée par son président, M. Martin, ainsi que par M. Marcel Vincent, dont la société Bell qu'il préside sera l'agent de l'association auprès de l'Exposition universelle.

Le pavillon de l'Association du téléphone du Canada s'élève sur un terrain de 35,000 pieds carrés portant les numéros de cadastre 3160-3170. L'industrie du téléphone n'a point encore établi le thème de son pavillon mais on peut supposer qu'il illustrera l'histoire des télécommunications dont on sait le rôle qu'y joue le Canada, patrie de Graham Bell.

Pour accueillir des firmes de ce genre à l'Expo, M. Shaw ne pouvait faire autrement que de se servir du téléphone. Grâce à un appareil très moderne, branché sur un système d'amplification, le commissaire général adjoint a appelé en multiplex, le ministre Sharp, à Ottawa, le ministre Gérard Lvesque, à Québec, et le maire Jean Drapeau, à Montréal. Ces trois personnalités ont ainsi pu, grâce à la magie de la téléphonie moderne, participer à la cérémonie et présenter leurs souhaits au premier exposant de l'Exposition universelle de 1967.

Le ministre fédéral du commerce a notamment déclaré que l'Association du téléphone du Canada avait toujours joué un rôle de pionnier dans ce pays. Son collègue québécois devait du reste ajouter qu'il voyait un signe dans le fait que ce groupe d'industrie soit le premier à prendre pied sur le terrain de l'Expo.

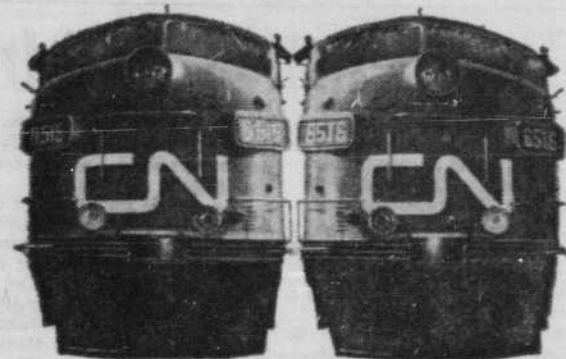
Quant à M. Drapeau, faisant allusion à la carme à pommeau d'or qui gratifie chaque année le premier capitaine qui conduit son navire dans le port de Montréal, a dit que l'Association du téléphone du Canada, dans cette occurrence, mériterait un trophée du même ordre.



De gauche à droite, M. Robert Shaw, commissaire général adjoint de l'Expo; M. Maurice Martin, de Rimouski, président de l'Association du téléphone, et M. Marcel Vincent, président de La Compagnie de téléphone Bell du Canada, représentants de l'association auprès de l'Expo.

De Montréal ou Toronto à Vancouver

Mieux qu'un train de luxe: DEUX!



Vous avez maintenant le choix entre

le SUPER CONTINENTAL et le PANORAMA

DES TRAINS JUMEAUX

Exactement les mêmes services: salons, collations, jeux organisés pour les enfants et pour les adultes. Vous voyagez dans une ambiance toute de confort et de détente.

LA JOURNÉE À JASPER

Vous pouvez arriver à Jasper le matin et repartir à la fin de l'après-midi, après une partie de golf ou une excursion en autocar dans les merveilleuses Rocheuses.

LESTARIFS ROUGE, BLANC et BLEU, si économiques, s'appliquent aux deux trains. Procurez-vous le dépliant Rouge, Blanc et Bleu du CN.

MAINTENANT DEUX HORAIRES

l'un complète l'autre. Vous pouvez, à votre choix, admirer les Rocheuses sous les rayons du soleil ou sous les reflets de la lune. Départs tous les jours de la semaine.

HORAIRES					
	Exemple	Panorama	Exemple	Super	Continental
Dép. Montréal	Dim.	10.15 p.m.	Dim.	4.00 p.m.	
Arr. Ottawa	Lun.	12.25 a.m.	Dim.	6.10 p.m.	
Arr. Winnipeg	Mar.	8.00 a.m.	Lun.	8.40 p.m.	
Arr. Saskatoon	Mar.	8.00 p.m.	Mar.	6.50 a.m.	
Arr. Edmonton	Mer.	12.10 a.m.	Mar.	12.25 p.m.	
Arr. Jasper	Mer.	8.00 a.m.	Mar.	5.35 p.m.	
Arr. Vancouver	Mer.	9.30 p.m.	Mar.	7.40 a.m.	

TOUS LES HORAIRES INDIQUENT L'HEURE NORMALE LOCALE

Dans les trains du CN vous êtes en vacances



LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
VACANCES
VOYAGES DE NOCES
SERVICE GRATUIT
9 A.M. À 9 P.M.

VOYAGES
TRAVELAIDE

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER
B. A. Turcotte, prés.
Jules Desmarais, Sec.-Gen.
UN. 1-7272

EN UN CLIN D'OEIL VOUS SILLONNEZ LES MERS DU SUD !

KON TIKI

LE RESTAURANT POLYNÉSIE DU SHERATON MONT-ROYAL

Le décor est tropical à souhait, la cuisine polynésienne est un chef-d'œuvre d'exotisme; une visite au Kon-Tiki, c'est un voyage dans une assiette !

Si vous n'êtes pas voyageur, La Broche vous offre un grand choix de plats français. Autres suggestions aventureuses: un repas au Haut Café et des coquelets au Miro Bar. Quel que soit votre désir, le Sheraton Mont-Royal saura le satisfaire — parfaitement.

HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL
Pour vos réservations, veuillez appeler: Victor 2-7777

Pour l'amateur LA GALERIE DES Beaux Meubles EATON

Ce meuble est la pièce représentative d'une grande collection de fauteuils et de chaises capitonnées de style Louis XV, Louis XVI et Directoire, directement importés d'Europe et capitonnés ici même, à votre choix.

BERGÈRE

Une bergère de style Louis XV aux contours élégants et équilibrés. Les montants sont finis d'une champleur teinte de noyer. Le capitonnage du coussin-siège est en duvet avec un riche revêtement en tissu damassé or.

Revêtement en mousseline, tissu de capitonnage extra 415.00
295.00

Un meuble de qualité que l'on ne peut choisir qu'à LA GALERIE DES BEAUX MEUBLES au septième étage, chez EATON, le rendez-vous des gens de goût.

INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INT

NOUVEAU DEBARQUEMENT DE RENFORTS GRECS ?

Chypre : accord dans le secteur canadien

NICOSIE. — A la suite des négociations intervenues entre le commandant de la force des Nations unies, le général Thimaya, le ministre cypriot de l'intérieur, M. Georgiadis, et le représentant de la communauté turque, M. Umit Suleiman, le secteur du village de Temblis a été complètement démilitarisé, a déclaré un porte-parole des Nations unies à Chypre.

Le village cypriot turc de Temblis, à cinq kilomètres à l'ouest de Kyrenia, avait été pendant les quatre derniers jours un point brûlant. Les observateurs craignaient que n'éclate une véritable bataille rangée. Les forces de sécurité du gouvernement cypriot se sont repliées de leurs positions situées vis-à-vis du village, en emportant les pièces d'artillerie qu'elles avaient mises en batterie.

Il semble que la démilitarisation de la zone soit complète cette fois-ci, et que le danger d'un affrontement armé soit définitivement écarté.

"Nous avons observé hier soir un mouvement de camions dans un des ports de l'île". C'est en ces termes, sans en dire davantage, qu'un des porte-parole de l'ONU a confirmé ce que les journalistes ont pu voir pendant la nuit de dimanche à lundi à Limassol : un convoi de trente six camions chargés de lourdes caisses qui prenaient la direction de la montagne.

Pressé de questions, le porte-parole a rappelé qu'en tant qu'Etat souverain, le gouvernement cypriot avait parfaitement le droit d'importer des armes. Toutefois, a-t-il ajouté en substance, le secrétaire général de l'ONU, estimant qu'il y a des limites à ne pas dépasser sous peine de mettre en danger la sécurité de l'île, s'est inquiété de ce renforcement du potentiel militaire de l'île, renforcement qui, dit-il, a d'ailleurs été observé dans les deux camps ces derniers mois. "Des représentations ont été faites en ce sens aux chefs des deux communautés, et les observateurs de la force des Nations unies à Chypre continuent à adresser à M. Thant des rapports sur l'accroissement des forces turques et grecques cypriot", a dit encore le porte-parole.

Indépendamment de cette tâche ardue, qui consiste à dresser une comptabilité des hommes et des armes débarqués dans l'île, l'ONU a pu obtenir du gouvernement de Nicosie qu'il revienne en partie sur les mesures économiques coercitives prises à l'encontre de la communauté turque. C'est ainsi que le panier a été rayé de la liste des quinze articles dont les commerçants de Nicosie s'étaient vus interdire la vente aux Turcs. Les négociateurs de la force des Nations unies espèrent aussi que la vente du pétrole sera à nouveau autorisée.

Le porte-parole a déclaré enfin qu'il n'avait pas eu connaissance que le gouvernement cypriot-grec comme l'a affirmé le chef de la communauté turque, avait menacé d'interrompre la distribution d'eau et d'électricité aux cypriot turcs de Nicosie. De son côté un représentant des services d'information grec-cypriot assurant récemment que cette mesure ne serait pas prise par souci d'humanité et cela bien que depuis six mois, les consommateurs cypriot turcs de Nicosie n'aient pas reçu leur note d'eau et d'électricité.

Athènes refuse d'entamer des conversations avec la Turquie

LONDRES. — La Grèce refuse, malgré l'insistance de la Grande-Bretagne, d'entamer des conversations directes avec la Turquie sur Chypre, en l'absence des représentants de ce dernier pays et aussi longtemps qu'existera la menace d'une intervention turque dans l'île, indique-t-on lundi soir de source proche du premier ministre grec, M. George Papandreu.

Le chef du gouvernement grec invoquera en outre le droit de légitime défense pour répondre aux représentations des ministres britanniques concernant l'envoi de troupes grecques à Chypre, qu'Athènes n'admet d'ailleurs pas officiellement. Il soulignera en outre qu'il appartient aux grandes puissances, dont la Grande-Bretagne, de faire comprendre à la Turquie le danger que comporte, à son avis, pour la paix en Méditerranée orientale, l'attitude adoptée par Ankara dans l'affaire chypriote.

Cette position du gouvernement grec devait être expliquée aux dirigeants britanniques lors de la première prise de contact avec eux à l'occasion du dîner offert par le secrétaire au Foreign Office, M. Richard Butler, en l'honneur de M. Papandreu, du ministre des Affaires étrangères, M. Stavros Costopoulos et de M. Andreas Papandreu, fils du premier ministre et ministre de la coordination.

Première réunion tripartite sur la force de paix de l'ONU

NATIONS UNIES. — Un entretien a eu lieu lundi au siège de la délégation américaine à l'ONU, entre les représentants des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Union soviétique au sujet des propositions faites de part et d'autre en ce qui concerne les futures opérations de l'ONU, pour le maintien de la paix.

C'était la première conversation tripartite à ce sujet depuis que M. Nicolas Fedorenko remit, il y a trois semaines au représentant américain, M. Adair Stevenson, et au représentant britannique, Sir Patrick Dean, le texte d'un mémorandum de Moscou sur les possibilités d'action de l'ONU, pour le maintien de la paix.

Les trois diplomates ainsi que leurs adjoints étaient présents à la réunion de lundi qui avait lieu sur l'invitation des deux occidentaux et qui a duré un peu plus d'une heure. M. Fedorenko doit quitter New York lundi soir pour Moscou où il sera présent le 22 juillet, avant son congé d'été, pour recevoir le secrétaire général U. Thant invité par le gouvernement soviétique.

Aucun détail n'a été donné par les délégations intéressées sur la teneur des entretiens de lundi.

L'aide-mémoire américano-britannique, communiqué aux délégations de l'ONU, en

mars dernier, proposait notamment la création d'un organisme spécial où seraient conservées certaines prérogatives des membres permanents du Conseil de sécurité, mais où les membres de l'Assemblée générale auraient également une représentation importante, pour décider et financer d'éventuelles opérations de l'ONU, pour le maintien de la paix.

L'aide-mémoire soviétique, qui est partiellement une réponse au document anglo-saxon, insiste sur la responsabilité absolue du Conseil de sécurité et préconise la remise en activité du comité d'état-major de l'ONU, composé des cinq grandes puissances.

Il réclame également la participation de contingents communistes dans toute opération de l'ONU, pour le maintien de la paix, aux côtés des occidentaux et des neutres, mais exclut la participation d'effectifs armés des cinq grands.

Les porte-parole soviétiques ont laissé entendre cependant que l'U.R.S.S. ne serait pas absolument opposée à une assistance d'une grande puissance à de telles opérations dans le domaine de la logistique et des transports, et que cela "dépendait des circonstances".

On sait que les Etats-Unis ont fourni les transports dans l'opération du Congo et continuent à transporter certains des contingents de l'ONU à Chypre.

De Gaulle parlera jeudi de la politique étrangère

PARIS. — La politique étrangère sera le thème essentiel de la conférence de presse que le général de Gaulle tiendra jeudi prochain.

La désignation de M. Goldwater comme candidat républicain aux prochaines élections présidentielles américaines n'entraînera, bien sûr, aucun commentaire direct de la part du président de la République française. Mais elle sera en filigrane dans toutes les réponses que le général apportera aux questions qui lui seront posées.

Pour les observateurs diplomatiques, cette conférence de presse, venue aussitôt après le triomphe de M. Goldwater à la convention de San Francisco, tirera son importance des derniers événements politiques américains.

Ces mêmes observateurs estiment que ces événements apportent, aux yeux d'une partie importante de l'opinion internationale, une justification éclatante de la politique d'indépendance nationale à l'égard des Etats-Unis suivie par le général de Gaulle depuis son retour au pouvoir.

Trois sujets domineront l'exposé du chef de l'Etat : l'Europe, le Sud-Est asiatique et les problèmes de défense nationale. On estime à Paris que sur ces trois grandes questions, le général de Gaulle ne fera que confirmer les thèses françaises et réaffirmer l'intérêt pour l'Europe de ne pas dépendre des Etats-Unis, pour le Sud-Est asiatique de ne pas suivre la voie tracée par le département d'Etat américain, et pour la défense nationale française, la nécessité pour le gouvernement de poursuivre l'établissement d'une force indépendante de dissuasion à l'écart des plans américains de force multilatérale.

Le général pourra prendre à témoin de cette politique le premier ministre, M. Georges Pompidou qui, la semaine dernière, s'enleva pour l'Océanie française où, dans l'île de Tuamotu, il inspecta les nouvelles installations atomiques qui remplaceront celles du Sahara.

Enfin, le général de Gaulle doit évoquer les problèmes économiques et sociaux. Ce sera pour lui l'occasion de faire le point du plan de stabilisation.

L'unité européenne : Erhard rassure temporairement son aile bavaroise

BONN. — Le chancelier Ludwig Erhard a rassuré son aile bavaroise en déclarant qu'il n'avait pas l'intention de quitter la C.D.U. (branche bavaroise du parti chrétien-démocrate) tenté de lui imposer.

Telle est l'impression que l'on recueille dans les milieux d'observateurs à Bonn, après les entretiens qui ont réuni hier pendant quatre heures le chancelier et les dirigeants de la C.D.U.-C.S.U. : MM. Konrad Adenauer, président de la C.D.U., Franz Josef Strauss, président de la C.S.U., Gerhard Schröder et Ludwig Westrick, respectivement ministre des affaires étrangères et ministre d'Etat, ainsi que M. Rainer Barzel, président par intérim du groupe parlementaire du mouvement chrétien-démocrate.

Selon les informations qui ont pu filtrer sur cette réunion, tenue "dans le calme et avec un scrupule extrême", le chancelier a réaffirmé une nouvelle fois qu'il est seul à décider de la politique étrangère allemande et qu'il n'est pas question pour lui de tenter de commencer l'Europe politique sur la base d'une union franco-allemande, la participation des "six" demeurant "l'élément de départ" minimum. Il a toutefois accepté d'étudier les propositions de M. Strauss au sujet d'une confédération européenne.

De son côté, le leader bavarois n'aurait pas cédé sur ses arguments. D'après lui, le moment serait propice au démarrage vers l'Union politique avec les pays qui sont disposés à ce pas, auquel son idée de confédération pourrait aider. L'ancien chancelier Adenauer aurait soutenu ce point de vue, soulignant que de trop longs atterrissements pourraient provoquer un changement d'attitude de la France.

Il semble qu'une partie de la discussion ait tourné autour du comportement éventuel de la France. Répondant à une question, le chancelier aurait indiqué qu'au cours de sa dernière visite à Bonn, le général de Gaulle ne lui aurait pas formellement demandé de choisir entre Washington et Paris, mais l'aurait invité à réfléchir au fait que l'Europe doit se faire une idée précise de son rôle à l'égard des Etats-Unis. Quant à M. Strauss, il aurait souligné à l'intention des adversaires d'une plus étroite association franco-allemande que le groupe anglo-américain qui existe actuellement au sein de l'alliance atlantique revêt une importance spécifique d'une toute autre importance.

Hormis l'assurance que le projet de M. Strauss sera étudié, cette réunion, à laquelle M. Erhard avait refusé de donner l'allure d'une conférence du comité directeur de la C.D.U.-C.S.U. — M. Josef-Hermann Dufhues, président administratif de la C.D.U., n'était pas présente comme il l'aurait désiré — n'a marqué ni un rapprochement ni une rupture entre le chancelier et le leader bavarois. Chacun est resté sur sa position et il semble bien qu'il faudra attendre la rentrée parlementaire de septembre pour voir comment la situation aura évolué. Chacun compte visiblement mettre ce délai à profit. M. Strauss pour essayer de rallier d'autres personnalités à ses vues, M. Erhard pour laisser aux consultations franco-allemandes le temps d'élaborer des propositions acceptables pour les "six" comme il a été officiellement annoncé à diverses reprises depuis sa dernière rencontre à Bonn avec le général de Gaulle. M. Erhard souhaite aussi au cours des semaines à venir, calmer les esprits au sein de son parti et avoir diverses entrevues avec ses dirigeants. Un premier geste en ce sens aura lieu à l'occasion de la rencontre prévue dans le courant de la semaine avec M. Dufhues qui, lui aussi, est partisan d'une action rapide vers l'Europe.

Saïgon : manifestation anti-française

SAIGON. — Un groupe de deux cents manifestants vietnamiens a réussi à pénétrer en pleine nuit — il était mardi 20h20 (h. locale) — dans les locaux de l'ambassade de France à Saïgon, saccageant les bureaux et brûlant une voiture. Les manifestants avaient passé les grilles fermées de l'ambassade en employant des échelles, malgré la présence de quelques policiers. Ils frappèrent un gardien, qui ne fut pas gravement blessé, et détruisirent tout ce qu'ils trouvèrent dans un petit bâtiment annexe avant d'incendier une voiture dans la cour de l'ambassade.

Les manifestants forcèrent ensuite la porte du bâtiment principal et saccagèrent les bureaux. Les dégâts ne semblent toutefois pas très importants : vitres brisées, mobilier et téléscripteurs endommagés. Les manifestants se dispersèrent à l'arrivée des pompiers après avoir laissé deux drapeaux vietnamiens sur la porte principale. La manifestation avait duré une demi-heure.

Le général Duong Ngoc Lam, préfet de Saïgon, et le directeur de la police de la ville, se sont rendus à l'ambassade pour s'enquérir des dégâts.

Le sac de l'ambassade de France fait suite à la profanation du monument aux morts français et vietnamiens des guerres et aux morts du corps expéditionnaire français en Indochine, dimanche dernier. Cet acte de vandalisme avait lui-même été perpétré après une manifestation au cours de laquelle le général de Gaulle, tenant Ho Chi Minh par la main, avait été brûlé en effigie. M. Georges Perruche, chargé d'affaires de France, avait adressé lundi matin une protestation au ministre vietnamien des affaires étrangères.

L'attaque de l'ambassade de France s'est produite au cours de la nuit de veille organisée par les étudiants de Saïgon à l'occasion du dixième anniversaire des accords de Genève de 1954 qui mirent fin à la guerre d'Indochine et partagèrent le Vietnam.

La situation au Vietnam

SAIGON. — Une quarantaine de civils et douze soldats gouvernementaux ont été tués au cours d'une attaque lancée aux premières heures de la journée de lundi par des éléments vietnamiens sur l'importante agglomération de Cai Be, sur une branche du delta du Mekong, annonce-t-on de source américaine autorisée.

Une vingtaine de militaires ont été blessés ; on ignore le nombre de blessés parmi les civils. Les pertes des Vietnams sont inconnues.

"L'aggravation de la situation au Sud-Vietnam et en Indochine est due au fait que durant ces dix dernières années le gouvernement des Etats-Unis a foulé aux pieds les accords de Genève et poursuivi une politique d'intervention et d'agression dans cette partie du monde", a par ailleurs déclaré le président Ho Chi Minh dans une interview exclusive que publie le journal "L'Humanité" (organe du parti communiste français) recueillie par son correspondant à Hanoi à l'occasion du dixième anniversaire de la signature des accords de Genève.

WASHINGTON. — Le porte-parole du département d'Etat a refusé de commenter directement les récentes déclarations du premier ministre vietnamien, le général Nguyen Khanh, en faveur de l'extension du conflit au Nord-Vietnam.

Rappelant des déclarations antérieures officielles américaines sur ce sujet, le porte-parole s'est borné à dire que de telles mesures éventuelles ne peuvent être considérées que dans le cadre des plans généraux de contingence concernant le cadre de la guerre contre le Vietnam.

Enfin à Moscou la Pravda écrit : "Il est nécessaire d'éteindre sans tarder le foyer de guerre au Vietnam du sud. Le seul moyen d'y parvenir est d'exécuter strictement les accords de 1954".

Dans cet article consacré au 10e anniversaire de la signature des accords de Genève sur l'Indochine, le journal reproche aux Etats-Unis de "violier ouvertement et systématiquement ces accords".

Portugal

"La communauté des peuples et territoires qui portent le nom de Portugal est le meilleur exemple de l'universalisme de la pensée portugaise : du caractère unique de l'attitude et de l'action du Portugal pour défendre sa démocratie multiraciale et ses traditions historiques contre les critiques de l'étranger", a déclaré M. Milton Moniz, membre de la délégation portugaise à l'ONU.

Vingtième anniversaire de l'attentat contre Hitler

BERLIN. — "En exigeant une capitulation sans conditions de l'Allemagne, les puissances occidentales ont considérablement entravé le soulèvement des Allemands contre la domination national-socialiste", a affirmé lundi, à Berlin-Ouest, le président du Bundestag de Bonn, M. Eugen Gerstenmaier, au cours d'une cérémonie commémorative de l'attentat manqué du 20 juillet 1944 contre Hitler.

Il a exprimé ensuite l'opinion qu'une attitude différente des Alliés occidentaux, et notamment du gouvernement britannique dirigé à l'époque par Winston Churchill, aurait pu avoir pour conséquence des négociations d'armistice avec un gouvernement allemand "anti-national-socialiste".

M. Gerstenmaier a déclaré d'autre part qu'à son avis "la résistance allemande en général et l'agression du 20 juillet 1944 contre Hitler et ses hommes n'avaient pas eu pour objet d'aider les ennemis de l'Allemagne à remporter la victoire, mais de sauver en Allemagne, avec des moyens alle-

Appareil israélien abattu ?

LE CAIRE. — Un réservoir d'essence appartenant, selon la police égyptienne, à un avion israélien qui les Égyptiens affirment avoir abattu dimanche soir, à l'est d'Alexandrie, aurait été retrouvé dans la baie d'Aboukir. Le réservoir a été envoyé au Caire pour identification.

Toutefois, un porte-parole militaire israélien a déclaré qu'un chasseur à réaction "Mirage" de fabrication française appartenant à l'aviation israélienne aurait été abattu par des réactés égyptiens.

"Il n'y a eu aucune bataille aérienne entre des avions égyptiens et israéliens et aucun appareil israélien n'a été abattu ou endommagé", a précisé le porte-parole israélien.

mands, ce qui était encore à sauver". Le président du Bundestag s'est enfin élevé contre "des voix venant de l'étranger" selon lesquelles la résistance allemande ne s'est manifestée que lorsque la guerre était déjà perdue.

Situation militaire inchangée, au Congo

ELISABETHVILLE. — La situation demeure inchangée tant à Baudouinville, occupée par les rebelles de Gaston Soumialot, qu'à Kamipini (à soixante kilomètres au sud-ouest de Baudouinville), aux mains de la troupe et des renforts de policiers katangais et où se trouve un aéroport militaire, annonce-t-on de source proche du ministère de l'intérieur. On ajoute qu'aucune attaque contre les rebelles n'est actuellement envisagée.

On confirme le départ d'un nouveau groupe de vingt policiers pour Kamipini, où ils vont renforcer les effectifs en place, qui se composent à présent de deux pelotons de policiers et d'une quarantaine de soldats congolais. On regrette au ministère de l'intérieur le manque de collaboration entre l'armée nationale congolaise et les services du ministère de l'intérieur dont dépend la police. Le général Louis Bobozo, actuellement à Léopoldville avec M. Godefroid Munongo, ministre de l'intérieur du gouvernement central, attend en effet que les autorités de Léopoldville l'autorisent à céder des armes à la police avant de prendre cette initiative.

Il semble enfin que la police ne soit pas en mesure de disposer facilement des avions militaires "DC-3" pilotés par des équipages belges, les seuls à pouvoir assurer ces missions de transport. En effet les aéroports de Kamipini, Kongolo, Kabalo et Albertville sont fermés à trafic civil et seul celui de Papa (à 80 kilomètres au sud de Baudouinville) est accessible aux "DC-3" de l'aviation civile.

L'Europe—cet automne ?

Lisez comment le voyage de vos rêves—un voyage en Europe—pourra devenir réalité, dès cet automne !

Tarifs très modiques ! Cet automne, les tarifs d'Air Canada seront beaucoup plus modiques qu'ils ne l'étaient l'année dernière, à la même période. Vous pourrez économiser jusqu'à \$208, grâce aux tarifs d'excursion de 14 à 21 jours en jet, classe économique d'Air Canada. Ces tarifs sont les plus populaires et les plus bas jamais offerts... et ils seront encore en vigueur du 31 août au 5 novembre (des lundis aux jeudis inclusivement).

Vous évitez le flot des touristes ! A l'automne, vous retrouvez l'Europe à son naturel. Vous prenez vraiment conscience de ce qu'elle offre de typique et de particulier. De plus, vous n'avez plus à côtoyer la foule des voyageurs. Vous visitez en toute liberté et à votre plus grand plaisir !

Fourmillement d'attractions ! A l'automne, la véritable Europe reprend vie. Vous avez le choix entre les réceptifs, les concerts, le théâtre ou plusieurs autres spectacles d'envergure. De plus, les chaudes couleurs automnales rendent les sites plus pittoresques et les paysages plus enchanteurs. C'est vraiment la saison d'un merveilleux voyage... par Air Canada ou BOAC ! N'attendez plus, appelez votre agent de voyages ou Air Canada : téléphone 489-3411

Exemples de tarifs d'excursion de 14 à 21 jours, classe économique, aller-retour :

MONTRÉAL-PARIS/BRUXELLES* \$299.50/MONTRÉAL-ROME* \$458.90

Bureaux d'Air-Canada à la Place Ville-Marie et 1114 rue St-Hubert

* par compagnie de correspondance

AIR CANADA



LA GRANDE AGENCE
DU CANADA FRANÇAIS

VACANCES
VOYAGES DE NOCES
SERVICE GRATUIT
9 A.M. À 9 P.M.

LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX

VOYAGES
TRAVELADE

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

LE PASSEPORT PARFAIT POUR
LE PLAISIR DE VOYAGER

B. A. TURCOTTE, PRESIDENT
JULES DESMARIS, SEC.-GEN.

UN. 1-7272

Lafrance: "le jour où la vente des boissons alcooliques sans repas sera permise le dimanche, je démissionnerai!"

Le ministre de la Famille et du Bien-être social, M. Emile Lafrance, a déclaré à Montréal qu'il démissionnera si la vente des boissons alcooliques sans repas est permise le dimanche dans la province.

Dans une allocution qu'il a prononcée à l'occasion du 25e anniversaire des mouvements de tempérance Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc, le ministre a vigoureusement dénoncé la hausse de la consommation de la bière et des spiritueux au Québec.

"Je ne ferai jamais partie d'un gouvernement qui autorise l'ouverture des bars le dimanche", a-t-il dit.

Les règlements actuels régissant la vente des boissons alcooliques exigent qu'un repas soit servi avec ces breuvages.

Le ministre de la Famille, qui fait lui-même partie du mouvement anti-alcoolique Lacordaire, a soutenu que les Québécois dépensent plus de \$1,000,000 en boissons alcooliques et que tout indique que nombre des buveurs sont âgés de 14 à 20 ans.

CARTE D'IDENTITÉ

M. Lafrance a ajouté que le cabinet Lesage étudie l'idée d'une carte d'identité obligatoire pour les jeunes. Les propriétaires de bars et tavernes seraient tenus d'exiger la carte d'identité pour s'assurer que les clients sont majeurs.

Il a exprimé le désir que la réclamation faite dans les journaux, à la télévision et à la radio par les brasseries et les distilleries soit interdite.

M. Lafrance a accusé le représentant d'une certaine brasserie d'avoir envoyé des invitations aux élèves des collèges classiques de la région de Trois-Rivières à venir célébrer la fin de leurs examens à un party où la bière devait couler à flot. Il n'a cependant pas nommé le représentant en question mais il a ajouté avoir alerté le département du procureur général.

Voyage d'amitié de la SSJB à Joliette

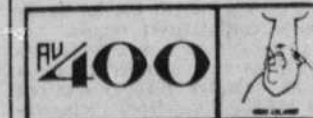
ST-HYACINTHE — Un voyage d'amitié, organisé sous les auspices de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, aura lieu les 7, 8 et 9 août prochain, et se déroulera dans la région de Joliette.

Dans la préparation de ses voyages d'amitié, la Fédération a adopté le principe de l'alternance, à savoir que le voyage d'amitié dans une région éloignée de la province succède d'année en année à un voyage plus court dans une région ou une ville au centre du Québec.

Cette année, la Fédération délaisse la périphérie pour revenir au cœur de la province, à Joliette décrite comme le "point de mire de l'Etat du Québec, la métropole du Québec rural, le centre d'une des plus belles régions touristiques et la porte d'entrée d'un pays de pêche à la truite, de chasse, de splendeur".

Hommage au Dr Grand'Maison

Le Dr Réginald Grand'Maison, président national de l'Association Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc du Canada, a été l'objet d'un hommage spécial de la part des membres de cette association en fin de semaine, à Québec, à l'occasion d'un banquet offert à la suite de sa récente décoration comme Chevalier de l'Ordre pontifical de St-Grégoire-le-Grand. Cette décoration lui avait été remise par Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Eglise du Canada, lors du congrès de sobriété du diocèse de Québec tenu dans les cadres du 25e anniversaire de l'Association Lacordaire comme groupement canadien. Plusieurs dirigeants nationaux et diocésains du mouvement étaient présents.



LE CHEF ROGER

vous suggère ce midi

Le Filet de Perche Moulière

ou

La Côte de Boeuf Rôlée

Au Dîner d'Affaires

ÉDIFICE C.I.L.

Dorchester et Université

Tél.: 866-9506

Entrée du Stationnement sur la rue Université au Sud de Dorchester



Québec crée un service gratuit d'inspection des véhicules-automobiles

"Les routes y sont aussi pour quelque chose..."

Le directeur du Royal Automobile Club du Canada a indiqué que les automobilistes ne peuvent être entièrement blâmés pour le bilan élevé des victimes d'accidents qui surviennent sur les routes du Québec.

M. John M. Mackenzie a signalé que le principal problème de la circulation au Québec, c'est qu'il y a beaucoup trop de circulation et pas assez de routes.

"La plupart des routes ont deux voies seulement et lorsqu'il y a beaucoup de véhicules circulant dans les deux sens à la fois, il est pratiquement impossible de dépasser les voitures avançant lentement, a-t-il noté.

"Si l'on tient compte des routes, je pense que l'automobiliste québécois s'en tire très bien", d'ajouter M. Mackenzie. "Certes, il y en a qui manquent de jugement; mais dans l'ensemble, ils conduisent bien dans les circonstances".

M. Mackenzie conseille aux automobilistes roulant sur les routes du Québec d'être patients.

QUÉBEC. — Le ministre provincial des transports et communications, M. Gérard Cournoyer, a annoncé lundi, l'inauguration d'un service gratuit d'inspection des véhicules automobiles.

Affirmant qu'un très grand nombre d'accidents de la route sont attribuables à des déficiences mécaniques des véhicules, M. Cournoyer a dit que le nouveau service d'inspection des véhicules "réduira sensiblement le nombre et la gravité des accidents de la route".

L'inspection couvrira toutes les parties du véhicule dont l'état et le fonctionnement sont mentionnés par le code de la route. Le service comprendra une vérification des freins, de l'alignement des roues et de l'efficacité des phares. L'une en de l'alignement des roues et de l'efficacité des phares. L'une en de l'alignement des roues et de l'efficacité des phares.

La procédure d'inspection sera entièrement contrôlée par l'escouade de la route de la Sûreté provinciale et le propriétaire d'un véhicule trouvé en bon état se verra remettre un décalque par l'agent de circulation.

Des cartes des grandes villes aux fins de la défense passive

OTTAWA — La réalisation d'un plan visant à faire les cartes de 16 grandes villes canadiennes pour le Directeur du ministère de la Défense sur les opérations de défense passive, est presque terminée. Ces cartes, à l'échelle de deux pouces et demi pour un mille, permettent de voir les églises,

les usines et les écoles sous leurs formes réelles. Elles seront utiles en cas d'urgence nationale et pour l'urbanisation et l'expansion de 16 secteurs métropolitains.

En vertu de ce plan, dont la réalisation a commencé en octobre 1959, on imprimera 252 cartes. On a dû avoir recours au service de cartographie de l'armée, à la section des cartes et relevés techniques du ministère des Mines et à 10 entreprises de cartographie.

On a mis au point, jusqu'ici, 193 cartes; on s'attend que ce plan, dont la réalisation coûtera environ \$1,250,000, permette de tirer toutes les cartes d'ici le début de 1965. Il y a, par exemple, huit cartes pour Saint-Jean, N.-B., et 24 pour Montréal.

Les cartes terminées

Les huit cartes de Saint-Jean sont terminées, de même que les 22 d'Ottawa, les 12 de Saint-Jean, T.-N., les 13 d'Halifax, les 19 de Toronto,

EXPULSION DE 300 MISSIONNAIRES

Un médiateur libanais dans le différend Vatican - Cameroun

ROME — Le Dr Flaud Amoun, ministre libanais des Affaires étrangères est arrivé hier par avion dans la capitale italienne venant de Beyrouth, pour une mission de médiation entre le Vatican et le Soudan a déclaré un porte-parole de l'ambassade du Liban auprès du Saint-Siège.

Près de 300 missionnaires ca-

L'hélicoptère est très efficace pour la surveillance des routes

QUÉBEC. — L'inspecteur général J.-Alphonse Matte, de la Sûreté provinciale, a déclaré hier, que l'utilisation d'un hélicoptère du gouvernement pour assurer la surveillance des routes de la région de Québec, en fin de semaine, s'est révélée très efficace.

Les renseignements fournis à la patrouille terrestre par le policier, qui se trouvait à bord

de l'appareil, ont assuré un meilleur contrôle de la circulation tout en permettant de dépister rapidement les automobilistes qui violaient les lois de la circulation.

La Sûreté provinciale a décidé de prendre des mesures plus rigoureuses de surveillance après que le Québec eut connu, il y a une semaine, l'une des fins de semaine les plus tragiques de son histoire.

L'inspecteur Matte a précisé que, dans un rayon de 35 milles autour de Québec, la police a distribué quelque 200 avis d'infractions au code de la route. Tous les automobilistes pris en défaut seront poursuivis devant les tribunaux.

C'est au chapitre de la vitesse et des doublages pro-

hibés que l'on compte le plus grand nombre de contraventions.

Quatre automobilistes ont été appréhendés pour ivresse ou facultés affaiblies au volant de leur véhicule.

Aucune mort accidentelle n'a été signalée en fin de semaine sur les routes de la région immédiate de Québec.

Missiles coréens

SEOUL — La Corée du Sud disposera bientôt d'un nombre indéterminé de missiles télé-guidés, conformément à un programme de modernisation de l'armée mené à bien avec l'aide des États-Unis.



Maintenant à la Salle Bonaventure AU REINE ELIZABETH

VICKI BENET, charmante diseuse de vos chansons favorites. Musique de danse sans interruption 2.30 NICK MARTIN et son orchestre — aussi le trio de la Salle Bonaventure. Deux spectacles chaque soir, sauf le dimanche, à 8h.15 et 11h.30. Au second spectacle, du lundi au vendredi, minimum de \$3.00 — pas de frais d'entrée. Stationnement à l'intérieur. Réservations: 861-3511, demandez Edouard.



NICK MARTIN

UN CHANGEMENT RAFRAÎCHISSANT

MARTINI & ROSSI

VERMOUTH ROUGE

GOÛTEZ LA DIFFÉRENCE DU VERMOUTH ROUGE MARTINI & ROSSI

Le cliquetis des cubes de glace vous promet un breuvage frais, délicieusement différent... le vermouth rouge Martini & Rossi "on the rocks". Il possède une limpidité, une légèreté, un velouté presque inimaginables. Essayez-le et vous verrez.

Le vermouth rouge Martini & Rossi se déguste aussi très bien avec un zeste de citron... frappé... mélangé avec du "tonic water"... ou mélangé à parts égales au vermouth Martini Extra Dry. Quelle que soit la façon dont vous aimez le vermouth, vous pouvez goûter la différence du Martini & Rossi.

L'eau dans le port de Montréal à son plus bas niveau cette année

L'eau a atteint en fin de semaine dans le port de Montréal son plus bas niveau de-

puis le début de l'année, soit 34 pieds et deux pouces. Le minimum fixé par les normes de sécurité est de 35 pieds.

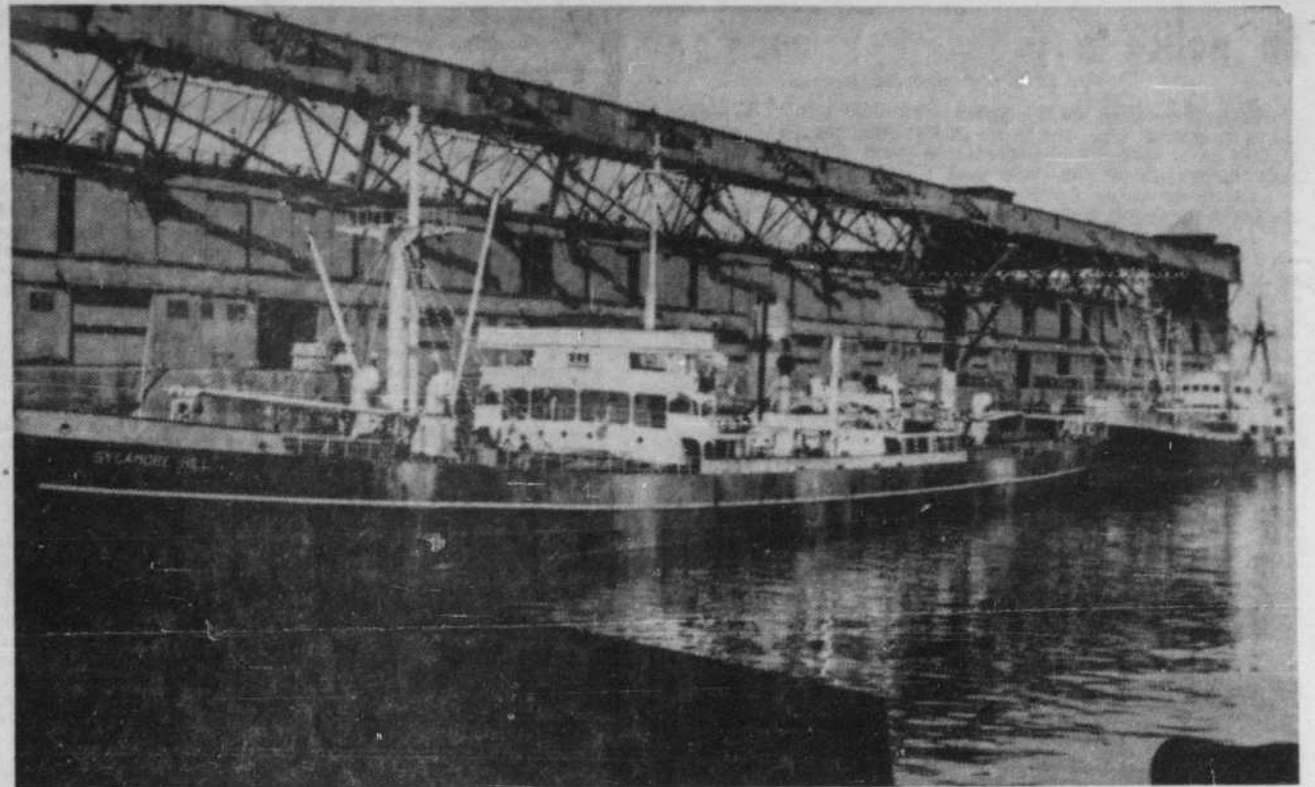
Pour rétablir le niveau, les centres de contrôle près de Cornwall, Ontario, ont augmenté samedi soir le débit du

fleuve de 1,000 pieds cubes par seconde.

M. Maurice Boudreau, ingénieur en chef adjoint au canal maritime du St-Laurent, a précisé que les baisses brusques de l'eau, en dépit des récentes pluies abondantes, sont attribuables au bas niveau de l'Outaouais, aux vents soufflant dans la même direction que le courant. De plus, c'est la période de l'année où les marées sont les plus basses à Québec.

M. Boudreau a ajouté que les marées recommenceront à prendre un peu plus d'ampleur à Québec d'ici une dizaine de jours et que le vent changera peut-être alors de direction.

D'ici deux semaines, dit-il, on peut assister à un virement complet de la situation et le niveau montera peut-être à 34 pieds et neuf pouces.



Dans le port, des cargos qui devront peut-être lever l'ancre sans avoir rempli leurs cales. Le niveau de l'eau force les plus gros d'entre eux à réduire leurs chargements de façon à éviter le danger d'échouement. (Photo Le Devoir, par Denis St-Jean)

Le port de Québec prévoit une saison prospère de navigation

QUÉBEC. — Les autorités du port prédisent que Québec connaîtra une prospère saison

de navigation. Un rapport sur les premiers mois de 1964 révèle que les opérations de chargement et de déchargement ont augmenté de 37 pour cent au regard de ce qu'elles avaient été durant la période correspondante, l'an dernier.

Ainsi, en juin, les débardeurs ont chargé 253,000 tonnes de marchandises et ont déchargé 560,005 tonnes, soit pour les deux opérations une hausse de 3,190 tonnes sur les chiffres de juin 1963.

Les expéditions de blé en URSS, de même que les cargaisons générales, ont augmenté de façon appréciable.

A venir jusqu'ici cette année, le port de Québec a expédié 25,900,000 de boisseaux de blé en URSS, au regard de 15,000,000 durant la période correspondante de 1963.

Deux cargos océaniques, le Totem Star et le Henrietta W. Schulte, ont commencé aujourd'hui à charger du blé destiné à l'Union soviétique.

Le revêtement extérieur d'acier est un matériau de belle apparence et durable

L'acier résiste bien aux intempéries; ce métal est donc tout indiqué pour la fabrication de revêtement extérieur durable et de belle apparence. Rusco of Canada Limited vient de lancer sur le marché canadien un revêtement d'acier peint et recouvert d'une couche de zinc qui le protège de la corrosion.

Ce traitement spécial permet sans crainte à Rusco d'offrir une garantie écrite de dix ans. Steel Company of Canada, à Hamilton, a soumis ce matériau à plusieurs mois d'épreuve. Il a aussi des propriétés isolantes fort appréciées. La couleur rehausse l'apparence d'une maison aux murs extérieurs défraîchis et ajoute à sa valeur.

Près de 300,000 maisons rurales et urbaines ont besoin de réfections majeures. Le revêtement d'acier se pose rapidement et sa popularité aux États-Unis démontre sa grande utilité. Son usage a triplé chez nos voisins, depuis trois ans.

Le revêtement d'acier a été utilisé dans une proportion de

87 p.c. pour refaire les murs extérieurs des maisons. Il y a de ce côté un marché de \$13,000,000 au Canada. Voilà un moyen facile de transformer l'apparence des maisons, garages et chalets.

Le fini émail de vinyne protégé en deux couches l'aluminium peint. Cet enduit protecteur que la Société Sherwin-Williams a spécialement préparé pour le revêtement d'acier Rusco ne risque pas de craquer, de s'écailler, de peler ou de cloquer.

Ainsi, la surface du revêtement d'acier devient très facilement lavable et conserve aux murs extérieurs une apparence neuve pendant de très nombreuses années. L'acier ne se déforme pas; il résiste mieux à la chaleur d'un incendie que l'aluminium. Toutes ces qualités feront du revêtement d'acier Rusco un matériau des plus populaires, des plus appréciés.

Frontière établie

KARACHI. — La ligne de démarcation de la frontière entre le Pakistan et la Chine est maintenant une réalité.

Quarante bornes en pierre ont été érigées sur le tracé long d'environ 300 milles qui commence à la jonction des frontières entre la Chine, l'Afghanistan et le Pakistan, longe la chaîne du Karakorum et se termine aux confins du Cachemire indien.

SCOOP

Pour Messieurs

La coiffure pour Messieurs: "Coupe au rasoir" est devenue un art, en raison de cette nouvelle méthode qui ne peut être exécutée que par des professionnels qualifiés. Il faut reconnaître que cette méthode de sculpture au rasoir s'est répandue très rapidement. Mais il y a coupe au rasoir et coupe au rasoir! Vous pouvez être certains que les barbiers coiffeurs du Salon de barbier au Palais du Commerce ne font que du travail parfait, 1,600, rue Berri, local 2 (au 1^{er} sol). Tél.: 844-0758. Nous nous occupons aussi des traitements des cheveux et du cuir chevelu.

360 est, rue Rachel
Montréal
VI. 9-4107



Le doyen
des restaurants
français



Le sanctuaire
de la vraie
cuisine française
Diners Tables
d'affaires d'hôtes
\$1.50 \$3.50
Cartes de crédits Stationnement
acceptées gratuits
Licencié Air climatisé
2149, rue Mackay, Montréal
Ouvert jusqu'à 1 a.m.
VI. 2-9139

Eastern seule vole par jet vers New York.



Où se tient la Foire mondiale.



La prochaine fois que votre mari prendra l'avion de New York pour ses affaires, profitez-en pour visiter la Foire. Son passage à lui est payé par son bureau; vous et les enfants bénéficiez d'un escompte appréciable.* Quel beau voyage vous ferez, dorlotés par Eastern!

Dès l'atterrissage, notre autocar Air-Expo vous conduit au seul terminus situé dans l'enceinte de la Foire. Le jour du retour, consignez vos bagages, prenez le temps de visiter d'autres exhibits, puis reprenez notre autocar Air-Expo vers l'envolée de retour. Si vous désirez une tournée complète de la Foire, y compris l'hôtel, le théâtre, etc., nous y verrons pour vous.

Les autres vous laissent à l'aéroport.
Seule Eastern vous conduit au cœur même de la Foire.
*Les tarifs "Plan Familial" sont en vigueur du lundi au samedi inclus.

Eastern
VI 9-2201, OU VOTRE AGENT DE VOYAGES

LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX
LA GRANDE AGENCE
DU CANADA FRANÇAIS
VOYAGES
VACANCES
VOYAGES DE NOCES
SERVICE GRATUIT
9 A.M. À 9 P.M.

TRAVELAIDE
1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

LE PASSEPORT PARFAIT POUR
LE PLAISIR DE VOYAGER
B. A. TURCOTTE, PRÉSIDENT
JULES DESMARIS, SEC.-GEN.
UN. 1-7272

CONCOURS OUVERT AUX FONCTIONNAIRES ET AUX DIPLÔMÉS D'UNIVERSITÉS DU QUÉBEC

Le MINISTRE DE L'ÉDUCATION et la COMMISSION DU SERVICE CIVIL, en collaboration avec l'ÉCOLE D'ADMINISTRATION DE FRANCE, invitent les fonctionnaires et les diplômés d'universités à poser leur candidature

POUR FAIRE UN STAGE DE FORMATION D'UN AN EN FRANCE

Renseignements généraux sur le stage :

1. Date d'entrée des stagiaires à l'ENA : le 1er janvier 1965.
2. Durée du stage : un an.
3. Le programme des stagiaires comporte une période d'études de sept mois. Les cours porteront sur les mécanismes administratifs, l'administration économique, les relations internationales, les problèmes de développement, l'organisation et les méthodes. Il y aura aussi des travaux pratiques sur les mécanismes administratifs et l'administration économique. Les études seront suivies, à l'automne, d'un stage dans des préfectures, dans certaines directions centrales de ministères ou dans de grandes entreprises.
4. Le régime de la scolarité sera distinct à la fois du régime que l'ENA applique aux étudiants étrangers et du régime des étudiants français.
5. Les stagiaires du Québec subiront un examen spécial de fin de scolarité, sanctionné par un classement distinct: un diplôme spécial leur sera décerné.

Conditions d'admissibilité :

1. Être détenteur d'une maîtrise, d'une licence ou d'un baccalauréat spécialisé dans les sciences de l'homme (sciences sociales, droit, etc.) ou dans les sciences commerciales.
2. Être fonctionnaire dans un des services du Gouvernement du Québec. On fera peut-être une ou deux exceptions en faveur de jeunes diplômés particulièrement brillants qui ne travaillent pas pour le Gouvernement du Québec.
3. S'engager à travailler dans un des services du Gouvernement du Québec pendant les trois années qui suivront le stage en France. Le stagiaire qui ferait défaut de se conformer à cet engagement devrait rembourser au Gouvernement du Québec, en tout ou en partie, son salaire ou sa bourse, d'après le nombre d'années pendant lesquelles il s'est conformé à son engagement, selon le barème suivant :
moins d'une année 100%
une année 66%
deux ans 33%
4. Avoir une connaissance parfaite du français (conversation et rédaction).
5. Le choix des candidats sera effectué par un jury.
6. La sélection des candidats se fera de la façon suivante :
a) Examen du dossier de chaque candidat;
b) Entretien avec les candidats qui n'auront pas été éliminés lors de l'examen de leur dossier.
7. Être âgé de moins de 35 ans.

Conditions financières du stage :

1. Tout fonctionnaire dans un des services du Gouvernement du Québec continuera à recevoir son salaire comme s'il restait à son poste régulier.
2. Les frais de voyage du stagiaire entre sa résidence permanente et Paris et les frais de déplacement inhérents au stage à l'intérieur de la France lui seront remboursés.
3. Une indemnité de vie chère sera versée à chaque stagiaire.
4. Tout jeune diplômé choisi par le jury et qui n'est pas à l'emploi du Gouvernement du Québec à ce moment, sera engagé par celui-ci comme fonctionnaire avant son départ.
5. La scolarité à l'ENA sera gratuite.

Comment poser sa candidature :

1. Remplir le formulaire "DEMANDE D'EMPLOI" de la Commission du Service civil du Gouvernement du Québec et y ajouter, dans un texte d'au moins 300 mots, les raisons pour lesquelles le candidat désire faire un stage à l'École nationale d'administration.
2. Adresser ce formulaire et ce texte au

Directeur de la Coopération,
Ministère de l'Éducation,
Hôtel du Gouvernement,
QUÉBEC.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DEMANDES :
le 15 août 1964

La police a...

(Suite de la première page)

Après cette réunion, où il affirmait avoir déjà enrôlé 85 volontaires, il prévoit une armée de 10,000 hommes. Gray déclara qu'une force de Noirs bien organisée "peut déterminer ce qui arrivera dans la ville de New York".

Le directeur du CORE, M. Farmer a déclaré qu'il avait soumis trois propositions aux autorités municipales : — Que le lieutenant Thomas Gilligan, le policier qui a abattu James Powell, jeune Noir âgé de 15 ans, soit suspendu, en attendant les résultats d'une enquête impartiale. M. Farmer a ajouté qu'il avait apporté la preuve au bureau du district-atorney que Powell n'avait pas de couteau sur lui.

M. Farmer a renouvelé la demande faite depuis longtemps par son organisation tendant à l'institution d'une commission civile chargée d'enquêter sur toutes les accusations de brutalités policières contre les minorités.

M. Farmer a également réclamé le retour de M. Robert Wagner, maire de New York, afin qu'il s'occupe personnellement de la situation. Mais le maire, selon ses services, n'a pas l'intention de modifier ses projets.

M. Farmer a affirmé que la police avait manqué de sang-froid pendant les émeutes à Harlem et avait fait feu à l'intérieur d'immeubles et d'un hôtel. Cette accusation a provoqué immédiatement un démenti des autorités de la police.

M. Farmer a également affirmé que des policiers avaient crié "Attrapons ces nègres" au moment où ils chargeaient la foule.

Fisher...

(Suite de la première page)

du projet de loi à cause de l'ingérence fédérale dans le domaine strictement réservé aux provinces, soit celui de l'éducation.

Le créditiste Pierre-André Boutin de Dorchester a présenté un deuxième amendement, pour le Ralliement des créditistes. Le premier a été déposé jeudi dernier. Il demandait que la Banque du Canada accorde des crédits aux provinces, sans intérêt, pour leur permettre d'instituer les prêts.

Hier, le Ralliement proposait que le gouvernement fédéral remette aux provinces des sources plus complètes de revenus pour leur permettre de s'acquitter de leurs responsabilités.

Cet amendement a été déclaré irrégulier par le président, M. Lucien Lamoureux.

M. Boutin a accusé le gouvernement d'Ottawa de s'immiscer dans les affaires provinciales et c'est pourquoi il a voulu présenter cet amendement pour permettre aux provinces d'instituer elles-mêmes les prêts proposés par Ottawa.

M. Gérard Laprise (créditiste-Chapleau) a signalé de son côté que le gouvernement fédéral, avec ses autres programmes de prêts, avait endetté les pêcheurs, les fermiers, les propriétaires, et qu'il voulait maintenant endettier les professionnels de demain. Il a rappelé que les étudiants du Québec eux-mêmes, malgré leurs besoins financiers, s'opposaient à cette mesure.

M. Girouard (PC - Labelle) a émis l'avis lui aussi que le bill constituait une intrusion fédérale dans un champ qui ne lui appartenait pas.

"Où cela s'arrêtera-t-il ? a-t-il demandé. Avec la création d'un ministère fédéral de l'éducation?"

M. Lucien Plourde (créditiste - Québec-Ouest) a déclaré que loin d'aider les étudiants, le bill en question les endetterait pour plusieurs années à venir.

"Je ne peux..."

(Suite de la première page)

siraient de suivre notre exemple, pourraient y perdre énormément. Il faut établir cette équivalence d'une façon définitive pour que chacun reste chez lui. Nous considérons que jusqu'ici nous n'avons pas encore acquis l'expérience qui nous permettrait d'en arriver à des chiffres précis".

Le premier ministre a dit qu'il entrevoyait le jour où le Québec aurait une autonomie fiscale complète dans tous les domaines où la province a juridiction exclusive.

"Qu'est-ce qu'on veut demander de plus ? Nos représentants travaillent actuellement à établir une équivalence fiscale définitive, et après cela, chacun sera libre d'agir chez lui à sa guise. C'est le but que nous poursuivons activement au cours des négociations qui se poursuivent actuellement entre Québec, Ottawa et les autres provinces".

De son côté, le chef de l'opposition a dénoncé le fédéralisme coopératif comme le meilleur fertilisant du séparatisme. Il a accusé le fédéral de faire exprès pour pousser le Québec vers l'isolationnisme.

PNB américain

WASHINGTON — Le département américain du commerce a publié les statistiques définitives sur la position des principaux indicateurs de l'activité économique aux États-Unis en 1963.

Ces statistiques confirment que le produit national brut et le revenu national des États-Unis, en 1963, se sont accrues de 5 p.c. par rapport à l'année précédente. Le produit national brut a augmenté de 27,750 millions de dollars pour atteindre 584 milliards de dollars. Le revenu national s'est élevé à 478 milliards, soit un gain de 23 milliards de dollars par rapport à l'année précédente.



Petit sommet des PC

MOSCOU — Alors que s'ouvrent à Varsovie les fêtes du 20ième anniversaire de la libération de la Pologne, auxquelles assisteront, outre M. Khrouchchev et M. Gomulka, le premier ministre et secrétaire généraux des partis communistes de Tchécoslovaquie et d'Allemagne de l'Est, MM. Novotny et Ulbricht, les observateurs à Moscou estiment que les conversations porteront principalement sur le problème de l'Allemagne. En effet, la convocation d'une conférence des partis communistes, pour discuter des positions idéologiques, est devenue un but que le PC de l'URSS veut réaliser dans les plus brefs délais. Cet objectif accepté avec plus ou moins d'enthousiasme par les trois premiers secrétaires présents à Varsovie, tout porte à croire que les consultations porteront sur les modalités de la convocation d'une telle conférence.

Adjoubei à Bonn

DUSSELDORF. — M. Alexis Adjoubei, rédacteur en chef des "Izvestia", est arrivé hier accompagné de son épouse et des deux rédacteurs politiques Polianov et Ledniew à l'aéroport de Düsseldorf.

Déficit

WASHINGTON. — Le déficit de la balance américaine des paiements qui pendant le premier trimestre de cette année avait atteint le rythme annuel de 724,000,000 de dollars a augmenté pendant le deuxième trimestre et a atteint un taux annuel au moins double de celui des trois mois précédents. Les chiffres préliminaires permettent de prévoir qu'il pourrait s'élever à 2,500,000,000 de dollars et les experts gouvernementaux ne voient aucune indication qu'il pourra être fortement diminué pendant le restant de cette année.

Israël-grandes puissances

JERUSALEM. — M. Levi Eshkol, premier ministre israélien, a lancé, devant la Knesset, un appel aux grandes puissances pour qu'elles mettent sur pied une politique commune au Moyen-Orient. Il a notamment demandé aux États-Unis, à l'URSS, à la France et à la Grande-Bretagne de s'opposer à la course aux armements dans cette région, d'y garantir les frontières actuelles, de s'efforcer d'y élever les niveaux de vie et d'accroître la sécurité vers une paix progressive entre Israël et les pays arabes.

Nouvelle-Zélande-Malaysia

WASHINGTON. — La Nouvelle-Zélande est plus préoccupée par le conflit entre l'Indonésie et la Malaysia que par la situation au Vietnam, a expliqué lundi M. Keith Holyoake, premier ministre néo-zélandais, après s'être entretenu pendant près d'une heure avec le président Johnson.

Moro-E.U.

WASHINGTON. — Pour la seconde fois, le premier ministre italien, M. Aldo Moro a renoncé, à cause du développement de la crise gouvernementale italienne, à une visite officielle qu'il devait faire à Washington.

Conflit frontalier

KARACHI. — Six soldats indiens ont été tués entre le 16 et 18 juillet, quand des éléments des forces armées indiennes ont transgressé la ligne du cessez-le-feu, a annoncé la radio de Karachi. Une plainte a été déposée auprès des observateurs des Nations unies à propos de plusieurs violations de la ligne du cessez-le-feu par les Indiens.

Fusées électriques

WALLOPS ISLAND (Virginie). — Les savants américains, en particulier les experts de la recherche interplanétaire avancée se félicitent du succès très net que vient d'obtenir le véhicule spatial "Seri-I" d'expérimentation de fusées électriques. Les États-Unis ont prouvé, disent les experts, qu'une fusée électrique peut fonctionner dans l'espace, et imprimer à une charge utile une vitesse de l'ordre de 100,000 à 200,000 milles à l'heure. Une telle performance est en effet capitale en vue des futurs voyages interplanétaires, les distances parcourues nécessitant alors des vitesses très élevées de cet ordre.

Le mark et le franc

WASHINGTON. — Le mark allemand et le franc français jouent un rôle sans cesse accru dans les opérations du fonds monétaire international. Les comptes de cette organisation pour le premier semestre de l'année font en effet ressortir que les retraits en devises françaises et allemandes représentent maintenant près de la moitié des retraits pratiqués par les pays membres dont le total s'élève à l'équivalent de 1,8 milliard de dollars.

J.F. Kennedy

WASHINGTON. — La maison natale du président John F. Kennedy, à Brookline dans le Massachusetts a été classée "site historique national" par le ministère de l'intérieur.

Dès le 20, Maynard Ferguson au Jazz Hot

Si Montréal, où le jazz semble n'avoir vraiment obtenu droit de cité qu'en 1964, a produit — paradoxalement — deux des plus grands jazzmen, c'est que, pour accéder à la célébrité mondiale dont ils jouissent aujourd'hui, Oscar Peterson et Maynard Ferguson ont dû quitter leur ville natale il y a déjà bien longtemps. Aussi, puisque la Métropole possède maintenant avec Le Jazz Hot son centre de jazz,

est-il dans l'ordre que ces deux vedettes soient invitées le plus souvent possible à y évoluer.

En décembre dernier et, plus récemment, il y a deux semaines, le pianiste Peterson s'est attiré un imposant auditoire, sympathique et attentif, à chacun des concerts qu'il a donnés au Jazz Hot. De son côté, le grand orchestre de Maynard Ferguson, ce phénoménal équip-

libriste du suraigu et l'un des meilleurs trompettistes au monde (on l'entendra de nouveau du 20 au 26 juillet), a joué en janvier pendant une semaine dans une salle pleine à craquer.

La spécialité de Ferguson, qui ne manque jamais de déconcerter ses admirateurs, est non seulement d'atteindre le suraigu mais d'y poursuivre une improvisation avec aisance. Il est le seul trompettiste à pouvoir exécuter cet exploit.

À quinze ans, il dirigeait son propre orchestre de dix-huit musiciens, dont bon nombre avaient le double de son âge. Plusieurs Montréalais se souviennent encore des concerts que donnait alors Ferguson "Au Pavillon" de la promenade, à Verdun. En 1947, il quittait le Canada et 17 ans plus tard il nous revient vedette internationale.

la vie universitaire

18 bourses de la SCHL

OTTAWA. — La Société centrale d'hypothèques et de logement a attribué 18 bourses de \$1,500 chacune à des étudiants en vue de leur permettre de poursuivre des études post-scolaires en urbanisme au cours de l'année 1964-1965. Ces bourses ont été accordées à cinq étudiants de l'université de la Colombie-Britannique, six étudiants de l'université de Toronto et sept étudiants de l'université de Montréal.

Les boursiers de Montréal sont : MM. André Charron, Gaston St-Pierre, Marcel Gaudreau, Guy Bussière, Gilles Latour, Jean-Paul Arsenault et Mlle Monique Léonard.

Au cours des 18 dernières années, les 187 bourses accordées par la SCHL représentent une somme de \$241,300. L'U. de M. compte 16 boursiers de la SCHL — depuis 1961 seulement — l'université McGill, 45, l'université de Toronto 46, l'université du Manitoba 25 et l'université de la Colombie-Britannique 55.

Bourses Ford-Canada

Onze jeunes artistes de la région de Montréal sont au nombre des 64 étudiants canadiens en arts d'interprétation qui décrochent l'une des bourses Ford-Canada, d'une valeur globale de \$10,000. Ce sont : Barbara Ann Barker (\$100, la flute), Virginia Cuke (\$100, la danse), Gary Files (\$250, le théâtre), Joyce Hammond (\$100, l'art vocal), Odette Kozak (\$100, l'art vocal), Marie-Aline Longpré (\$250, l'art vocal), Judith Margolick (\$100, la danse), Gwendolyn Murphy (\$100, la danse), Eric Paci (\$250, le piano), Lorraine Prieur (\$100, le piano), Diane Souderskov (\$250, le théâtre). Ils sont âgés de 16 à 25 ans.



Cette magnifique habitation de l'île Perrot, sise sur un terrain de 230 pieds par 650 pieds, à 1248, boul. Perrot, alimentée à l'eau de source, habitable été et hiver, 220, garage 24 x 24, peut être transformée en centre de vacances, en club de yacht. Elle est mise en vente par le propriétaire.

Collège
de
Secrétariat
Médical
Légal

COURS DU SOIR

950 est, SHERBROOKE
TEL. 525-8825 - MONTREAL, QUE.

OFFRE EXCEPTIONNELLE ET LIMITEE

Compagnie à caractère international, possédant réseau de bureaux dans les principales villes du monde, recherche collaborateurs devant réunir les conditions suivantes :

- âge 23 ans ou plus
- formation secondaire
- ayant le sens des responsabilités
- rémunération au-dessus de la moyenne suivant les capacités

Pour entrevue s'adresser à :

5371 Ouest, rue Sherbrooke

entre 5.00 et 9.00 P.M. les 21 ou 22 ou 23 juillet

EXCELLENT AVENIR !



Une savoureuse expérience



Le nouveau cigare Reas Candella est à la fois doux et savoureux. Il est enrobé d'une feuille de tabac "Candella" qui lui confère une agréable douceur. Les fins havanes qui le composent lui assurent une saveur incomparable. Offrez-vous cet excellent cigare qui allie superbement la douceur à la saveur.

BELVEDÈRES 22* PETIT CORONAS 22* CORONAS GRANDES 34*

*Prix suggérés, toutes taxes comprises

REAS CANDELLA — un signe de goût

Produit de GENERAL CIGAR COMPANY, LIMITED
réputée pour ses fins cigares

"Grâce au prêt plan-à-Terme nous avons pu nous offrir le grand modèle qu'il nous fallait"



En finançant un achat d'avance, avec un prêt plan-à-Terme de la Banque Royale, vous réduisez au minimum vos frais d'emprunt, ce qui vous permet bien souvent d'acheter, avec la même somme, un meilleur article. La prochaine fois, adoptez donc ce moyen rationnel d'utiliser votre crédit. Les prêts plan-à-Terme sont peu coûteux et comportent une assurance-vie.



Financez vos achats d'avance à la BANQUE ROYALE

Il y a une succursale dans votre quartier

64^{en} 64
ouverture de la 64ème succursale de
La Banque d'Épargne

Rue Poirier
angle boul. St-Germain
(St-Laurent)



Le gérant, M. Roland Lamontagne, ainsi que son personnel expérimenté et courtois vous invitent cordialement à leur rendre visite et à bénéficier des nombreux services mis à votre disposition.

1964 saluait l'ouverture de notre 64ème succursale: c'est plus qu'une simple coïncidence, c'est le résultat d'une expansion constante qui répond aux besoins d'une clientèle sans cesse grandissante.

Cette nouvelle succursale moderne et climatisée, munie d'un système-comptable mécanisé, offre à sa clientèle un service bancaire complet: comptes d'épargne, comptes de chèques, prêts hypothécaires, prêts personnels, coffrets de sûreté, chèques de voyage, etc. . . .

La succursale Poirier, comme d'ailleurs toutes les autres succursales de la Banque d'Épargne, est ouverte TOUS LES SOIRS, de 7h. à 8h. du lundi au vendredi. Les résidents de St-Laurent recevront le même service traditionnel de courtoisie et d'efficacité qui a contribué à satisfaire plusieurs générations de Montréalais.

LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

La Banque qui assure un service financier complet à l'individu et à la famille.

AVIS DE DÉCÈS

BENOÎT — A Beloeil, le 19 juillet 1964 à l'âge de 78 ans, est décédé M. Rosalie Victor Benoit époux de Gabrielle Cinq-Mars, demeurant à 804 Richelieu, Beloeil. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 juillet, au cimetière de la Côte-de-Neige, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BOUCHER — A Montréal, le 17 juillet 1964 à l'âge de 84 ans, est décédé M. Paul Boucher, des Madeleine Roy, demeurant au 3215 Appletton. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 juillet, au cimetière de la Côte-de-Neige, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BECHARD — A l'hôpital Marie-Christine est décédée dimanche le 19 juillet 1964, à l'âge de 76 ans Mlle Julia Bechard. Outre sa sœur Joséphine, elle laisse ses cinq neveux et nièces: Henri Dumais de Orléans, Calixte, Cécile Dumais, Mlle Marie A. Lussier de Van Nuy, Californie, Estelle Dumais, Mlle René T. Armand de Orléans, Mlle Yvonne Dumais, Mlle Yvonne Asselin de Orléans, ainsi que des petits neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée au Salon M. A. Blythe Bernier, 2001 Ave. du Parc, à partir de mardi, les funérailles auront lieu mercredi matin à 9 h. à l'église Notre-Dame de la Salette, Avenue du Parc.

BARITRAU M. l'abbé — A St-Hélène de Naperville le 18 juillet 1964 est décédé M. l'abbé Conrad Baritrau, fils de feu Joseph Baritrau et de feu Josephine Richer, chapelain de l'Hôpital St-François-Joseph, à Montréal. La translation aura lieu mardi soir à 7 h. 30 des salons A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, du cimetière de St-Hélène de Naperville pour se rendre à l'église paroissiale où le service aura lieu mercredi le 22 juillet à 10 heures. Et de là au cimetière de St-Hélène de Naperville pour se rendre à l'église paroissiale où le service aura lieu mercredi le 22 juillet à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BENOÎT — A Montréal, le 19 juillet 1964 à l'âge de 75 ans, est décédé R. D. Benoit, époux de Gabrielle Cinq-Mars, résident à Barry Nurling House, 196 boul. Richelieu, Beloeil, au Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 juillet, au cimetière de la Côte-de-Neige, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BENOÎT — A Montréal, le 19 juillet 1964 à l'âge de 75 ans, est décédé R. D. Benoit, époux de Gabrielle Cinq-Mars, résident à Barry Nurling House, 196 boul. Richelieu, Beloeil, au Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 juillet, au cimetière de la Côte-de-Neige, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BENOÎT — A Montréal, le 19 juillet 1964 à l'âge de 75 ans, est décédé R. D. Benoit, époux de Gabrielle Cinq-Mars, résident à Barry Nurling House, 196 boul. Richelieu, Beloeil, au Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 juillet, au cimetière de la Côte-de-Neige, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BENOÎT — A Montréal, le 19 juillet 1964 à l'âge de 75 ans, est décédé R. D. Benoit, époux de Gabrielle Cinq-Mars, résident à Barry Nurling House, 196 boul. Richelieu, Beloeil, au Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 juillet, au cimetière de la Côte-de-Neige, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BENOÎT — A Montréal, le 19 juillet 1964 à l'âge de 75 ans, est décédé R. D. Benoit, époux de Gabrielle Cinq-Mars, résident à Barry Nurling House, 196 boul. Richelieu, Beloeil, au Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 juillet, au cimetière de la Côte-de-Neige, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BENOÎT — A Montréal, le 19 juillet 1964 à l'âge de 75 ans, est décédé R. D. Benoit, époux de Gabrielle Cinq-Mars, résident à Barry Nurling House, 196 boul. Richelieu, Beloeil, au Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 juillet, au cimetière de la Côte-de-Neige, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BENOÎT — A Montréal, le 19 juillet 1964 à l'âge de 75 ans, est décédé R. D. Benoit, époux de Gabrielle Cinq-Mars, résident à Barry Nurling House, 196 boul. Richelieu, Beloeil, au Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 juillet, au cimetière de la Côte-de-Neige, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BENOÎT — A Montréal, le 19 juillet 1964 à l'âge de 75 ans, est décédé R. D. Benoit, époux de Gabrielle Cinq-Mars, résident à Barry Nurling House, 196 boul. Richelieu, Beloeil, au Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 juillet, au cimetière de la Côte-de-Neige, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BENOÎT — A Montréal, le 19 juillet 1964 à l'âge de 75 ans, est décédé R. D. Benoit, époux de Gabrielle Cinq-Mars, résident à Barry Nurling House, 196 boul. Richelieu, Beloeil, au Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 juillet, au cimetière de la Côte-de-Neige, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BENOÎT — A Montréal, le 19 juillet 1964 à l'âge de 75 ans, est décédé R. D. Benoit, époux de Gabrielle Cinq-Mars, résident à Barry Nurling House, 196 boul. Richelieu, Beloeil, au Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 juillet, au cimetière de la Côte-de-Neige, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BENOÎT — A Montréal, le 19 juillet 1964 à l'âge de 75 ans, est décédé R. D. Benoit, époux de Gabrielle Cinq-Mars, résident à Barry Nurling House, 196 boul. Richelieu, Beloeil, au Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 juillet, au cimetière de la Côte-de-Neige, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

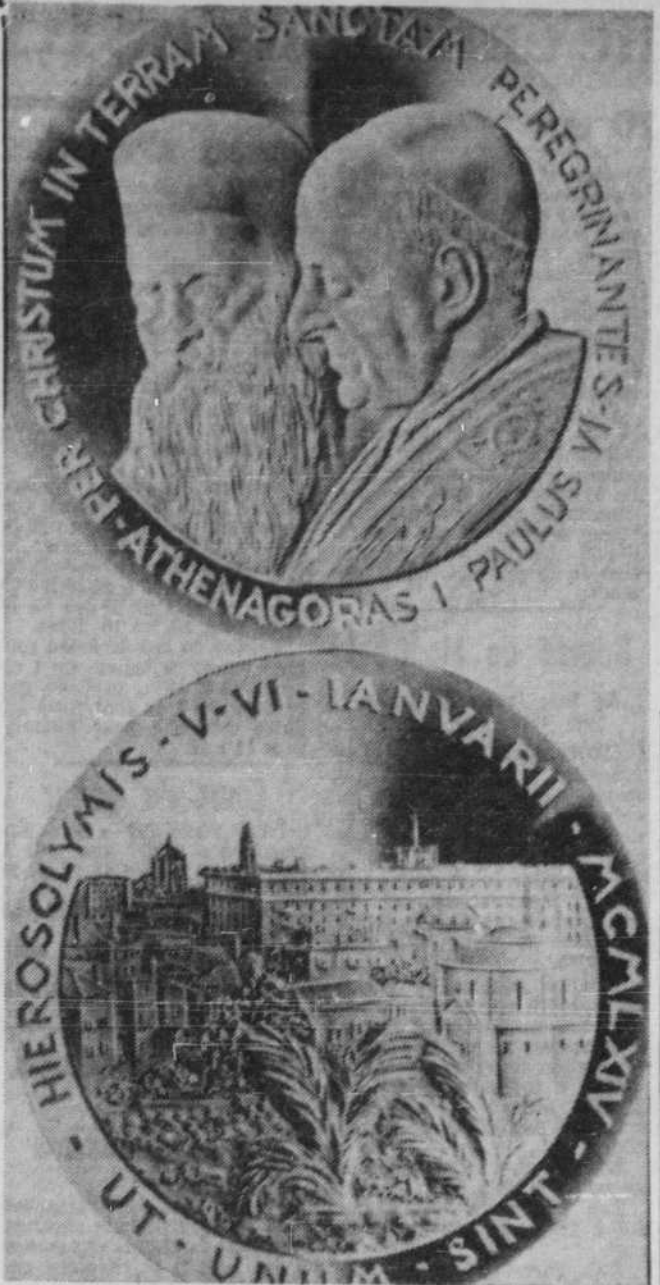
BENOÎT — A Montréal, le 19 juillet 1964 à l'âge de 75 ans, est décédé R. D. Benoit, époux de Gabrielle Cinq-Mars, résident à Barry Nurling House, 196 boul. Richelieu, Beloeil, au Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 juillet, au cimetière de la Côte-de-Neige, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BENOÎT — A Montréal, le 19 juillet 1964 à l'âge de 75 ans, est décédé R. D. Benoit, époux de Gabrielle Cinq-Mars, résident à Barry Nurling House, 196 boul. Richelieu, Beloeil, au Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 juillet, au cimetière de la Côte-de-Neige, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BENOÎT — A Montréal, le 19 juillet 1964 à l'âge de 75 ans, est décédé R. D. Benoit, époux de Gabrielle Cinq-Mars, résident à Barry Nurling House, 196 boul. Richelieu, Beloeil, au Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 juillet, au cimetière de la Côte-de-Neige, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BENOÎT — A Montréal, le 19 juillet 1964 à l'âge de 75 ans, est décédé R. D. Benoit, époux de Gabrielle Cinq-Mars, résident à Barry Nurling House, 196 boul. Richelieu, Beloeil, au Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 juillet, au cimetière de la Côte-de-Neige, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BENOÎT — A Montréal, le 19 juillet 1964 à l'âge de 75 ans, est décédé R. D. Benoit, époux de Gabrielle Cinq-Mars, résident à Barry Nurling House, 196 boul. Richelieu, Beloeil, au Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 juillet, au cimetière de la Côte-de-Neige, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.



Le pèlerinage du pape Paul VI en Terre-Sainte, les 5 et 6 janvier dernier, a été commémoré par cette médaille en or ou en argent. L'avers représente les profils du pape Paul VI et du patriarche d'Antioche, Athénagoras I. Au revers, une vue de Jérusalem.

MARCEL — A Montréal, le 19 juillet 1964 à l'âge de 45 ans, est décédé M. Jean-Paul Marcel, époux de Pauline Dermen, demeurant à 450 Cloutier à Duvernay. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 juillet, au cimetière de la Côte-de-Neige, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MARCEL — A Montréal, le 19 juillet 1964 à l'âge de 45 ans, est décédé M. Jean-Paul Marcel, époux de Pauline Dermen, demeurant à 450 Cloutier à Duvernay. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 juillet, au cimetière de la Côte-de-Neige, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MARCEL — A Montréal, le 19 juillet 1964 à l'âge de 45 ans, est décédé M. Jean-Paul Marcel, époux de Pauline Dermen, demeurant à 450 Cloutier à Duvernay. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 juillet, au cimetière de la Côte-de-Neige, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MARCEL — A Montréal, le 19 juillet 1964 à l'âge de 45 ans, est décédé M. Jean-Paul Marcel, époux de Pauline Dermen, demeurant à 450 Cloutier à Duvernay. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 juillet, au cimetière de la Côte-de-Neige, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MARCEL — A Montréal, le 19 juillet 1964 à l'âge de 45 ans, est décédé M. Jean-Paul Marcel, époux de Pauline Dermen, demeurant à 450 Cloutier à Duvernay. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 juillet, au cimetière de la Côte-de-Neige, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MARCEL — A Montréal, le 19 juillet 1964 à l'âge de 45 ans, est décédé M. Jean-Paul Marcel, époux de Pauline Dermen, demeurant à 450 Cloutier à Duvernay. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 juillet, au cimetière de la Côte-de-Neige, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MARCEL — A Montréal, le 19 juillet 1964 à l'âge de 45 ans, est décédé M. Jean-Paul Marcel, époux de Pauline Dermen, demeurant à 450 Cloutier à Duvernay. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 juillet, au cimetière de la Côte-de-Neige, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MARCEL — A Montréal, le 19 juillet 1964 à l'âge de 45 ans, est décédé M. Jean-Paul Marcel, époux de Pauline Dermen, demeurant à 450 Cloutier à Duvernay. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 juillet, au cimetière de la Côte-de-Neige, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MARCEL — A Montréal, le 19 juillet 1964 à l'âge de 45 ans, est décédé M. Jean-Paul Marcel, époux de Pauline Dermen, demeurant à 450 Cloutier à Duvernay. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 juillet, au cimetière de la Côte-de-Neige, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MARCEL — A Montréal, le 19 juillet 1964 à l'âge de 45 ans, est décédé M. Jean-Paul Marcel, époux de Pauline Dermen, demeurant à 450 Cloutier à Duvernay. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 juillet, au cimetière de la Côte-de-Neige, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MARCEL — A Montréal, le 19 juillet 1964 à l'âge de 45 ans, est décédé M. Jean-Paul Marcel, époux de Pauline Dermen, demeurant à 450 Cloutier à Duvernay. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 juillet, au cimetière de la Côte-de-Neige, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MARCEL — A Montréal, le 19 juillet 1964 à l'âge de 45 ans, est décédé M. Jean-Paul Marcel, époux de Pauline Dermen, demeurant à 450 Cloutier à Duvernay. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 juillet, au cimetière de la Côte-de-Neige, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MARCEL — A Montréal, le 19 juillet 1964 à l'âge de 45 ans, est décédé M. Jean-Paul Marcel, époux de Pauline Dermen, demeurant à 450 Cloutier à Duvernay. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 juillet, au cimetière de la Côte-de-Neige, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MARCEL — A Montréal, le 19 juillet 1964 à l'âge de 45 ans, est décédé M. Jean-Paul Marcel, époux de Pauline Dermen, demeurant à 450 Cloutier à Duvernay. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 juillet, au cimetière de la Côte-de-Neige, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MARCEL — A Montréal, le 19 juillet 1964 à l'âge de 45 ans, est décédé M. Jean-Paul Marcel, époux de Pauline Dermen, demeurant à 450 Cloutier à Duvernay. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 juillet, au cimetière de la Côte-de-Neige, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MARCEL — A Montréal, le 19 juillet 1964 à l'âge de 45 ans, est décédé M. Jean-Paul Marcel, époux de Pauline Dermen, demeurant à 450 Cloutier à Duvernay. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 juillet, au cimetière de la Côte-de-Neige, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Le P. Alexis, prêtre et mari...

ROME — Chaque matin, depuis 20 ans, le père Alexis se rend à son travail, à la radio catholique, et chaque matin depuis 20 ans une femme penchée à la fenêtre de la maison qu'il habite dans un vieux quartier du centre de Rome le salue d'un geste affectueux auquel le prêtre répond d'un bref signe de la tête, comme s'il avait peur qu'on ne le surprenne.

Et pourtant, le père Alexis n'a aucune raison de cacher ce tendre échange habituellement réservé aux couples affectueux puisque la femme à la fenêtre est sa propre épouse, Mme Alla Schuelew.

Le père Alexis Schuelew qui célèbre la sainte messe, administre les sacrements et porte l'habit de son ministère, ne se distingue en rien des autres prêtres catholiques, si ce n'est par l'autorisation que lui a accordée le pape Pie XII de renoncer à la séparation que l'Eglise catholique romaine impose, en des cas très rares, à certains hommes mariés qui désirent entrer dans les ordres.

Cette exceptionnelle faveur accordée par Pie XII ne peut cependant pas être dissociée du cas, lui aussi, exceptionnel, du père Alexis.

Né à Odessa, Russie, en 1896, Alexis Schuelew fit ses études au séminaire orthodoxe de sa ville natale. C'est alors que, ses études terminées, Alexis rencontra sa future compagne qu'il épousa avant son ordination par l'Eglise d'Orient.

L'Eglise orthodoxe autorise en effet les simples prêtres à prendre femme mais leur refuse toute possibilité d'aspirer à une grande carrière ecclésiastique. Les évêques orthodoxes, par exemple, sont tenus au célibat.

De 1918 à 1938, le père Alexis vécut en Russie auprès de son épouse, affrontant courageusement les persécutions

qui sévissaient alors contre le clergé et les laïques de toute confession religieuse. Puis, après une longue période de crise intérieure, le père Alexis prit la décision de se convertir au catholicisme. Décision qui, croyait-il, allait l'éloigner pour toujours de sa compagne.

A la fin de la dernière guerre mondiale, le père Alexis et son épouse quittèrent leur pays et arrivèrent à Rome où son cas fut soumis au Souverain Pontife.

Difficile problème à résoudre que celui d'un prêtre orthodoxe marié devant prendre la religion catholique. Après de longues semaines d'une angoissante attente, le père Alexis apprenait que l'Eglise catholique romaine lui ouvrirait ses portes tout en lui permettant de garder la vie conjugale. Il fut alors affecté aux services de la radio catholique où il s'occupe depuis 20 ans des émissions en langue russe destinées aux pays de l'Est.

Depuis 20 ans que dure cette situation, unique dans les annales de l'Eglise catholique moderne, le père Alexis doit quelquefois recourir à de menus subterfuges pour ne pas manquer aux consignes de discrétion qui lui ont été données. C'est ainsi qu'on peut le voir partir le dimanche, dans sa voiture en compagnie de sa femme, vêtue de la soutane traditionnelle et le retrouver dans quelque pré de la campagne romaine, vêtue d'un pantalon de coton et d'une chemise sport, en train de déjeuner sur l'herbe.

C'est à cette discrétion et, peut-être aussi à ces subterfuges, que le père Alexis doit d'être passé inaperçu pendant 20 ans à Rome et de pouvoir chaque matin répondre d'un bref signe de la tête au geste affectueux de son épouse.

Louez un autobus

pour vos excursions sportives, pèlerinages, congrès, visites industrielles, etc.

La Cie de Transport des Laurentides Ltée

9934, rue St-Vital Montréal-Nord Tél.: 321-7811

ASSISTANT - PRODUCTION

Avec vaste expérience dans la direction du personnel d'usine, cédulés, demandé par Cie connue de produits pharmaceutiques, cosmétiques. Homme recherché doit avoir connaissance et expérience dans méthodes de simplification de travail et temps élémentaire. Pas plus de 35 ans. Age, expérience, salaire.

ECRIRE CASE 753 LE DEVOIR

CHIMISTE

Importante Compagnie Canadienne demande un chimiste — 10 ans d'expérience dans direction d'un laboratoire de contrôle, formulation de cosmétiques, médicaments brevetés. Ecrire expérience, salaire.

ECRIRE CASE 753 LE DEVOIR

CHEF - COMPTABLE DEMANDE

Importante Municipalité Scolaire dans la région de Montréal

requiert les services d'une personne bilingue qualifiée, pour occuper un poste de chef-comptable. Une expérience des opérations de comptabilité mécanisée serait souhaitable.

AVANCEMENT CERTAIN POUR L'HOMME QUALIFIÉ

Ecrire en mentionnant: âge, qualification, expérience et salaire demandé à:

Boîte Postale 971, Montréal 3, P.Q.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE SALABERRY

PROFESSEURS DEMANDES

Pour classes de 9ème, 10ème et 11ème années

- Psychologue
- Conseillers en orientation
- Professeur en éducation physique

s'adresser à:

M. MAURICE MARLEAU, directeur général.

24 rue Bergevin, tél. 373-0612
Salaberry-de-Valleyfield

Commission Scolaire Régionale Le Gardeur

Professeurs demandés pour le cours secondaire

Français et mathématiques pour 9e et 10e (garçons)
Anglais pour 9e, 10e, 11e (filles et garçons)
Éducation physique (filles)
Musique, dessin (garçons)

S'adresser à:

M. Jean-Paul de Grandpré.

Directeur général des Ecoles, Repentigny

CHEF de L'INFORMATION

Devra entretenir des contacts avec la presse, la radio et la télévision pour faire connaître notre organisme et aider à la diffusion de nos produits. Sera responsable de la rédaction de textes et d'articles et du choix d'illustrations.

Habileté prouvée dans la rédaction et l'organisation; aptitude à présenter des idées d'une façon saisissante et à les exécuter avec dynamisme; souplesse et sens de collaboration.

Salaire \$8,500 et plus selon la compétence.

Faire demande par écrit à

case postale 751 Le Devoir

TRADUCTEUR

Une importante maison spécialisée dans la fabrication de produits pharmaceutiques situés dans la région de Montréal demande un traducteur professionnel capable d'assumer l'entière responsabilité de son service français. Les fonctions comprennent, entre autres, la traduction des textes publicitaires et de la documentation médicale, la révision des textes d'autres traducteurs, la surveillance de la correction aux épreuves, et la liaison avec les Services des ventes et de la publicité. Ce poste exige les services d'un homme expérimenté de nombreuses années d'expérience dans la traduction de textes divers et difficiles. Traitement et avantages sociaux intéressants. Prière d'adresser curriculum vitae à:

CASE 752 LE DEVOIR

MECANICIENS D'ENTRETIEN

Nous recherchons des mécaniciens d'entretien avec expérience sur équipements automatiques et semi-automatiques. De préférence les candidats seront des diplômés d'une école technique comme machinistes, ayant quelques années d'expérience.

Nous offrons des conditions de travail très avantageuses.

Les candidats devront soumettre par écrit, leurs qualifications, expérience et références ou:

Division: Service du Personnel

Johnson & Johnson Ltée.

7101 rue Notre-Dame est, Montréal, Qué.

Compagnie pétrolière importante demande SECRETAIRE PARTICULIERE

LA PERSONNE
Une jeune fille compétente et réfléchie, douée d'une belle personnalité et pouvant travailler par elle-même, avec le minimum de surveillance. Doit posséder une instruction solide et être bien versée en anglais et en français. Il est essentiel qu'elle puisse prendre la dictée dans les deux langues et transcrire à la machine. Doit avoir de préférence entre 28 et 33 ans.

LA POSITION
Secrétaire particulière du directeur de la compagnie. Devra s'occuper de toute la correspondance confidentielle et personnelle, maintenir des dossiers, fixer des rendez-vous, faire des réservations, etc.

ATTRIBUTIONS
Milieu agréable à la Place Ville-Marie. Conditions de travail excellentes et système complet de bénéfices.
Donner tous les détails requis en écrivant à Case 736 Le Devoir, Montréal.

Commission scolaire régionale des Mille Isles

SERVICE D'ORIENTATION SCOLAIRE

CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES EN ORIENTATION DEMANDÉS

- Exigences: a) Appartenir à l'Association des conseillers en orientation;
b) Avoir au moins une année d'expérience;
c) Nous faire parvenir curriculum vitae;
d) Salaire selon qualifications et année d'expérience.

Adresser toute correspondance à:

Monsieur Paul-René Lortie, directeur des écoles,
216 Boul. Laval, Ste-Rose de Laval, P.Q.

REPRÉSENTANT des VENTES

pour tapis et tentures

EXCELLENTE OCCASION
POUR VENDEURS AMBITIEUX

AUTO FOURNIE

LES CANDIDATS DOIVENT ÊTRE EXPERIMENTES
DANS LA VENTE
dans un magasin ou "à domicile".

ÊTRE BILINGUES ET POSSEDER UNE
BONNE INSTRUCTION

Le candidat accepté subira l'entraînement nécessaire et sera rémunéré durant ce stage.

Après sa nomination, le Représentant des Ventes sera payé sur base de commission comprenant système d'avances

LE PROGRAMME DE BENEFICES COMPREND:

- * PLAN DE PARTICIPATION AUX PROFITS
- * PLAN MEDICAL MAJEUR
- * ASSURANCE-VIE COLLECTIVE
- * MODE DE VACANCES GENEREUX.

TOUTES LES DEMANDES D'EMPLOI SONT CONFIDENTIELLES

Veuillez faire votre demande par la poste en donnant
tous les renseignements.

CASIER POSTAL 749, "LE DEVOIR"

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

La Cité de Pointe-aux-Trembles vend une émission de \$1,162,500, à 5³/₄ et 6%

potins financiers

Raglan Nickel a monté hier à cause de la nouvelle circulation à Bay Street à l'effet qu'elle avait découvert du nickel sur sa propriété de l'In-gava dans le Nouveau Québec.

Dupuis Frères Limitée a déclaré son dividende régulier de 14 cents sur les actions de la classe "A", payable le 15 août aux actionnaires inscrits le 31 juillet.

L'indice du Financial Times de 30 industriels sur la Bourse de Londres a baissé, hier, de 32 points. Sur la Bourse de N.Y. La semaine a bien débuté à Wall Street, bien que ce marché ne cesse d'avancer depuis 6 semaines. L'indice des industriels de DJ clôture à 1.96 points plus bas. Sur les Bourses de Montréal et de Toronto, les avances paraissent plus modérées que précédemment.

La majorité des analystes du marché américain croient que le marché devrait encore monter, vu la persistance des bonnes nouvelles économiques. Comme elle ne cesse d'avancer depuis 6 semaines consécutives, certains paient serait logique.

Selon G.E. Leslie & Co., "il ne faut pas oublier que la situation dans le sud de l'Asie présente toujours certains risques et, en outre, qu'il est possible que les taux de l'intérêt montent encore en Europe, soit deux facteurs de nature à affecter défavorablement les stocks temporairement tout en reconnaissant que le mouvement ascendant devrait encore continuer après". La même firme publie une intéressante étude sur Int. Nickel.

COMINCO a réglé sa grève de 4,000 mineurs; ce qui constitue un facteur favorable pour cette entreprise, contrôlée par le C.P.E.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

M. Claude Côté est nommé gérant de la succursale St-Hubert de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie

M. Claude Côté, depuis deux ans gérant d'unité de la succursale de St-Jérôme de la Sun Life du Canada, a été nommé gérant de la succursale St-Hubert, de la Compagnie à Montréal. Cette succursale est située, rue St-Hubert, c'est-à-dire dans un district fort populaire et en majorité canadien-français. M. Côté succède à M. Pierre Roy, qui est retourné dans le domaine de la vente personnelle, dans la région de Joliette, et qui relève de la succursale de la Compagnie à Repentigny. M. Côté et M. Roy s'étaient associés à la Sun Life comme agents de carrière dans la succursale de Trois-Rivières. M. Côté a fait partie de la succursale Montréal-Cavendish et, lorsque cette dernière fut subdivisée en décembre 1961, il s'associa à la succursale St-Jérôme nouvellement ouverte. M. Côté a été nommé gérant d'unité dans cette dernière succursale, en octobre 1962 et y connut de grands succès. La succursale St-Jérôme de la Sun Life est sous la gérance de T.A. Lemoyne.

La Bourse Canadienne est notifiée d'accords de souscription et d'option

Base Metals Mining Corporation a fait savoir à la Bourse Canadienne qu'en vertu d'un accord en date du 26 juin 1964, Barrett Goodfellow & Company, au nom d'un client, a souscrit ferme 400,000 actions de la compagnie à 15 cts chacune, payable sur-le-champ et sous réserve d'émission de lettres patentes supplémentaires qui augmenteraient son capital actions autorisé de 2,000,000 d'actions additionnelles, elle a consenti des options sur un total de 600,000 actions à des prix variant entre 20 cts et 30 cts, susceptibles d'être exercées dans les 9 mois. Il ne sera pas fait de distribution primaire aux résidents de la province de Québec. En vertu d'un accord en date du 16 juillet 1964, consenti par Min-Ore Mines Limited, à J.L. Good & Co. au nom de clients, cette dernière entreprise a souscrit ferme 100,000 actions à 30 cts chacune, payables sur-le-champ et elle s'est vue consentir des options sur un total de 900,000 actions à des prix variant entre 30 cts et 50 cts chacune, susceptibles d'être exercées dans les 18 mois. Il ne sera pas fait de distribution primaire aux résidents du Québec. Le produit servira à l'exécution d'autres travaux d'exploration sur les claims de l'entreprise, situés dans le canton Timmins en Ontario.

Bélanger Inc. et la Banque Provinciale ont acheté l'émission de \$500,000 de la C.S. de Joliette

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Joliette, comté de Joliette ont vendu, récemment à un syndicat composé de Bélanger Inc. et la Banque Provinciale du Canada, une émission de \$500,000 d'obligations à 5 1/2 %, échéant en séries en 10 ans, à un prix de 98.84, soit un coût net de 5.7534 %. L'emprunt comporte un solde de \$153,000, à renouveler en 1974 pour un terme additionnel de 10 ans. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de 310,000. Datées du 1er août 1964, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er août 1965 au 1er août 1974 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt, est contracté pour la construction de l'École élémentaire Notre-Dame-des-Prairies. L'octroi de \$310,000, applicable au service de l'émission, est payable en 5 versements annuels et consécutifs de \$62,000, de 1965 à 1969 inclusivement. L'évaluation impossible de la corporation scolaire, pour 1963-64, s'élevait à \$44,000,000, y compris \$8,400,000 pour les compagnies. Le 30 juin 1963, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$2,050,550 et un octroi total de \$570,903.05 s'y appliquait. Ces derniers chiffres ne comprennent pas les émissions de \$1,250,000, et de \$300,000 datées respectivement des 1er novembre 1963 et 1er mars 1964, ni l'octroi de \$591,000 s'appliquant à l'émission de \$1,250,000.

Investors Syndicate of Canada Ltd. gère habilement les placements de 4 fonds mutuels

Investors Mutual of Canada Ltd., le plus important fonds mutuel au pays, paie 9 cts l'action le 4 août aux actionnaires inscrits le 31 juillet 1964. Investors International Mutual Fund Ltd., un autre fonds du groupe Investors Syndicate of Canada, a été formé dans le but de permettre au public d'investir à l'étranger. Il s'agit de placements à long termes et son portefeuille, au 31 mars 1964, selon le rapport qui vient d'être rendu public, laisse voir un total de \$16,843,309 d'actions ordinaires détenues et si l'on tient compte des actions privilégiées et des obligations, le total de son actif net apparaît à \$19,637,535.00. Investors Mutual of Canada Ltd vient de transmettre, de son côté, aux actionnaires un rapport bilingue laissant voir un actif global de \$403,988,130, au 31 mars 1964. Cette institution comptait 29,672,723 actions en circulation, d'une valeur comptable, au 31 mars 1964, de \$13,614. Investors Syndicate of Canada Ltd., en plus de voir à la gestion habile de ses fonds voit aussi à celle de Investors Growth Fund of Canada Ltd. et d'Investor Trust Company. Bien qu'ayant son siège social à Winnipeg, elle maintient des succursales et bureaux un peu partout au pays et dans notre ville elle en compte une couple, dont le principal est dans l'édifice de la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

Marcel CLEMENT...

Nomination à la Great-West



Gérard Labrosse

La Great-West, compagnie d'assurance-vie, annonce la nomination de M. Gérard Labrosse au poste de gérant d'unité dans sa succursale Montréal Dominion Square, située au 7e étage, 1420 ouest, rue Sherbrooke. Il prètera son concours à M. Georges A. Boisvert, C.L.U. Ses nouvelles fonctions lui permettront de continuer à occuper de ses anciens clients et d'offrir ses conseils à de nouveaux assurés.

À noter...

Les détenteurs d'actions de la classe A, de Labrador Acceptance Corporation, inscrits le 20 août 1964, auront le privilège de souscrire à des actions additionnelles de la classe A, à raison de 1 nouvelle action pour chaque 4 actions détenues, au prix de \$6.00 chacune. Les droits expireront à la fermeture des affaires le 15 septembre 1964.

Capital Wire Cloth paiera ce matin à ses actionnaires un dividende de 1 1/2 cts l'action et Caribbean Cement Co., 9 cts par action.

Les ventes des grands magasins en juin ont été de 10.6 p. 100 supérieures à celles d'un an plus tôt, selon les chiffres provisoires du B.F.S. les provinces. Provinces de 11 y a eu avance dans toutes l'Atlantique, 10.7 p. 100; Québec, 11.9 p. 100; Ontario, 11.4 p. 100; Manitoba, 6.9 p. 100; Saskatchewan, 13.1 p. 100; Alberta, 5.9 p. 100; Colombie-Britannique, 12.3 p. 100.

Mailman Corporation Limited a fait une offre à ses détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées qui expirera le 28 août 1964. Cette offre peut être acceptée, en déposant les certificats appropriés ainsi que la lettre de transmission entre les mains de The Royal Trust Company.

The Algoma Steel Corporation Ltd a avisé la Bourse de Montréal que plus de 1,600,000 actions ont été déposées conformément à son offre en date du 26 juin 1964. En vertu des clauses de cette dernière, Algoma achètera donc, au prorata, les actions déposées, soit 30% du total; ce qui portera l'investissement global d'Algoma dans Dominion Bridge à 1,125,000 actions.

United Obalski Mining Co. Ltd. a fait savoir à la Bourse Canadienne que l'accord d'option par versement, comprenant 300,000 actions à 50 cts chacune, due le 23 juin 1964, n'a pas été exercé et, en conséquence, l'accord avec Bouchard & Cie Ltée en date du 15 janvier 1964, a donc pris fin.

C'est demain que M. T. J. O'Rourke, directeur de Moss Lawson and Co., se présentera pour être élu membre de la Bourse de Toronto.

J. S. Mitchell and Co. Ltd vient de recevoir une offre de l'Eastern and Chartered Trust, aux fins d'acquiescer ses actions ordinaires à \$35.00 chacune. Cette offre expirera le 14 août 1964. Elle est conditionnelle au dépôt d'au moins 90 p.c. des actions en cours, en acceptation de ladite offre. On devra déposer les certificats appropriés ainsi que la lettre de transmission dûment remplie entre les mains du trust précité.

Home Oil Company Limited a avisé la Bourse de Montréal que l'offre d'acheter des actions subdivisées d'United Oils, Limited, à 75 cents chacune, qui devait expirer le 10 juillet, a été prolongée jusqu'au 7 août 1964.

On lit dans la dernière revue de la Dominion Textile ce qui suit: Le Congrès américain a modifié la législation concernant le prix du coton brut que paient les filatures américaines. Depuis le 1er avril dernier, le gouvernement américain paie un subside de \$0.06 1/2 la livre de coton brut à ces manufacturiers et, "à partir du début de cette année", ces derniers paieront le même prix que les autres acheteurs de coton. Cette politique tendra à réduire le prix de leurs produits de consommation. Il est possible que si les filatures américaines abaissent leurs prix afin de concurrencer les importations dans leur pays.

La paroisse de St-Gérard Majella, et la C.S. de Saint-Vincent-de-Paul emprunteront sous peu.

Séries 20 ans

La cité de Pointe-aux-Trembles, comté de Bourget, a adjugé, récemment, à un syndicat composé de la Banque Provinciale du Canada, Bélanger Inc., Laurent & Veillet Inc., une émission de \$1,162,500 d'obligations échéant en séries en 20 ans, au prix de 98.55. L'émission comprend \$509,500 de titres à 5 3/4 % 1965-74 et \$653,000 à 6 % 1975-84. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.1188 %. L'emprunt comporte un solde de \$74,000 à renouveler en 1984 pour un terme additionnel de 10 ans.

Datées du 1er août 1964, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er août 1984 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er février et 1er août) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de

Québec, et à un bureau principal d'une banque à charte dans la province de Québec, et au bureau principal de la même banque à Toronto. Autorisé par les règlements Nos: 322, 326, 332, 335, 336, 337, 339, 340, 341, 346, 347, 351 et 354, l'emprunt est contracté pour des travaux d'égouts, d'éclairage, de voirie, de pavage de trottoirs et l'achat de terrains. L'évaluation impossible de la cité, pour 1963, s'élevait à \$62,859,793, y compris \$17,755,514 pour les compagnies. Le 31 décembre 1963, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$8,351,674.56. L'an passé, la population de la cité était de 23,086 âmes.

Bourse de Montréal

La liste locale est active du côté des mines

MONTREAL (PC). — Les industrielles ont atteint un nouveau sommet en Place locale hier alors que l'ensemble de la cote présentait une légère tendance à la hausse.

L'activité a été modérée. Les valeurs spéculatives ont de nouveau été en faveur, mais les gains se limitaient à des fractions.

L'indice composé a gagné 0.7 à 151.6, un nouveau sommet. Les gains avaient précédemment sur les pertes dans la proportion de 33 contre 60. Le virement industriel a été de 130,700 actions et celui des mines et pétrolières de 1,042,500.

L'indice des industrielles a gagné 0.9 à 157.2. Les pétrolières ont gagné 0.6 à 142.0, un nouveau sommet.

B.C. Forest a haussé d'un point à 34 1/4. Consolidated a gagné 1/2 à 44 et Fraser de 1/4 à 34 1/2. D'après que Domtar a gagné 1/8 à 23 5/8.

Les services publics ont fait bonne contenance. Pourtant Québec Telephone a gagné 3/8 à 24.

Dans le compartiment des banques, Montréal a gagné 1/4 à 66 1/2 et Canadian National a gagné 1/4 à 66 1/2. D'après que Cominco a gagné 1/2 à 38 1/4.

Les métaux communs ont oscillé dans un faible rayon. Hudson Bay a gagné un point à 66 et Falconbridge 1/4 à 74.

Les pétrolières étaient mixtes. Shell a gagné 1/4 à 19 1/4 et Husky 1/8 à 9 5/8.

D'autre part, Algoma et Dofasco ont gagné un point à 75 et 24 1/2 respectivement. Stelco a haussé de 1/4 à 26.

Dans le secteur des valeurs spéculatives, Porcupine Prime a gagné 1 1/2 cent à 15 sur un déplacement de 183,000 actions. New Gormac était inchangé à 13 cents sur un déplacement de 138,500 et Copperstream était également inchangé à 40 cents sur un déplacement de 137,800 actions. McKimney Gold a gagné 1/2 à 13 1/2 et Scurry Rainbow Oil a gagné 1/2 à 60 et 22. Equity Exploration a haussé de 1/2 cent à 18 cent. D'après que New Imperial a gagné trois cents à 66 et Fano 1/2 à 19.

COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND, LIMITEE

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende régulier trimestriel de \$0.072 par action sur les actions de classe "A" en circulation et un dividende régulier trimestriel de \$0.064 par action sur les actions de classe "B" en circulation de la compagnie ont été déclarés tous deux payables le 1er septembre 1964 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 10 août 1964. Par ordre de l'administration

E. Rhéaume, Secrétaire

Dupuis Frères

AVIS DE DIVIDENDES

Actions privilégiées rachetables à dividende cumulé de 4.8% l'an, d'une valeur au pair de \$25.00 chacune

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de trente cents (\$0.30) par action a été déclaré sur les actions privilégiées rachetables à dividende cumulé de 4.8% l'an de Dupuis Frères, Limitée, pour la période trimestrielle se terminant le 31 juillet 1964, payable le 15 août 1964 aux actionnaires inscrits au registre le 31 juillet 1964.

Un dividende de quatorze cents (\$0.14) par action a été déclaré sur les actions Classe "A", sans valeur nominale ou au pair, de Dupuis Frères, Limitée, pour la période trimestrielle se terminant le 31 juillet 1964, payable le 15 août 1964 aux actionnaires inscrits au registre le 31 juillet 1964. Ce dividende sera payé aux détenteurs de certificats d'actions au porteur, à toutes succursales au Canada de la Banque Royale du Canada, de la Banque Provinciale du Canada et de la Banque Canadienne Nationale, sur remise du coupon no 37 attaché à leurs certificats, le ou après le 15 août 1964.

Pour le conseil d'administration La secrétaire générale, Jeannette PERRA, Montréal, le 17 juillet 1964.

Denrées alimentaires

Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cages de bois: extra-gras 41; A-gras 39; A-moyen 29; A-petits 20; B 25; C 21.

Beurre: arrivages courants, admissible: 92; 52; 93; 53, non admissible 51 1/2.

Fromage: livré à Montréal, québécois blanc 36, coloré 36 1/2.

Pommes de terre: Québec \$2.10 à \$2.25 les 50 livres; Ontario \$3.75 les 75 livres; N-B. \$2.50 à \$2.65 les 50 livres, 59 à 61 les 10 livres; Ile-du-Prince-Edouard \$3.90 à \$4.10 les 75 livres, \$2.80 à \$2.75 les 50 livres, 60 à 62 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, no 1 en sacs, 12 à 13 1/2, procédé par rouleau, no 1 en sacs, 12 à 13, autre catégorie pour nourrissement 11 à 12.

Cours du dollar

NEW YORK PC — Le dollar canadien a gagné hier 5-64 à 92 17-32 au regard de 92 27-64 lundi dernier.

La livre sterling a cédé 3-63 à \$2.78 25-32.

Le dollar américain a cédé hier 1-16 à \$1.08 1-16.

La livre sterling a cédé 3-16 à \$3.01 1-4.

COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND, LIMITEE

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende régulier trimestriel de \$1.064 par action sur les actions privilégiées cumulatives de la compagnie soit et est déclaré pour la période commençant à la fin du trimestre finissant le 15 juin, 1964 au 15 septembre 1964, payable le 15 septembre 1964 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 1 septembre 1964. Par ordre de l'administration

E. Rhéaume, Secrétaire

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

SOUSSIONS

Avis aux entrepreneurs en lavage de vitres

La Commission des écoles catholiques de Montréal recevra jusqu'à deux heures p.m. le lundi 3 août 1964, des soumissions pour le lavage des vitres des écoles.

Les travaux devront être exécutés d'ici le 8 septembre au 21 novembre 1964.

Ces soumissions seront scellées et adressées à: Monsieur L. Roger Vincent, acheteur, chambre 231, Centre administratif, 3737 rue St-Jerome, Montréal 36, et elles devront porter, en outre, les mots: SOUMMISSION: "Lavage de vitres des écoles" inscrits au coin inférieur gauche de l'enveloppe.

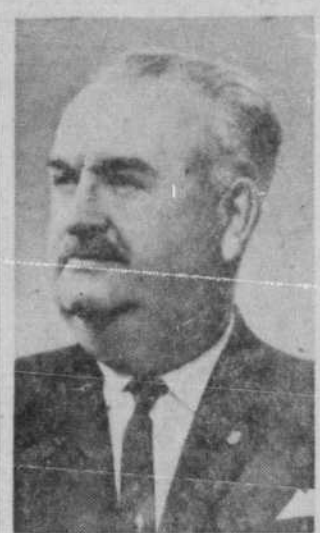
Chaque soumission sera faite sur la formule officielle fournie par la Commission et elle sera accompagnée d'un chèque de garantie équivalent à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission. Ce chèque personnel sera fait à l'ordre de la Commission des écoles catholiques de Montréal et devra être certifié par une banque canadienne ou par une Caisse populaire. Toute soumission qui ne sera pas accompagnée d'un tel chèque et qui ne sera pas faite suivant la formule fournie par le bureau de l'acheteur ne sera pas considérée.

Les soumissionnaires pourront se procurer à l'adresse précitée le cahier des charges et les formules requises.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui se fera au cours d'une réunion qui aura lieu au Centre administratif à deux heures p.m., le lundi 3 août 1964.

Le secrétaire, Paul-Emile ALIN

NOMINATION À LA B.I.P.



M. William-G. Phillips



M. Daniel-J. O'Hearn

M. William-G. Phillips, président et directeur du Bureau d'Investigation Phillips Ltée annonce la nomination de monsieur Daniel-J. O'Hearn au poste de vice-président et directeur des relations extérieures du B.I.P. M. O'Hearn est bien connu dans le monde des affaires et les milieux politiques de la province.

BÉLANGER OUELLETTE & ASSOCIÉS

Conseillers en administration et ingénieurs industriels

- Personnel: cadres et fonctions
- Évaluation de tâches, salaires
- Plans de stimulants au rendement
- Systèmes et procédures de bureau
- Manutention - Réorganisation
- Contrôles - production - prix coûtant - achats - inventaires
- Organisation: Ventes, Distribution
- Études de rentabilité
- Planification à longue portée
- Structures financières
- Continuité de la Direction

1224 OUEST, RUE STE-CATHERINE Suite 701, MONTREAL - Tél: 864-3833



CLAUDE BENDER
Gérant
Agence
Montréal-Lakeshore

Une carrière à l'Alliance

Nombreux sont les représentants qui se sont taillé à l'Alliance une carrière enviable et de caractère professionnel. Claude Bender est au nombre des gérants d'agence qui s'occupent de la formation de nos représentants-vendeurs et cela, surtout dans les localités de la banlieue ouest de Montréal, de Ville LaSalle à Sainte-Anne de Bellevue.

Afin de pouvoir juger de vos aptitudes pour la carrière d'assureur-vie, nous vous invitons à communiquer avec Claude Bender, soit en téléphonant à 631-4595 pour fixer rendez-vous ou en vous adressant directement au bureau de l'Alliance, situé à 795, avenue Carson, Suite 6, à Dorval.

Alliance
mutuellevie

Nouvelle émission

Vendue de gré à gré

\$9,000,000

Compagnie de Papier Rolland, Limitée

Débtures, Série A

datées du 2 juillet 1964

\$1,500,000

débtures en série à 5 1/4 %, échéant \$300,000 par année le 2 juillet 1967 au 2 juillet 1971 inclusivement

\$7,500,000

débtures amortissables à 5 1/4 %, échéant le 2 juillet 1984

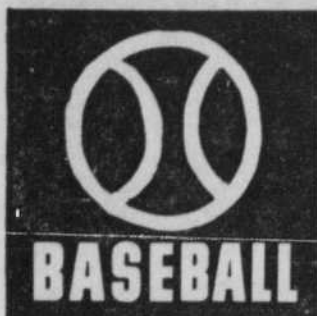
Fiduciaire: Compagnie Trust Royal

Wood, Gundy & Compagnie Limitée

J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltée.

Départ ce matin à sept heures des trente-deux nageurs

Régent Lacoursière, parmi les favoris pour enlever le titre de Willemse dans le marathon d'Atlantic City



ATLANTIC CITY, N.J. — Trente-deux nageurs professionnels, y compris cinq Canadiens, prendront part, aujourd'hui, au 11e marathon de 26 miles à Atlantic City. Ils se disputeront des bourses de \$11,000.

Cliff Lumsden, de Toronto, qui a récolté presque \$200,000 dans sa carrière professionnelle de nageur et qui a toujours gagné une bourse à chacune de ses compétitions. Il a tri-

omphé ici à deux reprises et a terminé au quatrième rang l'an dernier. Il a remporté le marathon de l'Exposition nationale canadienne, une distance de 15 milles sur le lac

ainsi que le titre de Herman Willemse, instituteur hollandais qui a triomphé au cours des quatre dernières années. Trois Canadiens ont de bonnes chances de briser le monopole de Willemse en s'emparant de la première bourse de \$5,000, soit :

Ontario à Toronto, à quatre reprises.

Régent Lacoursière, de Montréal, seul nageur qui a traversé l'étroit passage de 10 milles entre le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard. La Coursière a fini au troisième rang ici l'an dernier mais n'a jamais triomphé dans ce marathon.

Tom Park, originaire de Hamilton, Ont., qui a remporté ce marathon en trois occasions et a cédé par 2-10e de seconde devant Lumsden en 1956.

Les autres Canadiens inscrits sont Georges Park, de Hamilton, frère de Tom, et Hedy Smith, de Toronto, qui seront tous deux à leurs premières armes à Atlantic City.

D'autre part, un autre candidat logique au titre de Willemse sera Abdelatif Abou-Heif, d'Égypte, qui a fini derrière le champion l'an dernier.

Le but de Mlle Schmidt, ainsi que des trois autres nageuses inscrites, sera le titre détenu par l'Américaine Greta Andersen. Cette dernière a remporté la couronne féminine à sept reprises.

En 1962, la championne a devancé Lumsden en se méritant la deuxième bourse de \$2,000.

Willemse détient le record de la compétition, qualifiée le championnat mondial d'Atlantic City pour la nage professionnelle de longue distance, avec un temps de 10 heures, 30 minutes et cinq secondes.

Le marathon débute à 7 heures a.m. à la Marina d'Atlantic City après que les concurrents se soient enduits de graisse afin de se protéger pendant leur séjour dans l'eau. Ils contourneront l'île Abasco, tout en nageant dans la baie et dans l'océan Atlantique.

Huit pays seront représentés. En plus des cinq Canadiens, on compte cinq Argentins, quatre

Américains, quatre Égyptiens, un Yougoslave, un Allemand, un Mexicain ainsi que Willemse, de Hollande.

La première nageuse qui atteindra la ligne d'arrivée reçoit un boni de \$500 en plus de la bourse récoltée dans le classement général. La seconde récolte \$400.

Autres concurrents

Les autres Américains inscrits sont Mary Martha Sinn, Don Sabbath, Bill Stevens et Wendy Birch.

Les Argentins sont Antonio Suenro, Jorge Mezzardra, Florenco Romero, Carlos Larriera et Roberto Reta.

Le Mexicain Fausto Ramirez, le Yougoslave Dicki Bojadzic et l'Allemand Kurt Pluntke complètent le nombre des concurrents.

REVUE AQUATIQUE '64

Gérard Poirier plongera d'une hauteur de 75 pieds

La grande "Revue Aquatique '64", à la piscine municipale de Duvernay, aura lieu samedi prochain à 8h30 p.m. On sait que cette piscine est située à l'angle des rues de Callières et Franchère, derrière l'Hôtel de ville.

Ce gala mettra en vedette la troupe du Centre culturel et sportif de Montréal, sous la direction de M. Gérard Fyfe. Plus d'une quinzaine de numéros seront au programme : nage synchronisée avec de charmantes nageuses évoluant en solo et en duo dans de magnifiques décors, danses de fantaisie, plongeurs classiques et plongeurs comiques.

Le clou du spectacle sera donné par les plongeurs exécutés d'une hauteur de 75 pieds par le champion-plongeur Gérard Poirier. Celui-ci traversera même un cercle de feu lors de son dernier plongeon.

Il importe de souligner le fait que Gérard Poirier est l'unique candidat canadien au championnat de plongeon en hauteur dont les épreuves se tiendront à l'Exposition nationale de Toronto, lors du congrès de la Fête du Travail. L'an dernier le record avait été de 105 pieds en hauteur ; cette année, on s'attend à des plongeurs de 110 à 115 pieds. M. Poirier est le seul, avec les Mexicains, à exécuter tête première des plongeurs d'altitude.

Le public ne voudra sûrement pas manquer le magnifique spectacle du 25 juillet à la piscine de Duvernay, ni les saisissantes performances du plongeur Gérard Poirier. Il est à noter qu'en cas de pluie le spectacle sera remis au lendemain, soit le dimanche 26 juillet à 2 heures de l'après-midi.

Le public ne voudra sûrement pas manquer le magnifique spectacle du 25 juillet à la piscine de Duvernay, ni les saisissantes performances du plongeur Gérard Poirier. Il est à noter qu'en cas de pluie le spectacle sera remis au lendemain, soit le dimanche 26 juillet à 2 heures de l'après-midi.

A Joliette en août

Championnat canadien de tir à l'arc

Les distances font un peu peur aux gens, et c'est normal parce qu'aujourd'hui, il y a beaucoup de ces jeunes imprudents sur les routes du Québec. Malgré tout, c'est en toute confiance que le club des Archers de Joliette invite les sportifs à assister au championnat canadien de tir à l'arc qui sera disputé sur son terrain, du 11 au 16 août prochain.

Joliette est située à 45 milles à peine de Montréal. Et une fois le pont Charlemaigne traversé, vous en aurez pour moins de 45 minutes d'une route pittoresque (la route 48)

avant d'arriver dans cette tranquille cité.

Dans Joliette, il sera facile de se rendre au club des Archers puisque de nombreuses enseignes ont été placées aux

différents endroits et carrefours stratégiques de la cité.

Une fois rendu au club des Archers, vous aurez vraiment l'impression de vivre des heures d'une quiétude rarement vue ailleurs.

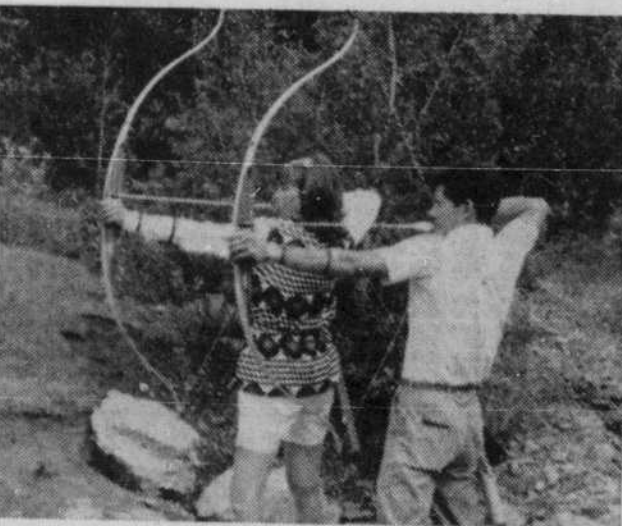
Tout d'abord, le terrain dans son ensemble saura vous captiver par sa beauté, sa propre. Les dirigeants du club n'ont rien ménagé au cours des dernières semaines afin d'offrir aux visiteurs un coup d'oeil exceptionnel. Cela au désespoir du trésorier Rosaire Gendron évidemment !

Si vous poussez votre curiosité à l'intérieur du chalet, vous serez encore une fois enchantés par le goût qu'ont démontré les directeurs du club dans leur décoration intérieure et dans l'achat des meubles. De style typiquement canadien-français, le mobilier n'aurait pu trouver un cadre qui aurait pu mieux l'accompagner.

Enfin, si vous avez la chance de vous aventurer sur le terrain et d'en faire le tour, vous ne serez pas sans remarquer que tout y a été fait avec goût, même le choix du nom des cibles.

Vous croyez que le club "prêche pour sa paroisse" ? Les dirigeants sont tellement convaincus que vous goûterez le déplacement, qu'ils seraient portés à dire, comme les réclames publicitaires à la télévision : "Si vous parvenez à nous prouver que le déplacement n'en valait pas la peine, nous vous rembourserons le coût du voyage !"

D'ailleurs, s'ils le faisaient, ils risqueraient si peu !



Colette Beaudoin et Michel Rochon, deux membres du club des archers de Joliette, pratiquent leur tir sur une cible placée à une vingtaine de verges d'eux.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Chicago 6, San Fran. 4
Philadelphie, Cincinnati (soir)

LIGUE AMÉRICAINNE

Los Angeles à Chicago (soir)
Detroit à Boston (soir)

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE

N.Y. à Cincinnati (soir)
Philadelphie à Milwaukee (soir)
Houston à Los Angeles (soir)
Chicago à San Francisco (soir)
Pittsburgh à St-Louis (soir)

LIGUE AMÉRICAINNE

Kansas City à Minnesota (soir)
Los Angeles à Chicago (2) (soir)
Cleveland à Baltimore (2) (soir)
Washington à New York (soir)
Detroit à Boston (soir)

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Philadelphie	52	36	3.01	—
San Francisco	54	34	3.14	1
Cincinnati	50	41	2.89	1 1/2
Milwaukee	47	43	2.52	3
Pittsburgh	45	42	2.57	6 1/2
St. Louis	47	41	2.56	6 1/2
Los Angeles	45	45	2.50	8
Chicago	45	45	2.50	8
Houston	41	42	2.44	13 1/2

LIGUE AMÉRICAINNE

	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	56	34	3.22	—
Chicago	54	34	3.14	1
New York	52	34	3.09	1 1/2
Minnesota	47	45	2.51	10
Los Angeles	47	47	2.50	11
Detroit	45	46	2.44	12 1/2
Boston	45	48	2.40	15 1/2
Cleveland	39	50	2.38	18 1/2
Washington	36	50	2.37	23
Kansas City	34	58	2.37	23

Belle victoire des Reds 6-2 sur les Phillies, hier soir

CINCINNATI, AP — Les meneurs de la ligue Nationale, les Phillies de Philadelphie, ont connu la défaite hier soir, leur troisième en quatre parties, au pointage de 6-2 aux mains des Reds de Cincinnati. Malgré cette défaite, les Phillies conservent la première place du classement par suite d'une défaite des Giants de San Francisco, également hier soir.

Pour les Reds, cette victoire était leur septième depuis les neuf dernières parties.

Tommy Harper et Don Pavletich ont aidé à la victoire des Reds en lançant chacun un circuit. Cincinnati traînait de l'arrière par 2-0 à la cinquième manche lorsque leurs bâtons se mirent à résonner. Forçant l'égalité, les Reds devaient tenir le coup jusqu'à la fin.

Philadelphie 100 010 000-2 8 2
Cincinnati 000 022 025-4 10 2
Bennett, Culp, et Pavletich ; Nuxhall, McCool, et Pavletich. O. Nuxhall 8-4, P. Bennett 9-7. Cir. : Cincin. : Harper 2, Pavletich 3.

Les White Sox blanchissent les Angels 9-0

CHICAGO — Les Angels de Los Angeles ont été victimes d'une véritable dégelée, hier soir à l'occasion de leur match contre les White Sox de Chicago.

Chicago a blanchi les Angels 9 à 0 pour s'approcher à une demi-partie des meneurs de la ligue Américaine. Don Buford s'est révélé le héros de la partie en claquant à lui seul un circuit, un triple et un simple en quatre apparitions au bâton.

Pour les White Sox, c'était hier soir leur cinquième victoire en 11 parties. Talbot, le lanceur des White Sox, a réussi son deuxième blanchissage de la saison. Il montre maintenant une fiche de 3-3.

	Ab	P	Cs	Pp
Los Angeles	4	0	2	0
Piersall	3	0	0	0
Fregosi	3	0	0	0
Smith	4	0	1	0
Clement	4	0	1	0
Rodgers	3	0	0	0
Torres	4	0	2	0
Sathiano	3	0	1	0
Knoop	2	0	0	0
Adcock	1	0	0	0
Newman	1	0	0	0
McKapa	1	0	0	0
Latman	1	0	0	0
Pearson	1	0	0	0
Koppe	1	0	0	0
TOTAUX	32	0	9	0

Trois millions pour les loisirs

Jeudi, le 9 juillet 1964, avait lieu au Foyer-Patro de Rivière-du-Loup l'ouverture des soumissions pour la construction d'une résidence pouvant accommoder plus de 400 étudiants. Sur 15 soumissionnaires invités, 5 répondirent à l'appel qui leur avait été fait.

Le contrat fut accordé à la Cie Pelletier et Martin Ltee, de La Pocatière, au montant de \$1,075,000.00. La cie s'engage à terminer les travaux dans 12 mois, soit en juillet 1965. Cette nouvelle construction est une première rianche du projet pour doter le Foyer-Patro d'un centre culturel, d'un centre de loisirs et d'une résidence pour étudiants. Le coût global de ce projet dépassera \$3 millions.

Detroit 7 Boston 5

Detroit 100 000 231-7 13 9
Boston 000 000 003-5 12 9
Regan, Sherry, T. Gladding et R. Roarko, Freeman, T. Heffner, R. G. Sherry, 6-3, P. Heffner, 5-3.
Circuit : Detroit : Thomas T. Mc-Auliffe 17, Boston : Tazumaki 11.

Résultats au Richelieu

PREMIERE COURSE

Red Top 15.170 3.30 3.30
Cindy Sky 6.30 3.40
Rus Crane 4.30

DEUXIEME COURSE

Royal Harmony 2.80 2.70 3.40
Knightie Knight 2.50 3.80
Frankie Dares 3.70

TROISIEME COURSE

Woodlawn Drummond 2.30 2.10 3.50
Step Beyond 7.30 3.90
Good Judgement 3.30

QUATRIEME COURSE

Ria Royal Highness 3.70 3.20 3.00
Mr. T. V. 3.50 3.00
Aqua Duke 3.10

CINQUIEME COURSE

Mac's First 13.30 6.10 4.90
Senator Pete 4.30 3.50
Prince Gratian 4.90

SIXIEME COURSE

Ambro Champ 16.00 7.90 8.50
Spirit of Morency 3.30 3.10
Blue Angel 8.50

SEPTIEME COURSE

Ambro Davey 2.30 2.30 2.90
Lucy O. 4.00 3.70
Duke of Wellington 8.20

HUITIEME COURSE

My Son's Dianne 29.20 11.40 7.10
Prudence's Boy 3.80 3.10
Duchess Song 8.20

NEUVIEME COURSE

Drummond Widow 8.10 5.00 3.30
Well Away 4.00 3.80
B. Budget 2.60

DIXIEME COURSE

Quinnella : \$17.80
My Son's Dianne 29.20 11.40 7.10
Prudence's Boy 3.80 3.10
Duchess Song 8.20

ONZIEME COURSE

Drummond Widow 8.10 5.00 3.30
Well Away 4.00 3.80
B. Budget 2.60

DEUXIEME COURSE

Quinnella : \$17.80
My Son's Dianne 29.20 11.40 7.10
Prudence's Boy 3.80 3.10
Duchess Song 8.20

TROISIEME COURSE

Drummond Widow 8.10 5.00 3.30
Well Away 4.00 3.80
B. Budget 2.60

QUATRIEME COURSE

Quinnella : \$17.80
My Son's Dianne 29.20 11.40 7.10
Prudence's Boy 3.80 3.10
Duchess Song 8.20

CINQUIEME COURSE

Drummond Widow 8.10 5.00 3.30
Well Away 4.00 3.80
B. Budget 2.60

SIXIEME COURSE

Quinnella : \$17.80
My Son's Dianne 29.20 11.40 7.10
Prudence's Boy 3.80 3.10
Duchess Song 8.20

SEPTIEME COURSE

Quinnella : \$17.80
My Son's Dianne 29.20 11.40 7.10
Prudence's Boy 3.80 3.10
Duchess Song 8.20

On en veut au titre de Giardello

NEW YORK (PA) — La Commission athlétique de l'Etat de New York a avisé le champion poids moyen Joey Giardello hier qu'elle avait reçu un chèque de l'aspirant Joey Archer. Elle a de plus demandé à Giardello d'en venir à une entente avec Archer d'ici 80 jours en vue d'un combat titulaire.

L'avis de la Commission signalait que Giardello n'avait pas mis son titre à l'enjeu en dedans de la limite requise de six mois depuis qu'il a enlevé la couronne à Dick Tiger le 7 décembre 1963.

La WBA et le Magazine Ring considèrent Archer comme le deuxième aspirant au titre de Giardello. La WBA établit Ruben Carter comme premier candidat et le Ring, Tiger.

Selon les règlements de la Commission, dans le cas où le champion ne défend pas son titre en moins de six mois, on peut lui enlever sa couronne.

dans ma province, la LAURENTIDE ca c'est une bière!



n'oubliez pas votre provision

La lutte se corse chez les frappeurs

Aaron menace sérieusement le meneur Billy Williams Dans l'Américaine, Tony Oliva domine par 8 points

Sports et crayons

La Cité de Saint-Laurent sera anéantie le jeudi et le vendredi 24 juillet par une armée de jeunes vendeurs de stylos à bille. En effet, cette année, les enfants des parcs et terrains de jeux de Saint-Laurent participent tous à une vaste campagne en vue d'aider à renforcer les finances des organisations récréatives de la Cité. Ils offriront aux citoyens de Saint-Laurent d'attrayants stylos à bille écrivain en rouge et en bleu pour la modique somme de 50 cents.

Les parents seront fiers de montrer leur stylo sur lequel sera gravé "Pour la Jeunesse de Saint-Laurent" et pourront par la même occasion se constituer une réserve d'objets toujours utiles lorsque vient septembre.

Plusieurs records furent améliorés à Valleyfield

VALLEYFIELD. — Six records nord-américains de vitesse ont été améliorés lors des régates annuelles de Valleyfield.

Ray Ogier, a amélioré son propre record de 56,355 milles à l'heure en triomphant dans la classe C avec une vitesse moyenne de 58,441.

Dans la classe C Hydro, remporté par John Finley, de Lorne Park, Ont., avec une vitesse moyenne de 64,784 milles à l'heure, Jean-Noël Hébert, de Ville de Lery, Qué., a amélioré son propre record de 66,854 avec une performance de 68,027 lors d'un essai.

Dans la classe Hydro, l'Américain James Coutts a établi un record d'épreuve avec une vitesse de 58,556 milles à l'heure.

Les trois autres records furent enregistrés avec moteur à l'intérieur.

Fred Brose, d'Iroquois, Ont., a établi un record de 70,699 milles à l'heure, dans la classe 280. Enfin, Art Ashbury, d'Ontario, a établi les deux autres records avec une performance de 85,960 milles à l'heure en course libre et un autre de 83,179 milles à l'heure dans la classe 266.

NEW YORK — Hank Aaron, du Milwaukee, qui tente de remporter son troisième championnat des frappeurs dans la ligue Nationale, affiche une moyenne de

Même si ce dernier a perdu deux points la semaine dernière, avec une moyenne de .342, il a enlevé la première place à Roberto Clemente, du Pittsburgh, qui est descendu à .341

en raison d'une perte de sept points. Willie Mays, du San Francisco, a conservé le quatrième rang en dépit d'une perte de quatre points à .33, mais il a

400 depuis trois semaines tout en s'approchant des meneurs. Il a ainsi augmenté sa fiche à .320, soit un retard de 22 points sur le meneur Billy Williams, du Chicago.

cogné deux circuits et a produit cinq points en augmentant son avance dans ces deux semaines avec 29 circuits et 67 points produits.

Enfin, Ron Santo, du Chicago, a affiché le plus grand

progrès de la semaine avec un total de 14 coups sûrs en 30 présences au marbre, ce qui lui a permis de gagner 14 points et de porter sa moyenne à .325 au quatrième rang, en avant d'Aaron.

Dans la Ligue américaine, la recrue Tony Oliva, du Minnesota, a conservé le premier rang chez les frappeurs en dépit d'une perte de deux points qui a réduit sa fiche à .334. Son coéquipier Bob Allison a cependant enlevé la deuxième position à Mickey Mantle, des Yankees de N.Y. Allison a conservé une moyenne de .326 tandis que Mantle perdait six points et voyait sa fiche tomber à .324.

Brooks Robinson, du Baltimore, et Jim Fregosi, du Los Angeles, ont gagné cinq points chacun tout en conservant les 4e et 5e places respectivement avec des moyennes de .320 à .317.

Enfin, Dick Stuart, du Boston, a produit 15 points au cours de la semaine et a enlevé le premier rang à Harmon Killebrew, du Minnesota, dans ce domaine avec un total de 78. Toutefois, Killebrew, qui prout 70 points, a cogné deux circuits et augmenté son avance au sommet avec un total de 33.



Voici les gagnants du tournoi de la zone de la Vallée du St-Maurice du circuit de golf amateur O'Keefe du Québec, qui a eu lieu à Joliette dimanche. On les voit ici au cours de la présentation des trophées : (de gauche à droite) Lorne Mollot, de Ki-8-Eb (Trois Rivières), classe B (84), Mickey Batten, de Rawdon, classe A (76), et Neil McDonald, de Rawdon, classe C (92). Comme gagnants dans leur classe respective dans le tournoi de la Vallée du St-Maurice, Mollot, Batten et McDonald se qualifient pour le départ dans le Championnat Amateur O'Keefe du Québec, qui se tiendra le 29 août, à Boucherville.



Stan Kolar

Stan Kolar veut enlever le titre à Adrien Bigras

Stan Kolar, champion de l'omnium du Québec, propriétaire du Club de golf Chaudière (Ottawa-Hull), visera sa deuxième grande victoire de la saison dans le Championnat professionnel "Medal Play" O'Keefe 1964 du Québec qui a lieu jeudi et vendredi au Club de Golf La-val-sur-le-Lac.

Kolar, qui vendredi dernier dans l'omnium du Québec, a surpassé Bobby Smith de Malone dans un trou supplémentaire de décision, fera partie du groupe des 80 concurrents de l'Association canadienne des golfeurs professionnels du Québec qui participent au match championnat de l'Association.

On verra aussi le gagnant de l'omnium du Québec l'année dernière, Jack Bissegger de Val Morin, qui s'efforcera

de laver sa défaite de vendredi contre Kolar.

On s'attend à ce que le champion défendant, Adrien Bigras de Ste-Dorothée, offre une forte compétition à Kolar et Bissegger pour retener son titre. Son 150 dans l'omnium de vendredi dernier n'était que 4 coups de plus que le score de 146 de Kolar.

L'enjeu dans ce tournoi de 36 trous de deux jours, en plus du titre provincial et la trophée O'Keefe, est une bourse de \$4,000.

Au Parc Richelieu

Tie Silk et Sprite Kid favoris demain dans le "Trot Métropolitain" de \$9,150

Gains de \$90,718 pour Jack Nicklaus

La liste des plus gros boursiers de la PGA, cette année, vient d'être publiée. Jack Nicklaus figure toujours au sommet avec une recette totale de \$90,718.

Vient ensuite Arnold Palmer, avec un total de \$80,693 et Tony Lema prend la troisième place avec des gains de \$66,778.

C'est le premier de trois importants "stakes" pour trotteurs que l'on verra durant la réunion estivale au Bout de l'Isle.

Le secrétaire des courses Georges Giguère est heureux d'annoncer que Tie Silk, des frères Milron, et Sprite Kid, de M.M. Israël et Weiss, seront parmi les inscrits, de même que Curly Lambert, Campbelltown, Hi Jet, Van Counsel et Ava Song.

La plupart de ces trotteurs de propriété canadienne ont été en vedette aux États-Unis durant les 42 programmes de courses sur le plat à Blue Bonnets. Ils ont remporté de remarquables victoires.

TROT NOTES : L'épreuve principale de ce soir est un amble de \$2,000 et il semble que Pansy Brewer, Terrie Freight et Gee Dee Frisco seront les favoris. Keith Waples, qui était à

son meilleur, dimanche, en remportant la victoire dans le sulky de Maid Drummond (sœur de Chief Maid) est de retour ce soir et démontrera ses grands talents de conducteur dans trois courses. Keith pilotera trois amateurs : Reese Rodney, Drummond Chief et Duc Richelieu.



Inscrits au Richelieu

PREMIERE COURSE
Trot, conditions \$1,000
1 Miss Speedster M White 3
2 Chief Victory G Lachance 4
1 Rebel Rodney A Hanna 4
3 Meander Abbey M Caldwell 6
6 Leonard Abbey Hervé Fil 6
8 Maplewood's Pride J Wain 8
Mandy's Girl J O Brossau 8
Alice Lind P Caldwell 10
Aussi Sue Express Henri Pilon

DEUXIEME COURSE
Amble - conditions \$900
2 Reese Rodney K Waples 2
4 Robert L G Beauchemin 4
6 Franchise G Ballargren 8-2
1 Lucky Seven P Giguère 6
8 Pepsy Jo Henri Pilon 6
3 Indian Melody J Jodoin 8
7 Norma B S Gies 8
8 Highland Way R Gagné 10
Aussi Tally Dares, Duno Macra.

TROISIEME COURSE
Amble - conditions \$900
1 Drummond Chief K Wa 3
6 Princess Champ M Lach 7-3
3 Noble Jamis G Lachance 4
5 Shady Adios A Hanna 4
2 Royale Bel J Giguère 6
4 Mr. Lucky H R Rivard 8
8 Dainty Brooke S Gies 8
7 Mandy Moore J Wain 10
Aussi Cindy Herbert J Brie

QUATRIEME COURSE
Amble - conditions \$1,000
6 Irene Mir M Dostie 3
5 Mountain Way G Ross 7-3
4 L.B. Blackstone L Pailletier 7-3
1 Sir Mite Létourneau 6
3 Castle Leon Hervé Pilon 6
7 The Tiptoe A Hanna 8
8 Yankee Doodle Boy L Bourgon 8
8 Mr. Waters R Lamotte 10
Aussi Lucky Luna, M Brossau

CINQUIEME COURSE
Amble, rec. Tous \$1,500 \$900
8 Crescendo L Turcotte 3
3 Goldie's Sister R Curran 4
3 Johnny Johnston G L La 8-2
3 Henley Adam M Pionard 6
8 Miss Gee Gee, F Baise 8
1 Meade Wave R Caldwell 8
7 Gunner Axworthy M Pilon 8
4 Surge P Caldwell 10
Aussi Duchess Day G

SIXIEME COURSE
Amble, réclamation \$1,000
Tous \$2,500
1 Sandy Gallon P Robillard 3
3 Hiltop Bus R Curran 7-3
4 Steve Martin A Vanderpaed 9-2
1 Royal Direct B G Lachance 6
2 Shadydale Peach Her Pilon 6
6 Homestretch Tree L Bourgon 8
8 Oro G Kett R Boly 8
7 High Gay Duno MacTavish 10

SEPTIEME COURSE
Trot - cond. \$900
4 Lord Claire J Jodoin 3
4 Foul Ball P Dussault 4
3 Dusty Dean A Bédard 4
1 Gracful Duke R Snyder 6
3 Wildwood Baby R Cout 6
2 Can't Deny B G Ross 8
8 Lotta Luck P Caldwell 8
4 Mr. Joe L Bourgon 10
Aussi : Pan's Girl, T Horton

HUITIEME COURSE
Amble - préf. - 3 \$1,500
3 Demon Rainbow J Martin 5-2
1 Senior Adios R Curran 4
3 Scotch Newport R Caldwell 7-3
3 Duc Richelieu K Waples 3
4 Bobo Ray Henri Pilon 8
3 Check It K McEroy 8
4 Lady Luck R Rivard 8
1 Barin Adios M Monroe 10

NEUVIEME COURSE
Amble - préf. - 3 \$1,500
4 Pansy Brewer J Jodoin 3
3 Terrie Freight G St-Jacques 7-3
2 Gee Dee Frisco R Babin 4
3 Porter Anover Hervé Fil 6
4 Frosty Charly J Baise 8
3 Tartpot Scotty R Curran 8
3 Wildower Von A Bédard 8
8 Prince Flyer G Ballargren 10

DIXIEME COURSE
Amble - cond. \$900
3 Super Knight J Létourneau 5-2
7 Doctor Kirk R Curran 4
3 Silver's Bulles P Dussault 4
2 White Flame G Raynaud 6
2 Miss Longbud M Pionard 8
1 Chief King V Degulies 8
4 Breeze Able L Bourgon 8
8 Opper Outter Y Plouffe 10

Réorganisation chez les Braves

Malgré le succès des Concerts Populaires qui se tiennent tous les mercredis soir de juillet, la direction de l'Aréna Maurice-Richard n'oublie pas le hockey et le gérant des Arènes Municipales, M. Léo Lanctôt, au cours d'une conférence de presse, a annoncé que la direction du Forum lui avait fait part d'une réorganisation complète du club "Les Braves de Maisonneuve" de la ligue métropolitaine Junior "A" et de la nomination de M. Hervé Lalonde au poste de directeur-gérant et pilote de l'équipe.

Au cours de la conférence de presse, tenue à l'Aréna même, M. Lanctôt a également annoncé que l'on construira d'autres estrades entre les gradins et la patinoire actuelle afin de donner un meilleur service au public amateur de hockey.

Enfin, la direction de l'Aréna entreprend des démarches pour l'amélioration du service d'autobus le soir des joutes importantes.

Le nouveau directeur-gérant et Pilote des Braves, M. Hervé Lalonde, a fait ses débuts, comme joueur, avec la Palestre Nationale et les Reds de Trois-Rivières de l'ancienne ligue Provinciale Junior "A". Puis a gradué dans la ligue professionnelle du Québec, avec les Saguenéens de Chicoutimi. Il a terminé sa carrière professionnelle aux États-Unis. Depuis lors, il fait partie de la ligue Dépression.

Avec l'équipe olympique Comme instructeur, Hervé Lalonde a débuté, en 1960-61 avec les Alouettes de Saint-Jérôme de la ligue Métropolitaine Junior "A". La saison suivante, il devenait pilote des Bombardiers de Rosemont de la même ligue.

En 1962, il acceptait le poste d'instructeur de l'équipe nationale de la Suisse, où il est demeuré jusqu'à ces derniers temps. Ses connaissances et son doigté ont permis d'y former une équipe hors de pair qui, en 1963, au tournoi mondial de hockey amateur, à Stockholm, en Suède, terminait en deuxième place de la division "B". C'était là les meilleurs résultats en dix années. Cette année, aux Jeux Olympiques d'hiver, à Innsbruck, en Autriche, en battant la Norvège en éliminatoires, la Suisse se méritait un poste dans la classe "A".

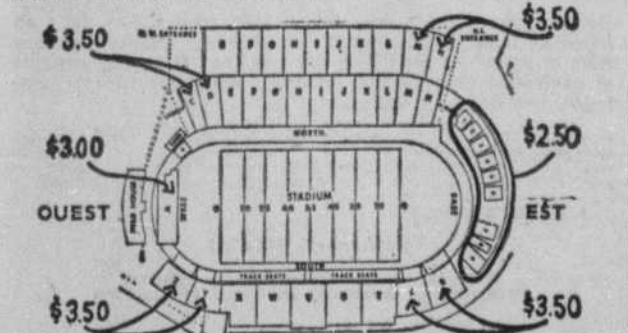
En plus de diriger l'équipe nationale, Hervé Lalonde a donné des cours aux instructeurs de hockey de ce pays. Il a toujours été reconnu comme un pilote sachant modérer les jeunes qui se gâtent par le succès. Sa nomination arrive à point.

Sélections

- 1 Miss Speedster
Cheer Victory
Leonard Abbey
- 2 Indian Melody
Reese Rodney
Lucky Seven
- 3 Drummond Chief
Noble Jamie
Dainty Brooke
- 4 Castle Leon
Irene Mir
Mr. Water
- 5 Crescendo
Henley Adam
Miss Gee Gee
- 6 Sandy Gallon
Steve Martin
Homestretch Tres
- 7 Lord Claire
Foul Ball
Lotta Luck
- 8 Scotch Newport
Demon Rainbow
Duc Richelieu
- 9 Gee Dee Frisco
Tartpot Scotty
Pansy Brewer
- 10 Super Knight
White Flame
Dortor Kirk

Les Rifles du Québec ont annoncé hier l'acquisition de deux nouvelles recrues en prévision de la prochaine saison. Tim Brown, 22 ans, de l'Université de l'Iowa State, ainsi que Chuck Steimle, également âgé de 22 ans, de la même institution, doivent se présenter au champ d'entraînement de l'équipe, bientôt. Brown est un secondaire de ligne et Steimle, un garde.

Choix de billets de saison ou pour chaque partie
ENCORE DISPONIBLES
Achetez vos billets de saison dès maintenant dans la zone de touché et obtenez ainsi pour 1965 priorité des meilleures places dans le nouveau stade.



EN VENTE A

Lord's Sports Shop, 1300 ouest, Ste-Catherine
Bob Lumy, 5804 Chemin Côte St-Luc
Café Régent, 5116, avenue du Parc
Mc Niece's Ltd., 1441, avenue McGill College
Hôtel Berkeley, 1188 ouest, rue Sherbrooke
Variétés Cherrier, 6706, Christophe-Colomb (Paul Fortier)
Joey Richman, articles de sport, 1487, rue McDonald
Restaurant Bruno, 15555 est, rue Sherbrooke
Lowby's Ltd., 1233, carré Phillips
Holiday Inn, 6036, Chemin Côte-de-Liesse
Paul DesRivieres Sports, 1249 ouest, Bernard
René Gauvreau, 4075 St. Catherine St. east
Ski Shop, Place Ville Marie, Shopping Promenade.
Laurentian Lanes, 222 Mée de Liesse

PROCHAINE JOUTE

REGINA vs ALOUETTES

Mercredi 22 juillet, 8.05 h. p.m.

Téléphonez à notre bureau des billets ou rendez-vous sur la Galerie des Boutiques, Place Ville Marie

Ouvert de 8.30 a.m. à 6 p.m. et le jour même de la joute à partir de 6 p.m. au Stade McGill

Achetez le programme du supporter chaque partie offre pour \$500.00 de prix

875-2045

LE CLUB DE FOOTBALL LES ALOUETTES DE MONTREAL, INC.

EXCLUSIF : Couvertures Alouettes, munies de deux coussins, maintenant en vente au Bureau des Billets, au prix de \$14.95 pièce.

Dans la belle province...

y a rien qui la batte!



Il n'est pas étonnant que la "50" soit la bière qui progresse la plus vite dans la Québec. C'est la meilleure bière dans la belle province!



LABATT...y en a pas de meilleure!

MORGAN

MAGASINS CLIMATISÉS



Chapeaux pliables de nylon
des jours ensoleillés
et des jours gris!

Seulement **3.97**

Aubaine extraordinaire! Un chapeau que vous portez au gré de votre fantaisie de six manières différentes! Bord relevé, bord penché, sur les yeux ou front découvert, parfait pour le golf ou les excursions en bateau, pour toutes les activités sportives et en voyage.

• Beige, blanc, noir, marine ou rouge.

TELEPHONER 842-6261

Comptoir des chapeaux (rayon 43)
au rez-de-chaussée et au deuxième
Aussi Dorval, Rockland, Boulevard et Snowdon



Confortables souliers sport
au comptoir des souliers
pour adolescentes!

Deux modèles seulement sont illustrés de ce merveilleux assortiment de chaussures de qualité pour adolescentes. Modèles attrayants et confortables assurant tout le support et l'ajustement exigés des pieds en croissance... et des bas prix convenant à tous les budgets!

A. "Hush Puppies" en cuir de porc brossé d'Amérique... modèle lacé à trois oeillets et légères semelles en composition. Caviar, noir ou riverbed. Pointures 5 1/2 à 10. E et M. **8.95**

B. Sneakers lavables en flanelle grise, toile blanche ou marine, avec support "bar-flex" à la voûte plantaire. Pointures 4 à 10. **3.25**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

Chaussures d'adolescentes (rayon 81)
au troisième

Aussi Dorval, Rockland, Boulevard et Snowdon



Solde d'élégants sacs à main
en vannerie...des beaux jours
des sports, et de voyage!

Rég. 3.98 Rég. 4.98

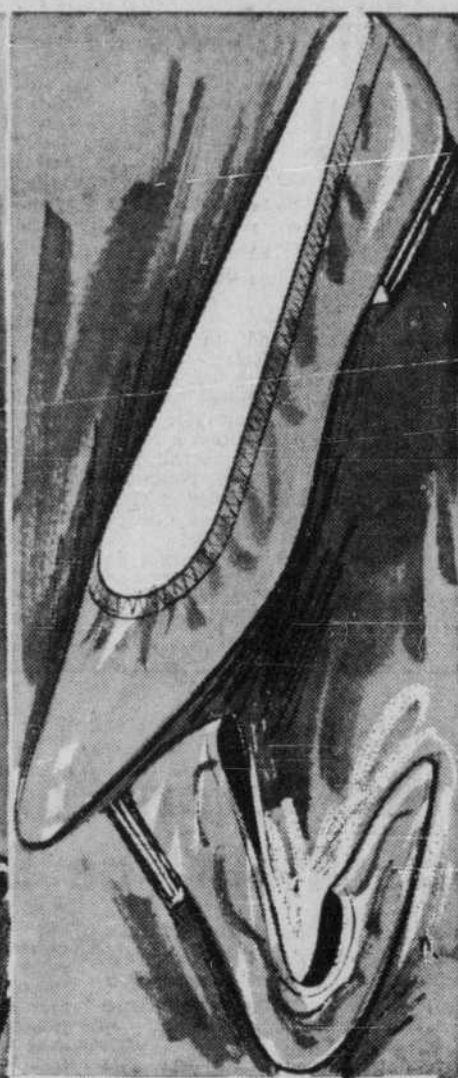
1.99 2.99

Une des joies de l'été... est de compléter sa toilette avec un de ces beaux sacs à main en vannerie, spacieux, pleins de coloris et si pratiques aux heures d'émpeignes! Morgan vous présente un vaste choix de bon goût... des sacs ensoleillés, décorés de parements de fantaisie et tous doublés de plastique imperméable... et tous à prix de vente! En vert, rouge, noir, naturel ou ton or.

Téléphoner à 842-6261

Veuillez mentionner un second
choix de couleur

Ménus articles (rayon 22)
au rez-de-chaussée



Ballerines de cuir souple
à gants, réalisées avec
petits talons bottiers!

3.99

A porter avec fuseaux, shorts et jupes... ballerines de cuir souple à empeigne élastifiée d'un ajustement confortable et à semelles de cuir. Choix de rouge, noir, blanc ou naturel. Pointures 4 à 10, pas de demi-pointures.

Téléphoner à 842-6261

Chaussures du budget (rayon 94) au troisième
Aussi Dorval, Rockland et Boulevard



Tricots doubles de laine worsted importée
l'idéal des jours frais d'été... à bas prix!

14.98

Deux versions de la robe "tige" avec poches. Les deux en tricot de laine worsted double de première qualité aux tons frais et agréables pour l'été et l'automne! Détails charmants et confection soignée avec coutures doubles assurant durabilité. Les deux en tailles 10 à 18.

A. Rouge cerise, taupe, noir ou vert jade avec ceinture et boutons de vinyle Marshmallow®. B. Gris moyen, bleu impérial, rouge cerise ou vert jade avec parement de tricot blanc et ceinture bouclée même tissu.

• MARQUE DÉPOSÉE

Téléphoner à 842-6261

Robes du budget (rayon 48) au troisième
Aussi Dorval, Rockland, Boulevard et Snowdon

Souliers d'alligator, exclusifs à Morgan
Deux marques de grande renommée!

A. Soulier découvert La Gioconda en alligator lustré brun naturel. **32.50**

B. Soulier découvert d'Antonio en alligator brun naturel... nouvelles lignes effilés. **49.50**

Les deux en tailles 5 1/2 à 10, largeurs AA et B.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

Souliers pour dames (rayon 31) étage-moëde, au deuxième



ENEZ VOIR CHEZ MORGAN

À la succursale Dorval
LA MAQUETTE OFFICIELLE DE L'EXPOSITION CANADIENNE
INTERNATIONALE ET UNIVERSELLE 1967 DE MONTRÉAL.
Du lundi, le 20 juillet, au samedi, 25 juillet, inclusivement
Cette maquette approuvée par les Directeurs de l'Exposition universelle mesure 6 pl. et 3 po. par 7 pl. et 8 po. et est haute de 18 po.
Des "guides" exercés vous expliqueront le modèle à l'échelle.

Solde intéressant de marinières
à cagoule, en tricot de coton
pour bambins et bambines!



1.97
Chacun

Marinières en tricot de coton ouaté chaudes et moelleuses... offertes à prix d'épargne... modèle à glissière devant et cagoule à noued coulissant. Imprimés de fantaisie multicolores sur blanc. Tailles 4, 6 et 6X

Téléphoner à 842-6261

Vêtements d'enfants
(rayon 49) au troisième

Aussi Dorval, Rockland, Boulevard et Snowdon

Solde à un-tiers de rabais!
Vêtements sport de fillettes
et de jeunes adolescentes!

JEUNES ADOLESCENTES

Tailles 10 à 14X Rég. 4.98 à 8.98

Maint. **3.31 à 5.97**

FILLETES

Tailles 7 à 14 Rég. 2.17 à 8.98

Maint. **1.44 à 5.97**

La plupart des vêtements sont en coton... vestes à cagoule, gilets, culottes, jupes, tenues culottes bouffantes et jupes et corsages pour jeunes adolescentes... tenues short, marinières, jupes, culottes, gilets, vestes à cagoule, et tenues culottes bouffantes et jupes pour fillettes. Couleurs pastels dominantes.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

Vêtements de fillettes (rayon 10) au troisième
Aussi sélection Dorval, Rockland, Boulevard et Snowdon

HEURES D'AFFAIRES MORGAN : MAGASIN PRINCIPAL DE 9 H. À 5 H. 30 — SUCCURSALES DE 9 H. 30 À 6 H.
OUVERTS LE SOIR LES JEUDIS ET VENDREDIS — MAGASIN PRINCIPAL JUSQU'À 9 H.
SUCCURSALES 9 H. 30 — TELEPHONEZ À 842-6261